Recherches sur la methode la plus propre a guérir les maladies vénériennes / [Boyveau-Laffecteur (Pierre)].

Contributors

Boyveau-Laffecteur, Sieur 1743-1812.

Publication/Creation

[Paris?] : [publisher not identified], [1795?]

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/yb63tyyc

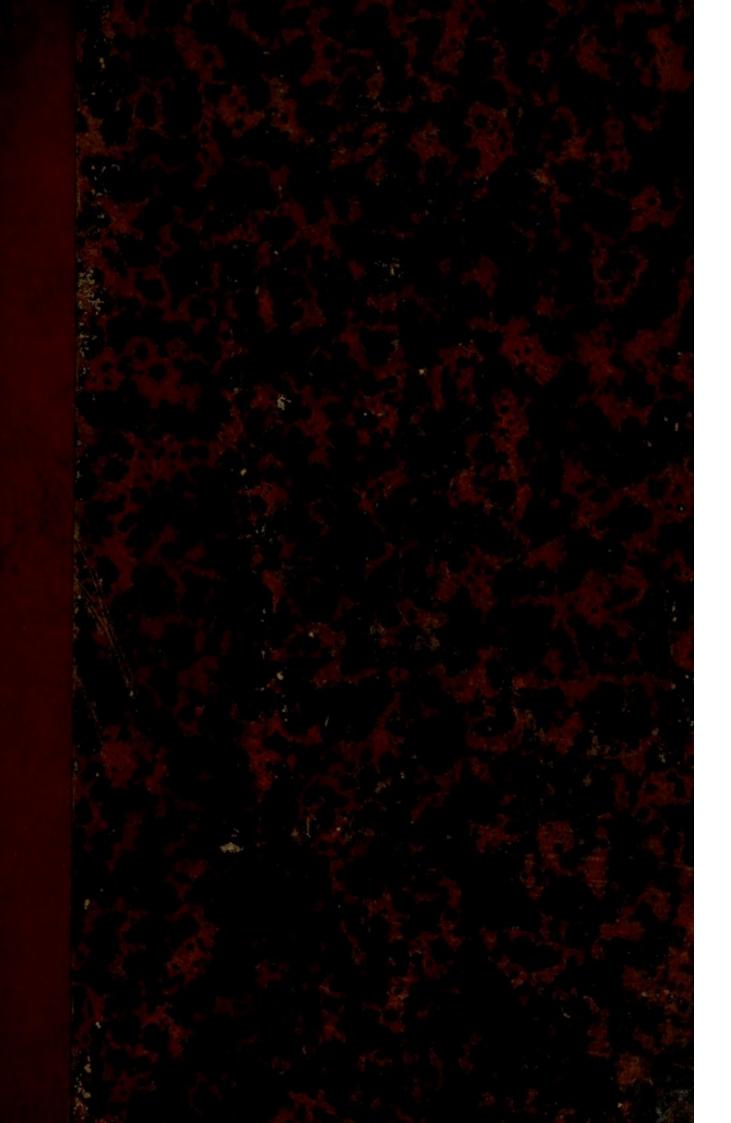
License and attribution

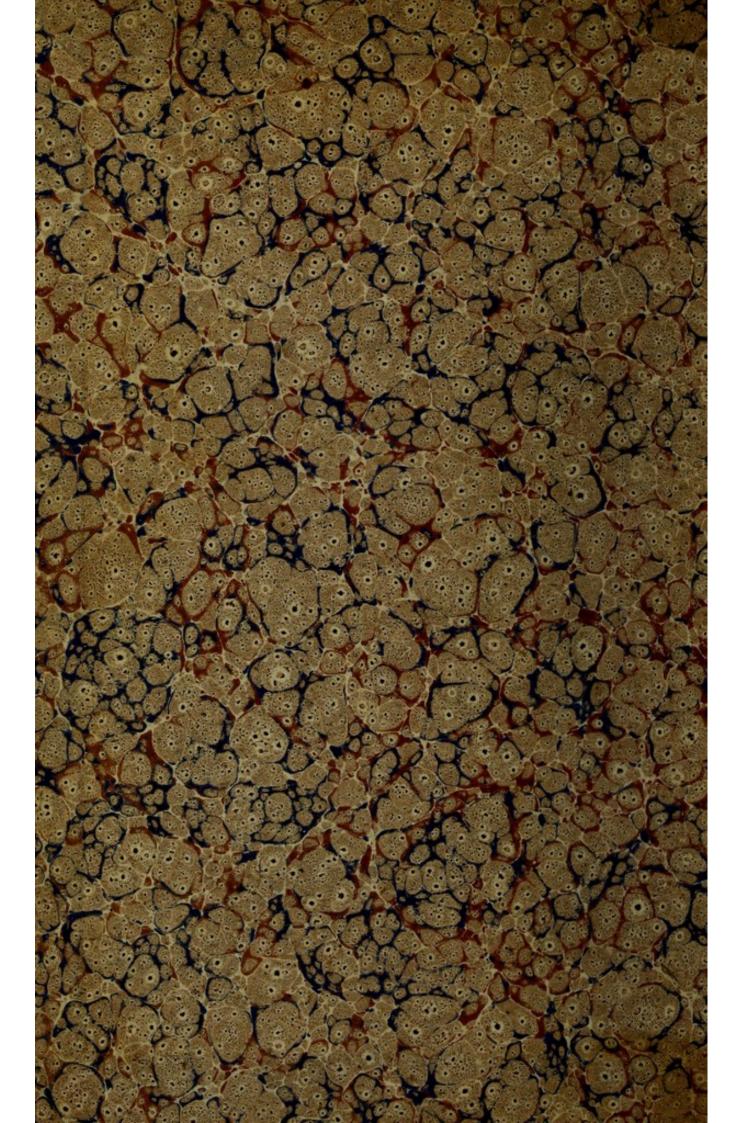
This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



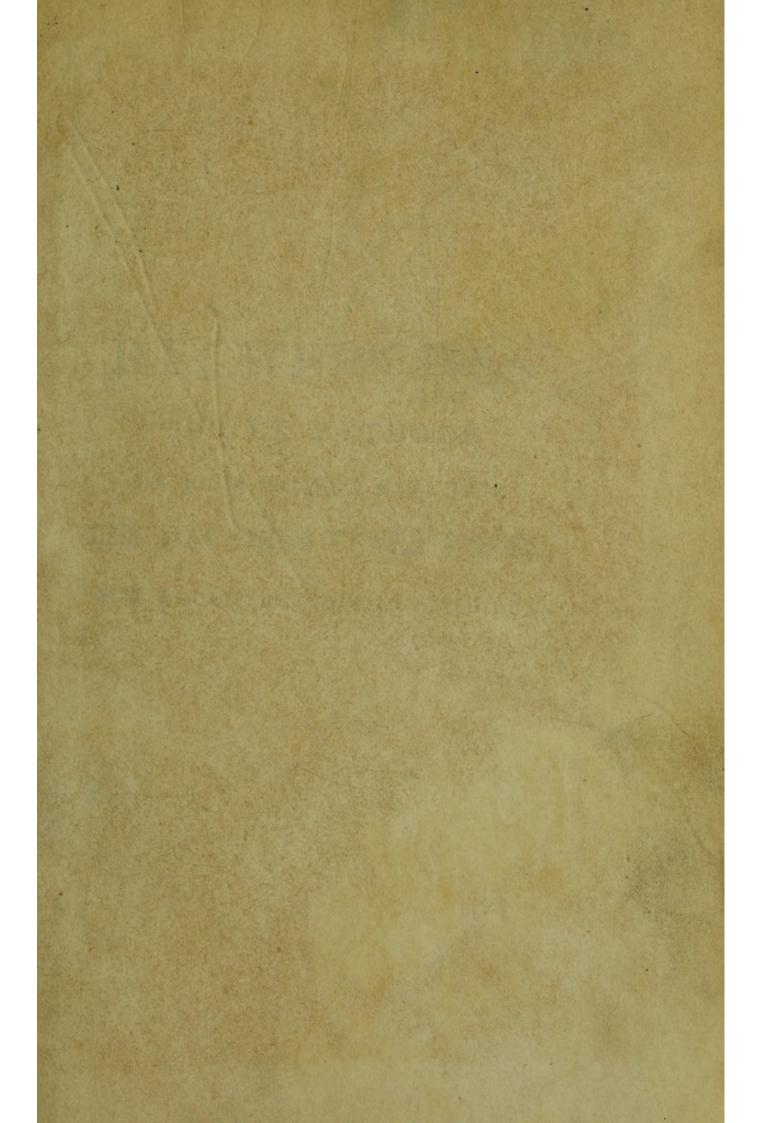
Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org







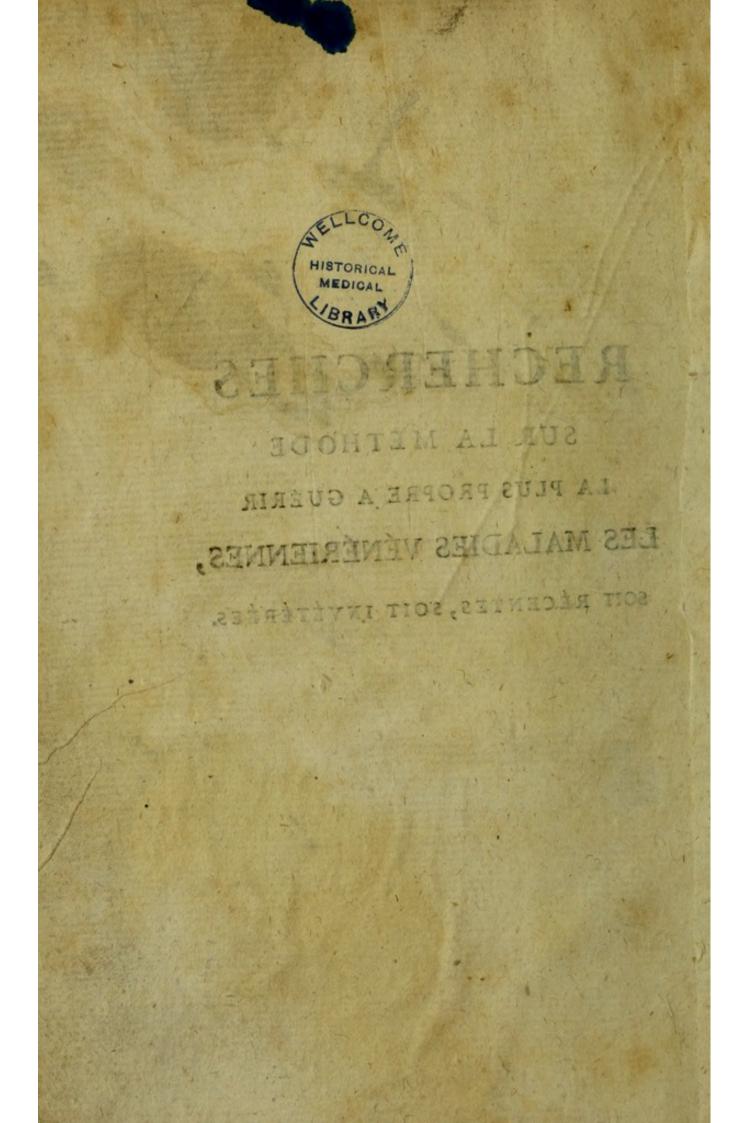
:2/B BOWEAU, Piène No t.p. Final leaf/leaves wanting (contents ends at p. 145!) Date 1793 p209 1p208-9 Frimaire an I p210 Vendémiain on II (Sppt/oct 1794) Reisone of an earlier ed (1789?) up to p. 16b





RECHERCHES

SUR LA MÉTHODE LA PLUS PROPRE A GUÉRIR LES MALADIES VÉNÉRIENNES, SOIT RÉCENTES, SOIT INVÉTÉRÉES.



PRÉFACE.

C'EST ouvrage a paru pour la première fois en 1779 : il s'agissoit d'y prouver combien le ROB ANTISYPHILITIQUE est supérieur à tous les autres remèdes par son principe et par ses effets pour détruire la maladie qui contrarie le plus la nature, puisqu'elle l'attaque dans les plaisirs destinés à conserver le genre humain : le livre étoit écrit avec cette simplicité de style qui caractérise une réunion d'expériences et de faits, et il plut aux gens de l'art; il partoit d'une ame pénétrée du désir de cicatriser une des plaies les plus profondes de l'homme civilisé, et il fut accueilli de tous les gens de bien. Ce succès, que mon peu d'habitude dans l'art si difficile d'écrire

me faisoit à peine pressentir, m'engage aujourd'hui à en présenter au public une nouvelle édition, revue avec plus de soin, et qui auroit été plus complète encore, si j'avois pu me permettre d'employer à éclairer mes concitoyens, un temps précieux que je destine à les guérir.

Des motifs particuliers m'avoient obligé, dans l'origine, à présenter mon remède à la Société de Médecine, sous le nom de LAFFECTEUR. Aujourd'hui que la loi ordonne de porter son nom propre, je reprends celui de mes pères, et je signerai à l'avenir, d'après la formule indiquée au frontispice de cet ouvrage,

BOYVEAU-LAFFECTEUR, Médecin.



RECHERCHES

SUR la méthode la plus propre à guérir les MALADIES VÉNÉRIENNES, soit récentes, soit invétérées.

vial 82 lo feul appointate de eu

A PEINEles maladies vénériennes furent connues en Europe, qu'elles fixèrent l'attention des gens de l'Art. Les Médècins furent étonnés, effrayés même de leur caractere & de la violence de leurs ravages, & comme ils ignoroient la nature du mal, ils tentèrent toutes fortes de remedes pour le combatt e.

Les sudor fiques eurent, d'abord, quelques succès; on découvrit, ensuite, les propriétès du mercure, & les premiers furent presqu'entiérement abandonnés.

2

Alors les Médecins fe livrèrent à des recherches fur la nature du vice vénérien, fur celle des remedes propres à le guérir, fur la maniere d'agir particuliere au mercure, enfin fur l'efficacité ou l'infuffifance de tous les autres moyens.

Depuis trois cent ans le zèle des gens de l'Art ne s'eft pas rallenti, & cependant on n'a pu fixer, jusqu'à présent, ni la nature du virus vénérien, ni la méthode la plus sûre pour le détruire.

Les uns croient que le mercure est le vrai & le seul spécifique de cette maladie; ils rejettent tous les autres remedes.

Les autres ne conseillent que les végétaux.

D'autres, enfin, veulent combiner le mercure avec les végétaux.

Mais ce qui est plus étrange encore, c'est le peu d'accord qu'on remarque entre les partifans du mercure; aussi, de la diversité de leurs opinions nait une infinité de systèmes & de méthodes qui se contredisent mutuellement.

Cependant le mercure a réuni, depuis

des Maladies Vénériennes.

long-temps, le plus grand nombre des fuffrages; ce qui étonne, fur-tout, quand on confidere les cures incomplettes qu'il a opérées, les accidens qui réfultent de fon administration, les inconvéniens de fon usage, les maux qui en sont la suite; & on demande pourquoi les Médecins n'ont pas déja proscrit ce remede insuffifant & dangereux, pour lui substituer les remedes végétaux.

L'intérêt des malades eft d'autant plus pressant, qu'en attendant que les Médecins s'éclairent & se réunissent, la maladie se propage, se reproduit sous toutes les formes, renaît à chaque instant de ses cendres, énerve la plus vigoureus constitution, & détruit insensiblement l'espece.

Les recherches qui m'ont occupé & les occasions fréquentes que j'ai eu de traiter ces maladies, m'ont mis à portée de recourir à toutes les méthodes, fuivant les circonstances, d'en comparer les effets, d'en peser les avantages & les inconvéniens, enfin de choisir celle qui m'a paru la plus sûre.

Je ne parlerai point de la nature du vice vénérien : cette difcuffion eft étrangere à mon fujet ; je me bornerai à l'examen des remedes qui peuvent le guérir , & je ne m'occuperai particuliérement que des deux méthodes principales qui ont le plus fixé l'attention des Praticiens, du Mercure & des Végétaux. Je ne raifonnerai point ; je m'appuierai fur les faits; l'obfervation fera mon guide, les ouvrages des Praticiens mon flambeau, & je finirai en offrant au Public le réfultat de mon expérience.

Au tableau des différens moyens employés juíqu'ici contre le virus vénérien, je joindrai l'examen fucceflif des avantages ou des inconvéniens que préfentent le mercure & les fudorifiques; je les comparerai, j'en fixerai le réfultat, & je terminerai ces recherches par le recueil des obfervations les plus importantes, fur-tout parmi celles qui me font perfonnelles.

circonfidures, d'en comparer les effers, d'en peter les avantages 22 les inconvéniens, enfin de choigr celle qui m'a para le rilus sure. des Maladies Vénériennes.

PREMIERE PARTIE.

Tableau des moyens proposés & employés comme anti-vénériens.

L n'eft point, pour ainfi dire, de remede, employé contre le mal vénérien, qui n'ait eu quelques fuccès, & par conféquent des partifans; on en a cherché dans les trois regnes, parmi les animaux, les végétaux & les minéraux; les Empyriques en ont propofé un grand nombre; mais quoiqu'ils aient fait un fecret de leur compofition, on fait qu'ils rentrent dans une de ces claffes; je ferai ici une fimple énumération des uns & des autres.



dant plus employé que comme remede

accelloire . loit logar préparée au traite-

6

CHAPITRE PREMIER.

Regne animal.

O N a proposé & employé comme antivénériens, le lait, la chair & différentes parties de plusieurs animaux. On a vanté leurs propriétés dans le traitement des maladies vénériennes. Un Anonyme français propose le lait de femme, celui de chevre, celui d'ânesse. Roncalle recommande aussi ce dernier; Cardan confeille la chair de perdrix; Lanzoni la langue de serpent; Benediëtus, Almenar, Rondelet, Plater & Varandal affurent que la chair de vipère est très-efficace. Thebessus, Bartholin, Blancard, Lister, Hermann, Hossian & plufieurs autres vantent les cantharides.

Tous ces remedes font oubliés depuis long-temps, excepté le lait des animaux & les cantharides; le premier n'est cependant plus employé que comme remede accessoire, soit pour préparer au traite-

des Maladies Vénériennes:

ment, foit pour modifier l'action des médicamens néceffaires. Quant aux cantharides, on est surpris qu'elles aient encore aujourd'hui des partisans, parmi lesquels on compte quelques Médecins célébres, puisque ce remede est reconnu dangereux dans se effets, rarement efficace, & que les avantages équivoques qu'on lui attribue ne peuvent pas être mis en comparaison avec les dangers presqu'assurés de son administration; M. Carrere (1) en a fait un tableau effrayant, & je doute que déformais un Médecin prudent & éclairé ose se permettre l'emploi d'un remede aussi redoutable.

On a proposé depuis peu de tems les lézards du Mexique, qu'on croit être les mêmes que nos anolis; mais l'expérience n'a point confirmé les effets qu'on en avoit annoncé.

(1) Additions à la Matiere médicale de Venel, T. I. pages 268, 347, & T. II. page 150.

CHAPITRE II. Regne minéral.

puisquè ce rentede ell recount

L E S substances minérales annoncées comme spécifiques, au moins comme falutaires, dans le traitement des maladies vénériennes, sont encore en bien plus grand nombre que les substances animales.

Le mercure occupe le premier rang; après lui, viennent l'antimoine & ses préparations; suivent enfin, quelques autres substances minérales qui ont eu aussi leurs prôneurs.

Alberti & Kalstchmidt ont vanté les antimoniaux en général; Blancard a préféré l'antimoine crud; Mayerne, Goeckel & Fréd. Hofmann ont annoncé les propriétés de l'antimoine diaphorétique. Ce dernier, Juncker, Ludolf & Ritter ont recommandé la teinture acide d'antimoine, Loss & Rebentrost ont loué l'huile douce d'antimoine, que Klaunig, Fred. Hofdes Maladies Vénériennes. 9 mann, Buchner & Tellgmann ont employée en lui affociant une poudre abforbante.

L'antimoine diaphorétique avec l'éthiops minéral a été recommandé par Stief & Bassi, l'antimoine crud avec la pierre calaminaire par Cramer, & avec l'éthiops minéral & un absorbant par Langhans, le soufre doré d'antimoine avec l'éthiops minéral & un absorbant par Buchner & Tellgmann.

L'or réduit en poudre très-fine a été vanté par Loss & Rebentrost, le safran d'or par Weisbach, les préparations de cinabre par Dolée, le sel marin par Petronio, l'arsénic par Planiscampy, qui n'en prescrit pas l'usage intérieurement, mais qui en recommande l'application, après l'avoir dissous dans l'esprit-de-vin, sur les paumes des mains & les plantes des pieds. Matthiole & Poterius annoncent l'efficacité du soufre; Stahl & Thebessius ont donné le succin en substance; son huile a été employée par Lobera, & ensin son infusion résineuse par M. Hasselauist.

say ash discine should an all (saivillar h anka

CHAPITRE III. Regne végétal.

Le règne végétal a été le plus fécond en reflources contre le mal vénérien; je renvoie (pour éviter les répétitions) le détail des végétaux qui ont été employés & recommandés, à la troifieme Partie de ces Recherches; j'y parlerai des préparations qu'on en a faites, de leurs combinaifons & des fuccès très-fréquents qu'on en a obtenus, lorfque leur administration a été dirigée avec difcernement.

CHAPITRE IV.

Remedes pris dans les trois regnes, & combinés ensemble.

Éclair és par les observations de leurs prédécesseurs, quelques Praticiens ont effayé, par la réunion de plusieurs substances, déja accréditées, de leur donner plus d'activité; ils ont donc associé des vé-

des Maladies Vénériennes.

gétaux à des minéraux & à des substances animales, & ils assurent en avoir obtenu de bons effets. On connoît le mélange de la poudre & du sel de vipère avec la poudre de la racine de contra-hierva & l'antimoine diaphorétique par Koehler, celui du camphre avec le bézoard minéral par M. du Monchau, la combinaifon du camphre avec les pilules de duobus de la Pharmacopée d'Edimbourg par Key, du gui de chêne avec la falsepareille, l'antimoine crud & la pierre-ponce en décoction dans l'eau, par Morgagni; c'eft le même remede que l'eau stibiée de Corsi; il est nommé dans le Dispensaire de Bologne, décoction de Pomponace, & Valsalva en fait l'éloge.

Benedictus, Almenar, Rondelet, Plater, & Varandal ont vanté les préparations officinales composées de substances prises dans les différens regnes, comme l'eau thériacale vantée par Benedictus, Almenar, Rondelet, Plater & Varandal, & la thériaque prônée par Brant, Vella, Benedicti, Brocard, Phrifius, Montanus & plusieurs autres.

CHAPITRE V.

Autres moyens particuliers.

PLUSIEURS Praticiens ne se sont pas contentés des remedes qui, administrés intérieurement ou extérieurement, ont en même temps une action directe sur les solides & sur la masse des fluides; ils ont tenté d'autres moyens qui, n'agissant cependant que secondairement, tendent néanmoins au même but. Dans cette classe, on a rangé tous ceux qu'on a cru propres à provoquer les sueurs.

Tels font l'exercice violent & répété, les bains chauds, les bains de vapeur, les bains de fumier, l'immerfion dans les latrines, l'exposition à l'ardeur vive & foutenue des rayons du foleil.

Je renvoie les détails relatifs à ces différens moyens à la troisieme Partie de cet ouvrage où je m'en occuperai, en parlant des sudorifiques; mais je ne puis m'em-

12

des Maladies Vénériennes. 13 pêcher d'obferver ici en paffant, que Vauloué a été jusqu'à prétendre que la castration est un remede efficace contre les maladies vénériennes, & que W. Wedel & Low ont affuré la même chose de la transfusion.

CHAPITRE VI.

NO PACE

Remedes empyriques.

nitecux uni à d'autres mer

Les Empyriques ont préfenté tour - àtour une foule de remedes contre les maladies vénériennes. La plûpart n'ont été que des préparations mercurielles, fouvent déja connues, masquées & déguisées sous des noms nouveaux, tels sont.

La préparation de Reynal dans laquelle on a prétendu corriger le mercure avec le turbith.

Le précipité folaire de Gervaise Ucay, qui est une combinaison de l'or avec le mercure révivisié du cinabre.

La panacée de la Brune, dont le sublimé

petite portion de terre martiale.

14 Recherches sur la guérison corrosif fait la base; c'est la même que la poudre de Goderneaux.

La tifane de Callac, qui est une décoction de salsepareille & de séné, saturée de mercure.

L'effence mercurielle dont Charras nous a transmis la description; c'est un mélange de mercure & d'acide nitreux.

Le mercure diaphorétique; il y en a eu plufieurs préparations; elles ont été autant de diffolutions de mercure dans l'acide nitreux uni à d'autres métaux.

Le laudanum minéral; c'est le mercure uni à l'acide du sel.

La manne de mercure, qui est le précipité blanc.

Les fleurs de mercure de Vigier, qui diffèrent peu du précipité blanc.

Les lavemens anti-vénériens de Royer, de Lafont, de Ferran, qu'on dit être une préparation de mercure avec l'acide du fel marin, par conféquent le sublimé corrosif.

Les dragées de Keyser, faites avec le mercure dissous dans l'acide végétal, & réduit sous forme saline avec l'addition d'une petite portion de terre martiale. des Maladies Vénériennes. 15 Le fyrop mercuriel de Bellet, qui est une folution de mercure dans l'acide nitreux. La poudre médicamenteuse de Goderneaux;

c'est un précipité mercuriel très-actif & très-violent, que M. Carrere appelle un remede féroce qui peut devenir caustique & avoir des suites funestes (1).

A ceux-ci on peut joindre la panacée de Lavigne, le remede de Panenc, les préparations de Nicole, de Duvicq, de Pastel, de Pellerin, l'onguent mercuriel de Torrès, le mercure préparé de Maussaure & Querenet, l'effence d'Arizarra, la teinture antivénérienne de Winckler, l'effence mercurielle helvétique de Langhans, l'eau antivénérienne de Quertan & Audoucet, l'eau de falubrité, le nectar de Cythere, le chocolat anti-vénérien de Lefebvre de Saint-Ildephont, &c. &c.

On a auffi annoncé plusieurs préparations végétales fans addition de mercure, comme la tifane de *Fels*, le fyrop anti-

(1) Additions à la Matiere médicale de Venel, tom. 2. pag. 354. **16** Recherches fur la guérifon vénérien de Velnos, la panacée végétale & dépurative du fang de Voyfin, la tifane caraïbe, le remede végétal anti-vénérien d'Agirony, le pain anti-vénérien, &c. &c.

Tous ces remedes ont été préconifés avec assurance; ils ont fait successivement leurs réputations les uns aux dépens des autres, & ils ont fini par être oubliés, comme ils le méritoient.

de Pellerin, l'onguant mercuriel de

o mercure preparé, de Mainfaire



DEUXIEME

aons vegetales faits a

comme la rilane de

(1) Additions à la Muniere midicale

des Maladies Vénériennes: 17.

DEUXIEME PARTIE.] Du Mercure.

Le mercure, fi fouvent, fi conftamment employé contre les maladies vénériennes, a eu un très-grand nombre de partifans & beaucoup de détracteurs; auffi fes fuccès ont-ils été contrebalancés par les effets les plus fâcheux. Cè remede exige donc que j'en fasse un examen particulier.

CHAPITRE PREMIER.

De l'usage du Mercure.

On a beaucoup varié sur la maniere la plus efficace & la moins dangereuse d'administrer le mercure.

Les uns se sont bornés à prescrire son usage extérieur.

Les autres l'ont proscrit pour ne permettre que son usage intérieur.

Que de volumes écrits qui ne tendent qu'à décrier l'une ou l'autre de ces méthodes, suivant le système que leurs auteurs avoient adopté !

Encore, si on s'étoit borné à défendre ou combattre simplement l'usage intérieur ou extérieur du mercure; mais chaque praticien avoit une pratique particuliere pour l'administrer, & un régime à part pour en seconder les effets ou pour en arrêter les dangers.

Au milieu de cette foule d'opinions, toutes opposées, même parmi les partisans d'une même méthode, quel est l'homme sensé qui ofera prendre un parti ?

ARTICLE PREMIER.

De l'usage extérieur du Mercure.

DES Médecins on prescrit le mercure en fumigations, d'autres en lotions, quelques-uns l'ont préféré en emplâtres, plusieurs l'ont recommandé en bains, & le plus grand nombre en frictions, & des Maladies Vénériennes: 19 ceux-ci ont aussi varié sur la maniere de les employer.

1°. Les fumigations ont été mises en usage dans le siècle même de l'apparition des maladies vénériennes en Europe; elles ont eu quelque vogue, & sont tombées dans le discrédit : on a cherché, de temps en temps, à les renouveller, même de nos jours; mais, généralement cette méthode a été peu suivie.

On prépare les fumigations avec le mercure éteint dans la falive ou la thérébentine, avec le fublimé corrofif, avec un cinabre mercuriel, qu'on affocie avec des corps gras pour fournir une vapeur ou fumée, lorfqu'on les jette fur des charbons ardents.

Elles ont été recommandées par Ange Bologninus, Cataneus, Massa, Rondelet, Fallopio, M. Lalouette, &c.

2°. On a proposé des bains mercuriels, c'est-à-dire, des bains d'eau dans laquelle on auroit éteint du mercure ou fait dissoudre quelque préparation mercurielle; mais ce moyen n'a point été accueilli.

3°. Les lotions mercurielles ont eu un plus grand nombre de partifans. On les préparoit avec une diffolution de fublimé corrofif, dans une certaine quantité d'caux diftillées; on en frotoit une, deux & même trois fois par jour, tout le corps des malades, à l'exception de la tête, de la poitrine & de l'eftomac. Billichius, Hartmann, Blancard, Turquet de Mayerne, Plater en ont vanté les fuccès; Turquet les employoit en pédiluve, & Plater y ajoutoit l'arfénic. Ce remede n'eft plus en ufage aujourd'hui.

4°. Le mercure, sous forme d'emplâtre ou de cérat, a été administré par Bolognini & Jean de Vigo. On méloit du mercure éteint avec de la graisse & de la cire, on lui donnoit la consistance nécessaire; on l'appliquoit sur quelques parties du corps, quelques sur toutes, à l'exception de la tête, de la poitrine & du ventre; on l'y laissoit jusques à ce qu'il parût quelques marques de falivation. Cette méthode est oubliée; il ne nous en reste que l'emplâtre de vigo cum mercurio, employé comme fondant.

Reokstrokes far des Maladies Vénériennes: 21

22

5°. Le mercure préparé sous la forme d'onguent, administré en frictions, est le moyen le plus généralement adopté par les partifans de l'usage extérieur de ce médicament. Pour faire cet onguent, on mêle le mercure éteint avec une certaine quantité de graisse ; ensuite on en frotte affez long-temps & affez fortement différentes parties du corps, pour l'introduire dans le tissu de la peau; mais les praticiens ont beaucoup varié, tant dans, la préparation, que dans l'emploi de ce remède. curât une instanmation dans

Les uns ont voulu que cet onguent fût fait avec parties égales de graisse & de mercure.

D'autres avec deux tiers de mercure & dans des bornes affez circollierg ob rroit nu

Plusieurs, enfin, avec un tiers ou un quart de mercure seulement. infufficante

Les uns ont cru qu'on devoit préparer ce mêlange sans aucune addition.

D'autres ont prétendu modifier l'activité du mercure, ou corriger ses mauvaises qualités, en y ajoutant d'autres subs22 Recherches sur la guérison tances, comme le beurre, certaines huiles; différentes plantes, des aromates, le mastic, l'aloès, le soufre, le camphre, &c.

Plusieurs, persuadés que la salivation étoit inutile & souvent dangereuse, ont voulu éloigner & modérer les doses de l'onguent mercuriel, pour empêcher son action sur les glandes salivaires; c'est ce qu'on a nommé méthode par extinction.

Enfin, ceux qui ont cru que le mercure ne guérit qu'autant qu'il excite la falivation, l'ont administré à des doses affez fortes & affez rapprochées pour qu'il procurât une inflammation dans la bouche & provoquât le ptyalisme; mais les uns & les autres ont varié dans leurs systêmes; ceux qui regardent une falivation modérée comme suffisante, cherchent à la contenir dans des bornes affez circonscrites; les autres, au contraire, persuadés quelle est insuffisante, la poussent à un degré confidérable.

J'exposerai à la fin de l'article suivant les conséquences inquiétantes d'une si grande diversité d'opinions relativement

des Maladies Vénériennes: 23 à l'administration extérieure du mercure.

ARTICLE IL

De l'usage intérieur du Mercure.

ON a préparé de tant de manieres le mercure deftiné à l'usage intérieur, que, les détailler toutes, seroit une tâche pénible.

Les différents précipités, l'arcane corallin, le mercure calciné par une longue chaleur fans aucune addition ont été préfentés comme des moyens efficaces, infaillibles même.

Horn, Hundersmarck, Albini, Bergmann ont donné le mercure en poudre, trituré avec le sucrée.

W. C. Hofmann, en décoction dans le lait.

D'autres l'ont uni à des purgatifs, sous différentes formes; ce qui a donné lieu à une multiplicité de pilules.

On l'a combiné avec des fels, on l'a fait diffoudre dans l'eau & l'esprit de vin avec l'addition du sel ammoniac, comme

le Comte de la Garaye. On l'a donné fans mélange de fels, avec l'addition feulement de certaines substances dans lesquelles on a cru qu'il pouvoit être assez divisé pour pénétrer dans le sang; Turquet de Mayerne, Riviere, Stahl, Feinler, Ranchin, Colte, Weickard, Albini, Horn, Braun, &c. étoient de ce sentiment.

Lentilius l'a mêlé avec le bézoard, Plummer avec le soufre doré d'antimoine, Key & Hermann avec le camphre, &c.

Severinus, Quercetan, Agricola, Graff, Ludolff l'ont joint aux alkalis.

Penot, Huntzer, Henckel, Marggraff, Brassavola, Luisini, Keyser, &c, aux acides végétaux.

Crollius, Pott, Cæsalpin, Sennert, Claw, Monavius, Harımann, Horstius, Jonston, Sanctorius, Loss, Horn, &c, a l'acide vitriolique.

Holland, Rangon, Blondus, Matthiole, Alcazar, Plater, Zwölfert, Bovius, Planifcampy, M. B. Valentin, Harvey, Bellet, &c, à l'acide nitreux.

des Maladies Vénériennes.

Menghinus, Canestrini, Plenck, Kæmpf l'ont traité par extinction dans une subftance gommeuse; Boyle, Rolfinck, Hundertmarck, Mangold, Kuhn par simple trituration; quelques-uns, par la précipitation, quelques autres par la sublimation. Les citations pourroient être ici très-multipliées, ces deux dernieres méthodes ayant réuni un grand nombre de partisans.

Le sublimé corrosif est aujourd'hui la préparation le plus généralement employée intérieurement; son usage, quoique trèsancien, oublié ou négligé, a été renouvellé de nos jours par M. Van-Swieten, d'après M. Sanchez qui l'avoit informé de fes succès en Russie; mais en adoptant ce remède, on s'est écarté du régime recommandé par M. Sanchez. Ce médecin affure qu'on n'en obtient des succès en Russie, qu'avec l'addition des bains de yapeur, & qu'il ne lui a réuffi en France, que lorfqu'il a soutenu les sucurs par la chaleur. uniforme & continuée de l'athmosphère. Ceux au contraire, qui administrent le sublimé corrosif; n'ont aucun égard, à

26 Recherches sur la guérison

cette précaution fi sévérement recommandée par M. Sanchez, & permettent à leurs malades de s'exposer à toutes les intempéries des saisons. Enfin les partisans de ce remede l'administrent diversement, les uns sous forme solide, les autres sous forme liquide : les uns le sont dissource dans une liqueur spiritueuse, les autres dans une liqueur serve.

La variété de doctrine, d'opinions, de pratique, de préparations, est donc la même pour l'usage intérieur du mercure, que pour son administration extérieure. Il en réfulte une incertitude décourageante pour le praticien & désespérante pour le malade. Cette incertitude porte encore sur l'efficacité du remède, sur les ffets qu'il doit produire, & fur les avantages qu'on doit en attendre. Les hommes, en effet, se réunissent difficilement lorsqu'ils s'occupent d'une étude & d'une recherche problématiques ; cette réflexion est confirmée par les effets les plus ordinaires du mercure, qui démontrent son infidélité & les dangers de son administration. Les

détails dans lesquels je vais entrer le prouveront évidemment.

CHAPITRE II.

Inconvéniens du Mercure.

sh ins.

Le mercure guérit quelquefois, c'est une vérité: mais il ne guérit pas toujours; il est donc un remède infuffisant.

Il est trop actif, ou il est sans action; on ne peut presque jamais compter sur ses effets; il est donc un remède infidèle.

Il produit souvent les accidents les plus graves, & laisse après lui les suites les plus fâcheuses, d'où naissent fréquemment des maladies opiniâtres, douloureuses, terminées quelquesois par la mort; il est donc, enfin, un remède dangereux.

Ces trois affertions sont le réfultat de l'expérience; je vais les prouver par l'autorité & par l'observation,

l'application de ce qu'ou y lita à ce

Los preuves que je vais donner de l'infi

Recherches sur la guerison

ARTICLE PREMIER.

Insuffisance du Mercure.

Tous les écrits des praticiens parlent de cures manquées par le mercure, de maladies vénériennes qui ont rélifté plufieurs fois à fon action, qui lui ont même réfifté toujours, & qui n'ont cédé qu'aux fudorifiques. Ils parlent aufli de fymptômes palliés par le mercure & qui ont reparu dans la fuite avec une intenfité plus active & plus allarmante. Cette vérité n'est point contestée ; les partifans du mercure ne peuvent s'empêcher d'en convenir.

Les autorités ne me manqueroient pas iei pour appuyer des faits avoués de tout le monde; je me dispense donc de les faire valoir; je m'en prévaudrai cependant, plus d'une sois, dans le cours de cet ouvrage, & sur-tout à l'article troisieme de ce Chapitre; on peut faire ici l'application de ce qu'on y lira à ce sujet. Les preuves que je vais donner de l'infides Maladies Vénériennes: 29 délité du mercure, ajouterons à celles qui existent déja de son insuffisance.

ARTICLE II.

Infidélité du Mercure.

TOUT est incertitude dans l'administration du mercure; elle porte sur trois objets importants.

Sur la quantité qui s'en introduit dans le corps & qui y séjourne.

Sur la manière dont il exerce fon action.

Sur les effets qu'il produit.

1°. On ne peut jamais connoître la quantité de mercure qui s'introduit dans le corps, de quelque manière qu'on l'administre.

En frictions, il en refte fur les mains de celui qui les donne, fur la peau & fur le linge du malade. Cette quantité perdue ne peut être évaluée; elle est proportionnée au degré d'atténuation du mercure, à la disposition plus ou moins lâche de la peau, à l'adresse & à l'attention de 30 Recherches sur la guërison celui qui donne les frictions; c'est un des principaux motifs qui ont décidé M. van-Swieten à proscrire cette méthode, qu'il assure n'avoir jamais employée (1).

Les préparations mercurielles deftinées à l'ufage intérieur, celles même qu'on adminiftre fous la forme de lavemens, ne font pas plus sûres, à cet égard, que les frictions; leur poids les précipite & les entraine vers les parties inférieures; il n'en paffe qu'une portion dans le fang; le refte fort avec les évacuations alvines. Il eft donc impoffible d'évaluer la quantité du remède qui pénétre dans les vaiffeaux chyleux & celle qu'entraînent les matieres fécales qui en font toujours plus ou moins chargées, ce qu'on connoît par la couleur noire plus ou moins foncée des excréments.

La liqueur qui fait la base des lavements & qui contient la préparation mercurielle, sort également du corps plus ou moins

(1) Comment. in Boerh. Aph. de eognosc. & cur. morbe Tom. V. pag. 493. des Maladies Vénériennes.

31

promptement fuivant la difposition du fujet, le degré de distension & celui d'irritation qu'elle communique aux intestins. Ces circonstances accidentelles éprouvent des variations. Il est impossible d'évaluer la quantité de mercure que cette liqueur ramene au dehors avec elle, ni celle qu'elle laisse dans le canal intestinal. Cette derniere portion ne passe pass même toute entière dans le fang, puisqu'il est démontré qu'il s'en mêle encore une partie avec les excréments.

De plus, le mercure qui est entré dans le corps, en sort-il tout entier ? peut-on évaluer la portion qui en reste ? il en reste, en esset, comme le prouve l'observation. De - là viennent les tremblemens qui succédent quelquesois à ces traitemens, les falivations tardives qui se manifestent long-temps après qu'ils ont été terminés; j'en rapporterai les preuves dans l'article suivant, & j'indiquerai, en même temps, les maux qui en résultent.

2°. L'action du mercure est incertaine. On ne peut jamais s'assurer de la maniere

32 Recherches fur la guérifon dont elle se fera, de la partie sur laquelle elle se portera, de l'énergie avec laquelle elle s'exercera. On ne connoît pas mieux les moyens d'en arrêter les effets, s'ils sont trop violents.

Lorfqu'il porte vers la bouche avec trop de violence, des Médecins confeillent les purgatifs ; mais l'expérience nous apprend qu'ils font infuffifants. M. Sanchez préfére, dans cette circonstance, les remèdes qui provoquent les sueurs; j'ai cependant vu des malades qui suoient abondamment & dont, néanmoins, la bouche étoit très-enflammée par l'action du mercure.

Lorsqu'il agit sur les nerfs, on prescrit les bains, le lait, les adoucissants, les délayants; mais l'effet de ces remèdes est aussi lent, qu'incertain.

Loríqu'il occasionne des hémorragies, des dysfenteries, &c, &c. on n'a de resfources que dans les remedes généraux, qui souvent sont sans effet, ou qui n'en produisent qu'avec une lenteur qui laisse au mercure, le temps de faire ser ravages. Aussi c.t-ce, avec des Maladies Vénériennes:

avec raison, que M. van-Swieten a dit, comme un fait incontestable, qu'il n'est pas aisé de contenir le mercure lorsqu'il devient trop actif (1).

Il n'y a point d'uniformité dans ses effets chez les malades d'une conftitution à peu près semblable, & dans les mêmes circonstances (2); car nous voyons tous les jours des sujets également robustes & vigoureux bien différemment affectés par le mercure fans qu'on puisse soupçonner la cause de cette différence. Chez les uns, la plus petite dose excite une falivation abondante, tandis que chez les autres la même dose, ou même une dose plus forte ne fait pas la plus légère impression sur la bouche. Il. irrite les nerfs des uns, leur procure des spasmes, affecte leur estomac, leur poitrine, leur tête, tandis que les autres n'éprouvent aucune incommodité d'une

(1) Ouvrage déja cité ci-deffus, pag. 509.

(2) Je ne pre le pas des nuances relatives aux différens degrés de sensibilité qu'on rencontre chez certains individus.

34 Recherches sur la guérison dose égale ou même plus considérable.

Le mercure affecte indifféremment toutes les parties du corps, & nous ne pouvons reconnoître à aucun figne celles qui en éprouveront l'impression. Tantôt il attaque dans ses ravages la bouche, les yeux, le cerveau ; tantôt il ébranle le systeme nerveux, il ulcère les poumons, les viscères du bas-ventre ; certains malades éprouvent des symptômes de tension & d'éréthisme, tandis qu'on remarque chez quelques autres des accidents qui présentent les caracteres de l'atonie & de l'affaissement.

Enfin, son action sur les fluides est encore un problême; le plus grand nombre des praticiens pense qu'il divise les humeurs & les rend plus coulantes; cependant M. Sanchez a fait remarquer que le sang d'un malade qui éprouve ou vient d'éprouver une salivation, est enstammé, épais & couvert d'une croûte inflammé, épais & couvert d'une croûte inflammatoire (1), ce qui est bien opposé aux effets de la

(1) Observations sur les maladies vén. pag. 95.

des Maladies Vénériennes. 35 propriété incifive qu'on attribue au mercure.

3°. Quant aux effets du mercure, y a-t-il un feul praticien qui ofe répondre de ceux qu'il produira & des fuites qui en réfulteront ? Y en a-t-il un feul qui foit certain d'empêcher la falivation, & qui puiffe fe flatter d'arrêter cet accident lorfqu'il s'est manifesté? Ne voyons-nous pas les plus petites doses de mercure produire cet effet, malgré les précautions les plus attentives ? Ne voyonsnous point cet accident résister pendant longtems à tous les secours de l'art ?

Le témoignage des praticiens est uniforme à cet égard ; à peine en trouveroit-on quelqu'un qui osât révoquer en doute des faits aussi connus. « Il y a, dit » M. Vigarous, des tempéraments si irri-» tables que les plus légères frictions, » que la plus petite dose de mercure » leur enslamment la bouche & produi-» sent des falivations abondantes...... » Quelques soins qu'on se donne, en » administrant le mercure, quelques peti-

C a

36. Recherches sur la guérison

» tes que foient les doses dont on forme
» chaque friction, quelque soit l'intervalle
» qu'on met d'une friction à l'autre, on
» voit fréquemment que les quatre ou
» cinq premieres produisent des faliva» tions abondantes (1) ».

L'assertion de M. Svediaur est encore plus concluante. « Dans beaucoup de » cas, c'est une chose plus facile à dire » qu'à exécuter, que d'arrêter ou même » de modérer la falivation, lorfqu'elle est » une fois établie; il est souvent tout-à-» fait hors de notre pouvoir d'y parvenir, » & c'eft encore un des grands Desi-» derata en Médecine, de connoître un » remède spécifique qui produise cet » effet ; nous avons si peu de puissance » à cet égard, que j'ai vu, plus d'une » fois, des malades que la falivation a » tués en épuisant leurs forces, sans qu'on » ait pu la diminuer ou l'arrêter par quel-» que remède que ce pût-être (2) ».

 (1) Obferv. & Remarq, fur la complic. des fympt. vén. avec d'autres virus, pag. 18 & 22.
 (2) Obferv. fur les maladies vén. pag. 286.

des Maladies Vénériennes!

37

Quel Médecin affurera que l'action du mercure épargnera les inteftins, & qu'ils ne feront point affectés de douleurs, de tranchées, d'inflammations, d'ulcères, & que le malade fera exempt du ténefme, de la diarrhée & de la dyffenterie ?

Eft-on affuré, enfin, que les humeurs divisées, ou pour mieux dire la sérosité, qu'on croit séparée de la masse du sang par l'action du mercure, se portera vers la transpiration ou vers les glandes falivaires, & qu'elle ne prendra pas son cours vers le canal inteftinal ? Cependant ce dernier cas arrive soit spontanément, soit par l'effet des remèdes qu'on emploie pour prévenir, diminuer ou arrêter la falivation; il survient alors une diarrhée, presque toujours séreuse, que M. van - Swieten nomme salivation intestinale, qui est accompagnée d'accidens graves & fait craindre, comme le remarque ce médecin (1), que l'afflux de cette sérosité ne produise fur les intestins les mêmes effets qu'il produit sur la bouche, lorsqu'il se porte

(1) Ibid. pag. 500, 501.

38 Recherches sur la guérison

vers les glandes falivaires, c'eft-à-dire; une multiplicité d'ulcères. Dans cette fâcheuse circonstance, quel est le remède propre à écarter cette humeur des intestins & à prévenir les accidents funcstes qui doivent en résulter ? Les praticiens l'ignorent.

Il eft aisé de conclure des réfléxions précédentes que le mercure est un remède infidèle, & qu'on ne peut compter sur son action & sur ses effets. L'observation confirme cette vérité.

Blegny affure (1) qu'il « est employé » fans fuccès pour quelques-uns, & qu'il » a été un poison pour quelques autres ». M. Vigarous avance que « son usage » n'est pas toujours suivi des mêmes suc-

» cès dans tous les cas, que fouvent il
» échoue & que fouvent il aggrave les
» fymptômes (2) ».

M. Bromfeild a vu plusieurs fois « les » symptômes qui paroissoient avoir été

L'art de guérir les maladies vén. pag. 313:
 Ibid. pag. 7.

des Maladies Vénériennes. 39 » détruits par le mercure reparoître » bientôt après (1) ».

M. Louis convient que dans les traitements par le mercure, il y a des cures manquées, qu'il furvient des accidents pendant l'opération de ce remède, que les fymptômes fe multiplient fouvent au lieu de diminuer, que la pratique offre chaque jour ces phénomènes dans les traitements les mieux faits en apparence (2).

Ce font les mêmes inconvénients, la même incertitude, lorfque le mercure produit la falivation ; parmi le grand nombre de Praticiens que je pourrois citer, je ne choifirai que M. Svediaur. Ce médecin préfente cette méthode comme incertaine, défagréable, quelquefois dangereufe, propre feulement à foulager & pallier le mal, & il ajoute que « l'ex-» périence journalière fait voir qu'un » grand nombre de ces malades qui » paroiffent être guéris, parce que les

Observ. sur les diff. especes de Solanum, p. 10.
 (2) Paral. des diff. méth. de trait, les malad. vén. pag. 13;

C4

40 Recherches fur la guerifon » fymptômes ont difparu, éprouvent » fouvent, dans un terme très-court, » une apparition des mêmes fymptômes » (1) ».

Le témoignage des praticiens se réunit encore sur l'incertitude & l'insuffisance de l'action & des effets des préparations mercurielles destinées à l'usage intérieur.

M. Louis croit qu'elles « peuvent dif-» fiper quelques fymptômes & être un » palliatif utile en certains cas, mais qu'il » ne faut pas en attendre une guérifon » radicale »; il affure avoir vu beaucoup de malades éprouver une nouvelle apparition de fymptômes, malgré l'exactitude des traitements ; il préfente particulièrement le fublimé corrofif comme dangereux à dofe forte, ou infuffifant à dofe foible; il conclut qu'on n'eft jamais affuré de fes effets confécutifs (2).

M. Boehm parle de ce remède comme n'opérant que des cures infideles (3).

- (1) Ibid. pag. 288, 289.
- (2) Ibid. pag. 109, 161, 163. [1. 19] (9)
- (3) Variæ Syphil. Therap. §. 34

des Maladies Vénérientles. 41 M. Bromfeild rapporte beaucoup d'observations tirées de sa pratique & de celle d'un habile chirurgien, desquelles il conclut que ce remède mérite peu de confiance par l'incertitude des guérisons qu'il opère (1).

L'affertion de M. Carrère est encore plus positive; ce Médecin se fonde sur ses obfervations & sur celles d'un grand nombre de praticiens qu'il apprécie avec exactitude : « C'est, dit-il, en parlant du » sublimé corrosif, un remède infidele; » il ne produit très - souvent que des » guérisons infidieuses qui inspirent une » fausse sécurité par la disparition des » symptômes; mais tantôt leur nouvelle » apparition détruit le prestige, tantôt le » virus n'est qu'émoussé, retenu dans le » corps, & produit des maladies véné-» riennes chroniques (2) ».

C'est aussi d'après ses observations particulières, que Blegny a douté qu'il se

(1) Bid. pag. 110 & fuiv.

(2) Recherch. fur les maladies ven. chron. p. 138.

42 Recherches jur la guérison trouvât un seul praticien qui pût répondre des effets du mercure (1).

L'expérience a forcé Alex. Trajan Petronio à dire : « Telle est l'incertitude de » l'action du mercure, qu'on ne peut » jamais l'administrer avec exactitude. » Lorsqu'on modere son usage par la » crainte de nuire, on ne guérit point; » lorsqu'on en donne la quantité suffi-» fante, on fait souvent beaucoup de » mal, tant il est difficile de connoître » & d'apprécier so forces, & d'en éta-» blir la proportion nécessaire (2) ».

ARTICLE III.

Dangers du Mercure.

UN remède souvent infidele, dont on ne peut ni prévoir, ni connoître l'action, encore moins modérer les effets, est certainement un remède dangeteux ; tel est

(1) Ibid. pag. 341.

51

(2) De morb. Gall. liv. 6, ch. 9, dans la Collection de Luifinus, Tom. II, pag. 1292.] des Maladies Vénériennes 43 cependant le mercure, ainfi que je l'ai démontré par les réflexions précédentes; mais il me refte à prouver évidemment que l'ufage de ce minéral, de quelque maniere & fous quelque forme qu'on l'administre, produit les accidens les plus fâcheux, qui se terminent souvent d'une maniere funeste, & conduisent quelquessis à la mort. Mes preuves seront des faits & des observations que me sourniront les écrits des praticiens les plus célèbres.

PARAGRAPHE PREMIER.

ic de M. Garrine con plus

Dangers du Mercure en général.

Le mercure exerce une action directe fur les nerfs; il les met en mouvement, les agace, les irrite, occasionne les spafmes, des convulsions; quelquesois, il opprime leurs mouvemens, & c'est ainsi qu'il détermine l'inertie, l'affaissement, la diminution des facultés intellectuelles, &c, &c. Aussi Baglivi accuse-t-il ce 44 Recherches fur la guerifon remède, d'être l'ennemi des nerfs (1). M. Svediaur affure « Qu'on rencontre quel-» quefois, fur-tout parmi les perfonnes du » fexe, ou parmi celles qui ont pris du » mercure pour les affections vénériennes » paffées, des malades dont la conftitution » est devenue très - irritable » (2); & Foreflus avance qu'il a vu « le mercure affec-» ter le genre nerveux & occasionner fou-» vent la paralysie, la palpitation du cœur » & les stupeurs (3) ».

Le témoignage de M. Carrère est plus décisif encore. Le mercure, dit-il, « porte « une action évidente fur les nerfs; pref-» que toujours chez les perfonnes déli-» cates & sensibles, fur - tout chez les » femmes, & quelquesois chez les hom-» mes forts & robustes, il altère la con-» stitution naturelle & la rend très - sen-» fible & très - irritable ; il produit des » spasses, des convulsions, la palpitation

(1) Prax. med. lib. 1. de morb. vener. §. 1.

(2) Ibid. p. 302.

(3) Observ. & curat. medic. & chir. Opera omnia, liv: 32, pag. 539.

des Maladies Vénériennes. 45 » du cœur, le tremblement des membres, » qui se soutiennent, dans quelques sujets, » long-temps après son usage, & durent » quelquefois toute la vie; les exemples » des maux de nerfs, que rien n'a pu dé-» truire, font encore affez fréquents ; la » phthysie nerveuse, des fievres du même » caractère, des spasmes cyniques en sont » quelquefois les suites. Son action se » porte même sur le Sensorium commune » & y produit la même léfion, le même » affoiblissement, que le vice vénérien » dégénéré; de-là viennent les stupeurs, » les paralyfies, la foiblesse de la tête, la » perte de la mémoire, la diminution des » forces intellectuelles, l'imbécilité, qui . » ont suivi son usage dans une infinité » de circonstances (1) ».

C'eft donc par une suite de l'action du mercure sur les nerfs, que souvent les personnes qui en ont fait usage une fois, ne peuvent plus le supporter sans en éprouver des effets fâcheux, comme une

(1) Recherches fur les malad, vén. chron. pag. 122.

46 Recherches sur la guérison falivation abondante dès les premiers jours malgré toutes les précautions, des spasmes, des convulsions, des douleurs de tête, l'infomnie, le délire ou l'affoupissement.

En général, le mercure est considéré comme un fondant, &, sous ce point de vue, il est encore nuisible dans ses effets; car, quelquefois, la fonte des humeurs qu'il produit est très-confidérable, & d'autant plus inquiétante, qu'il est difficile de modérer l'action de ce remède, une fois qu'il est introduit dans le sang; il occafionne alors la décomposition des fluides, les dispose à la diffolution, & souvent opère une dissolution complette; aussi voiton fréquemment que l'usage du mercure est suivi de l'enflure des extrémités, de la cachexie, de l'hydropifie, & que ces accidens se terminent par la mort. Cette action du mercure a fait dire à M. Carrère : « Il " met les solides en mouvement, & » augmente leur action ; il divise les flui-» des, accroît leur mobilité & détruit » les liens qui maintiennent la confif-» tance qui leur est nécessaire; il déterdes Maladies Vénériennes. 47 mine ainfi quelquefois très - promptement, le paffage des derniers à un état de diffolution & des premiers à un état de gangrène. De-là viennent les diffolutions ou les difpofitions à la diffolution qui fuivent affez fréquemment fon ufage, les bouffiffures, la cachexie, les enflûres des extrémités, les hydropifies; de là viennent les fievres lentes qui furviennent quelquefois & qui mènent au marafme, à la conment (1) ».

Le mercure introduit dans le corps, ie porte indiffinctement fur toutes fes parties; il y exerce des ravages & des maux variés, fouvent très-graves, & qui fe terminent quelquefois d'une manière funeste : cette vérité est attestée par les praticiens.

Fabrice de Hilden (2) & Willis (3) lui ont vu produire la cécité, Blegny (4) la

- (1) Recherches fur les maladies vén. chron. pag. 123.
- (2) Obferv. & curat. chir. Cent. VI. Cent. V. Obf. 13.
- (3) De animá Brutorum, Partie II, ch. 2.
- (4) Zodiac. med. Gall. ann. 1, Janv. Obferv. 13;

Recherches sur la guérison

48

perte de la vue, de l'ouie & de la parole, Fabrice de Hilden (1) & Dolée (2) ont été témoins de ses ravages sur la bouche & le vifage, de la gangrène & du sphacele de cette derniere partie, ainsi que de la machoire, de la langue, des gencives & du gofier. Pelargus l'a vu porter fon action fur les genoux & les affecter de douleurs & de symptômes qui sont analogues aux effets du dépôt de la matiere arthritique fur cette partie (3). M. Augustini a vu souvent la strangurie suivre l'usage de ce remede (4). Kamer compte la perte de la vue, les spasmes cyniques, la paralysie des membres, la mort, au nombre des funestes effets de ce remède (5). Fred. Hofmann affure que la tension & la dureté du bas-ventre, d'où réfultent la constipation, la suppression d'urine, ou bien

(1) Ibid. Cent. III, Obf. 92.

(2) Eph. nat. curios. Dec. II, Ann. IV, Obf. 120.

(3) Medicinisch Jahrgung V & VI, pag. 669.

(4) Stranguria quæ venerca dicitur mercurii aliquando potest esse effectus, publié à Venise en 1763.

(5) Medicina Castrensis, pag. 86.

unc

des Maladies Vénériennes:

40

une falivation soutenue spontanément pendant plusieurs années, accompagnée de foiblesse de la tête & d'une douleur cruelle de dents, suivie du marasme, & terminée par la mort, sont comptés au nombre des aceidens qui suivent quelquefois l'administration du mercure (1). M. Carrère assure que, donné à la plus petite dose aux sujets sensibles & irritables; il enflamme la bouche, produit une falivation abondante, & que les douleurs de tête, l'anxiété générale, l'infomnie, le délire & beaucoup d'autres accidens plus graves encore, en sont l'effet prochain. Il range même la phthisie, soit pulmonaire, soit nerveuse, au nombre des effets confécutifs de l'usage de ce remede (2).

Il est très intéressant d'observer encore que le mercure, introduit dans le corps, peut s'y arrêter, s'y fixer, y faire des ravages d'autant plus effrayans, qu'on en méconnoît la cause, & ce n'est point ici

⁽¹⁾ De imprud. medicat. multorum morborum causa. §. 39!

⁽²⁾ Recherches fur les malad. vén. chron. pag. 119. 121,

30 Recherches sur la guérison une simple conjecture, une crainte dénuée de sondement : l'expérience prouve cette triste vérité jusqu'à la démonstration.

C'est ce minéral fixé qui procure quelquefois le tremblement des membres.

C'eft lui certainement qui occafionne la falivation qui dure après le traitement, celle qui furvient fpontanément dans la fuite, même très-long-tems après cette époque, & ces cas font fréquens; telle eft celle que Fred. Hofmann a observée, qui s'eft foutenue pendant plusieurs années, & dont j'ai déja fait mention.

Telle eft celle dont parle Fontanus, qui parut un an après les frictions mercurielles chez une fille de douze ans, qui n'avoit pas falivé pendant le traitement, & qui, attaquée en même-tems d'une diarrhée, en mourut : on trouva du mercure dans fon corps (1), &c. &c.

Un Ecrivain du seizieme siècle, dont le nom est ignoré, & dont le manuscrit qui traitoit de plusieurs sujets d'anatomie & de

(1) Respons. & Curat. med. p. 100.

des Maladies Vénériennes. 51 médecine n'a été connu que par la communication qui en a été faite à M. Targioni Tozzetti, contient une obfervation remarquable, que je copie d'après ce Médecin Italien.

« Loríqu'on difféque les cadavres de
» ceux qui ont eu la maladie vénérienne
» & qui ont été traités par les frictions
» mercurielles, il furvient des hémorragies,
» malgré les précautions que le diffecteur
» prend pour l'empêcher ; pendant leur
» vie, ils font fujets aux anévryfmes : l'un
» & l'autre arrive, parce que les tuniques
» des veines ont été beaucoup amincies
» & affoiblies. Je tiens cela de Charles,
» mon maître, qui l'avoit obfervé fur
» beaucoup de fujets, & je me fuis con» vaincu auffi que cela eft vrai (1) ».

M. van-Swieten attribue cet amincissement des tuniques veineuses à la pésanteur du mercure, & il croit son séjour plus ordinaire dans ces vaisseaux que dans les

(1) Prima Raccolta di offervazioni mediche, pag. 91. D 2 52 Recherches sur la guérison artères : il fait à ce sujet, une discussion assez longue & concluante (1).

D'après ces observations, que l'expérience confirme, plusieurs praticiens n'héfitent point à admettre la possibilité & même la réalité du séjour du mercure dans le corps.

C'eft l'opinion de Fallope qui réprouve l'usage du mercure, par la crainte qu'il ne s'y arrête & n'y séjourne (2).

C'est celle de M. van-Swieten dont je viens de rapporter le témoignage.

C'eft celle de M. Spielmann qui affure que le mercure pénétre dans les plus petites cellules, qu'il s'y arrête, les détend, comprime les parties voifines, produit des maux d'autant plus graves & d'autant plus difficiles à guérir, qu'aucun remède ne peut, pour ainfi dire, pénétrer jusques-là (3).

(1) Ibid. pag. 492.

(2) De Morbo Gallico, ch. 76, dans la Collection de Luifinus, pag. 809.

(3) De hydrarg. præparatorum in sanguinem effectibus? §. 13. des Maladies Vénériennes: '53 C'eft encore celle de M. Sanchez, qui eft fi perfuadé du féjour du mercure dans le corps pendant plufieurs années, qu'il décrit tous les maux qui peuvent en réfulter (1).

Si les exemples & les autorités que j'ai cités laiffent encore quelques doutes fur les effets pernicieux que l'ufage du mercure occafionne après fon administration, l'ob² fervation les diffipera infailliblement.

On a trouvé du mercure dans le corps vivant.

Scholtzius attefte qu'on voyoit diftinctement le mercure dans les veines du bras d'un homme qui avoit fait un ufage fréquent de ce minéral; il couloit fuivant le trajet de ces vaisseaux lorsqu'on levoit le bras, & il refluoit lorsqu'on l'abbaissoit : cet homme, enfin, fut attaqué d'un flux hémorroïdal dont il mourut (2).

Petronio assure qu'un homme, qui n'a-

(1) Ibid. pag. 112, 114, note.

(2) Obf. communiquée & rapportée par Schenchius: Obf. med. rarior. Lib. VII. liv. 7. de argento vivo. Obf. 6. pag. 866. 54 Recherches fur la guérifon voit reçu que trois frictions mercurielles fur les bras, ressentit pendant plusieurs jours, un poids & un embarras dans l'estomac, & qu'il vomit ensuite du mercure dans le moment qu'il alloit à la garderobe (1).

Fallopio a trouvé du mercure amaffé dans les os des jambes de perfonnes qui en avoient fait ufage trois ans auparavant, en faifant l'ouverture de tumeurs furvenues à ces parties (2).

Fernel en a trouvé auffi en gouttes mobiles dans des os attaqués de carie vénérienne, & il affure que cela lui eft arrivé fouvent (3).

On trouve aussi du mercure dans les cadavres.

Castellus en a observé dans les cavités des os du crâne & des jambes de personnes qui avoient été traitées par les frictions, & particuliérement chez la femme d'un avocat, qui, à la suite d'un usage fréquent de

VILLY dil

()) Patholog. lib. 7, ch. 7.

⁽¹⁾ Ibid. liv. 5, ch. 1.

⁽²⁾ Ibid. pag. 809.

des Maladies Vénériennes: 55, ce remède, étoit devenue sujette à une pésanteur de tête considérable (1).

Petronio, au rapport de Renou (2), en a vu une grande quantité dans le crâne & dans les articulations des bras & des épaules.

Eustache Rudius (3) en a trouvé beaucoup dans les cavités des os.

Ant. Musa Brassavolus (4) en a observé plusieurs fois dans le crâne.

Garnerus (5) en a vu dans les ventricules du cerveau, où il l'a ramassé avec une cuiller, & l'a confervé.

Enfin Fontanus (6) raconte à ce sujet, l'histoire d'une fille de douze ans, qui portoit une maladie vénérienne héréditaire; elle sit usage de différentes préparations mercurielles & reçut les frictions

(2) Mat. med. liv. 2. fect. 1. ch. 15.

(3) De morb. occult. liv. 5. ch. 15.

(4) Aphrodif. pag. 694.

(5) Rapporté par Schenckius, ibid. liv. 6. obf. 12; pag. 786.

(6) Respons. & Curat. med. pag. 100:

⁽¹⁾ Rapporté par Bonet, Sepulch. sive Anat. Prast. liv. 4. sect. 10. obs. 3. tom. 3. pag. 452.

55 Recherches sur la guérison

fans éprouver ni fueurs, ni falivation, ni aucune espèce d'évactation; mais un an après, il lui furvint une falivation suivie d'une diarrhée, que *Fontanus* appelle *virulente* & qu'il croit avoir été produite par le mercure, dont cette jeune fille mourut. A l'ouverture de son cadavre, ce Médecin trouva des globules de mercure mobile réunis vers les articulations.

Il est donc certain que le mercure séjourne & se fixe quelquesois dans le corps humain, & que de son dépôt, dans une ou dans plusieurs parties, il résulte les accidents les plus fâcheux, terminés presque toujours par la mort.

Voici à ce sujet comment s'explique M. Sanchez.

« Si le mercure refte dans le corps, il
» s'enfuit la pâleur, la maigreur, l'atonie
» générale des membres & des mufcles,
» une toux qui tourmente fans ceffe les
» malades, des maladies de poitrine, &c.
» J'ai vu, quatre ans après le traitement,
» des malades étiques, mélancoliques &
» prefqu'anéantis,.... Le mercure refte

des Maladies Vénériennes 57, » dans le corps pendant quatre ou cinq » ans, & le malade est en danger de périr » d'une suppuration au poumon (1).

Je conclus, & on doit conclure comme moi, que le mercure est un remede dangereux, que les précautions les plus attentives font souvent inutiles pour en prévenir les mauvais effets, & qu'on ne doit pas être surpris que beaucoup de praticiens se soient réunis pour en proferire l'usage.

Blegny affure qu'il est un poison pour beaucoup de personnes, & que « quelques » malades sont ou trop foibles ou trop » délicats pour résister à la grandeur de » l'émotion & à la continuité de l'éva-» cuation qu'il excite (2) ».

M. Vigaroux croit qu'il aggrave souvent les symptômes (3).

1107 32. 7036. 23

J'ai déja dit que Fallope le réprouve.

- (1) Ibid. pag. 112. 114 note:
- (2) Ibid. pag. 313.
- (3) Ibid. pag. 7.

58 Recherches sur la guerison

Forestus le proscrit comme évidemment nuisible (1).

M. Spielmann décrit d'une manière effrayante, les accidents qu'il occafionne lorfqu'il est introduit dans le corps en trop grande quantité, & on fait qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'évaluer la quantité qui pénétre dans le corps & dans la masse des humeurs.

« Il détruit, dit ce Médecin, la con-» fiftance naturelle des humeurs & fait » paffer leur partie la plus épaiffe dans » les plus petits vaiffeaux; ceux - ci, dif-» tendus outre mefure, compriment les » vaiffeaux voifins & font tuméfier les » parties qu'ils parcourent; il en réfulte » un obftacle au retour du fang veineux; » le mercure lui-même s'arrête dans les » cellules dans lefquelles il a pénétré, les » diffend, comprime les parties & pro-» duit des maladies très-graves, d'autant » plus difficiles à guérir, qu'aucun remède

(1) Ibid. liv. 32. pag. 539.

des Maladies Vénériennes. 59 » ne peut pour ainsi dire, pénétrer jus-» ques-là (1) ».

Vochs, Hutten, Montanus, J. Langius, Fernel, Haschard, Tomitanus, Paulmier, Quiquebeus, Minadoüs, Claudini, Massaria, Decker, Craanen, Heinsius, Knoerr, &c, en proscrivent absolument l'usage.

Les mauvais effets du mercure sont fi connus, que, dans quelques états, ils ont fixé l'attention du gouvernement; on en a défendu l'administration dans les hôpitaux de Padoue vers l'an 1730 (2); on a même étendu cette proscription dans plufieurs autres Etats de l'Italie (3).

Mais le danger des préparations mercurielles est bien plus certain & plus effrayant dans les maladies vénériennes chroniques, c'est-à-dire, lorsque le virus vérolique conserve son caractère primitif, & reste cependant envelopé dans la massie des humeurs, sans manifester son exis-

(1) Ibid. §. 13.

(2) PISO, de regimine magnor. auxil. Diff. 4. pag. 319.

(3) SVEDIAUR, ibid. pag. 309. note.

So Recherches sur la guérison

tence par aucun figne extérieur, ou bien lorfque le virus dégénéré, ayant perdu fon premier caractère, prend la forme de différentes maladies qui n'ont aucune apparence vénérienne, ou enfin quand il est compliqué avec un vice étranger comme le cancéreux, l'écrouelleux, le fcorbutique, le dartreux, le rachitique, le teigneux, le laiteux, &c.

Je me difpenferai d'entrer dans des détails particuliers à ce fujet ; M. Carrère vient de publier un excellent ouvrage fur cette matiere (1) qui avoit été jufques ici , négligée par les Praticiens. On y trouve des idées & des vues abfolument neuves fur le caractère & la marche de ces maladies, fur l'identité de leur action avec celle du mercure & fur les moyens les plus propres à les combattre; il y démontre, fur-tout, combien ce minéral deviendroit pernicieux dans leur traitement. J'invite à lire attentivement cet ouvrage intéreffant,

(1) Recherches fur les malad. vén. chron. Parif. Cuchet, 1788, in-12.

des Maladies Vénériennes. 61 rempli de détails instructifs, de réfumés lumineux & de preuves sans replique.

have le filence her les paraluties des membres. - a fir bes perses de la \$, fir los patines

Dangers de la salivation.

white house

LE mercure, de quelque manière qu'il soit administré, soit qu'on l'applique extérieurement, soit qu'on en prescrive l'usage intérieurement, provoque souvent une salivation plus ou moins abondante; c'est un fait que personne ne conteste.

Indépendamment des maux que produit le mercure en général, la salivation en ajoute qui lui sont propres.

Kramer s'exprime, à ce sujet, d'une manière bien précise ; il examine, il difcute les inconvénients de la falivation, & il ajoute :

« On ne vous avertit point que pen-» dant la falivation le malade est cruelle-» ment tourmenté, que le pouls est abso-» lument fiévreux, que beaucoup en meu-» rent fans aucune cause extérieure, &

» que beaucoup ont éprouvé plufieurs fa» livations fans aucun fuccès; on garde
» le filence fur les paralyfies des membres,
» fur les pertes de la vue, fur les fpafmes
» cyniques qu'elles ont produit, fur le
» nombre des malades qu'elles ont tués;
» je vous confeille de vous abftenir de
» cette méthode meurtrière (1).

Il rapporte encore des observations particulières, qui prouvent sans réplique les suites facheuses de la falivation; elles sont soutenues & confirmées par celles de Camerarius & de Vercelloni (2).

M. van-Swieten, fur le même fujet, fait trembler le Praticien le plus téméraire & le malade le plus intrépide. « La faliva-» tion, dit-il, occafionne des douleurs » énormes & des érofions à la langue, » qui eft quelquefois remplie de gerfures » ou de crevaffes profondes, des hémor-« ragies qui viennent des parties internes » de la bouche corrodées, qui arrivent

(1) KRAMER, Med. Caftr. pag. 86.

(2) Commerc. litter. Norimberg. 1734. hebd. 41. 42. pag. 322. 330.

63

souvent, sur-tout, lorsqu'il y a des 23 dents cariées, & qui sont quelquesois 12 si considérables, qu'on doit recourir à 37 l'application d'un fer rouge pour les ar-50 rêter; la déglutition difficile, quelque-33 fois presqu'interceptée, une expuition 80 continuelle & abondante qui se sou-» tient la nuit & le jour, & qui empêche » les malades de fe livrer au fommeil; la » chûte des dents, auparavant faines, de " sorte que plusieurs, quoique dans la " fleur de l'âge, les ont perdues en sor-» tant du traitement ; des érofions des » parties internes de la bouche qui pro-» duisent des adhérences de ces parties " lorsqu'elles se guérissent, de sorte que, » quelquefois, on ne peut plus ouvrir les » mâchoires; l'adhérence des parties laté-» rales de la langue aux gencives, ou aux » parties internes de la bouche; enfin, les » malades souffrent si cruellement pen-» dant le traitement, qu'il défirent sou-» vent la mort, pour se délivrer des tour-» ments qu'ils endurent (1).

(1) Van-Swieten, ibid. pag. 506.

» Toutes les parties de la bouche & de » la gorge, dit auffi M. Vigarous, se tu-» méfient horriblement & avec rapidité, » la déglutition des aliments folides ne » peut plus se faires les malades n'avalent » même les liquides qu'avec beaucoup de » peine, toute la bouche est dans un dé-» fordre épouvantable ; les dents s'ébran-» lent, chancellent & tombent, la mâ-» choire se bride souvent, le sommeil se » perd, il se fait des transports à la tête, n suivis de délire, de convulsions, de » spasme, de tremblement des membres, » qui souvent persévèrent pendant le reste » de la vie; la fièvre lente survient, les » phthyfies nerveuses, la sécheresse, la » confomption, enfin la mort. Tels font, » affez souvent, les accidents qui accom-» pagnent ou suivent ce traitement dan-∞ gereux (I).

» J'ai vu, plus d'une fois, dit encore » M. Svediaur, des malades que la fali-» vation a tués, en épuifant leurs forces,

(1) Ibid. pag. 18.

"fans

des Maladies Vénériennes. 65 la fans qu'on ait pu l'arrêter ou la ditni-» nuer par quelque remède que ce pût » être; d'autres qui n'y succomboient pas » entièrement, demeuroient languissans » pendant des mois & des années entiè-» res, par l'effet de cette salivation, &) j'en ai vu plusieurs mourir d'une phthy-» sie occasionnée par un pareil traitement. » D'ailleurs la falivation est très-pénible » pour le malade, en l'obligeant à cra-» cher nuit & jour, & en remplissant sa » chambre d'une odeur très-défagréable, " & elle a de plus l'inconvénient de caufer » des ulcères douloureux dans la bouche, » dans la gorge, &c. Si on ne fait pas affez " d'attention, dans le temps, à ces ulcè-» res, qu'on les prenne pour vénériens, & " qu'on infifte fur l'ulage du mercure, ils » deviennent plus dangereux que la ma-» ladie vénérienne même. Il peut donc » paroître surprenant qu'on ait conservé » & qu'on pratique, encore, dans les hô-» pitaux une méthode aussi dangereuse » que celle de la falivation (I) ».

(1) Ibid. pag. 286.

M. Aftruc, quoique partifan décidé de la falivation, est entraîné par la force de la verité, & ne diffimule pas les accidents qu'elle occasionne : comme ses ouvrages font entre les mains de tout le monde, j'y renvoie ceux de mes Lecteurs, qui voudront les confulter.

Mais aux dangers qui réfultent de l'ufage du mercure, lorfqu'il provoque la falivation, se joignent encore les inconvénients du remède en lui-même; c'est ce que je vais prouver.

§. III.

Dangers de l'usage extérieur du mercure.

Les lotions, les emplâtres, les bains mercuriels, font oubliés aujourd'hui; les frictions font le plus généralement adoptées; on a recours encore quelquefois aux fumigations. Je ne parlerai point des trois premiers moyens: je me bornerai aux derniers; je dirai un mot des lavements mercuriels · ils ne font cependant pas,

67

à la rigueur, un remede externe, mais on ne peut pas aussi les ranger dans la classe des remèdes internes.

dang lessementless des conter ton

modiques, des crifpations, des me

Dangers des lavemens mercuriels.

Le sublimé corrosif fait la base des lavemens mercuriels; il exerce, d'abord, une action directe sur les intestins; s'il en passe dans les vaisseaux chyleux, il se mêle avec la masse du sang, & il agit disséremment sur les solides & sur les fluides.

On peut appliquer à l'action de ce remède, passé dans le sang, les principes que je développerai dans le Paragraphe suivant, en parlant de l'usage intérieur des préparations mercurielles, & j'y renvoie mon lecteur.

- Le fublimé corrosif, comme on sait, -est âcre & caustique; il doit nécessairement faire une impression vive sur le canal intestinal, dont la sensibilité est connue:

des lavemens bien moins irritants, tels que ceux qu'on prépare avec le fel marin, quelque purgatif, le tabac, &c, procurent tous les jours des irritations dans les entrailles, des conftrictions fpafmodiques, des crifpations, des météorifmes; ne doit-on pas attendre au moins des effets équivalens du fublimé corrofif? Le mélange des liqueurs mucilagineufes ne rend pas ce remède? plus sûr; fi le fublimé n'eft pas affez émouffé, il agit evec fon énergie ordinaire; s'il l'eft trop, il n'agit plus.

L'expérience confirme ce que je viens de dire; car les lavemens mercuriels enflamment les hémorroïdes, occafionnent quelquefois des mouvemens convulfifs, des irritations d'entrailles, des coliques violentes, des tranchées vives, des felles fanguinolentes, la chûte du fondement, la fièvre; on les a vu même, quoique rarement, provoquer la falivation. Ces accidens ont été obfervés & atteftés par MM. Gardane, Girard, Defiremaux, & encore des Maladies Vénériennes. 69 dans les expériences qui ont été faites avec ce remede dans l'Hôpital de Toulon & dans celui de la Pitié à Paris (1).

II.

Dangers des fumigations mercurielles.

Le mercure qui s'élève avec la vapeur, fe porte & s'applique fur toutes les parties du corps, principalement fur la tête & fur la poitrine, avec plus de force & en plus grande quantité, que dans aucune autre méthode. Il pénètre intérieurement par tous les émonctoires & les vaisseaux abforbans de la peau; il s'infinue d'une maniere plus universelle & plus pénétrante; il doit donc, étant administré en fumigations, faire des ravages plus prompts & plus graves; aussi, voit-on les malades qui en font usage, attaqués de states, de convulsions, de tremblemens; ce remède détruit, ou au moins, altère les facultés

(1) Mémoire sur l'insuffisance & le danger des lavemens unti-vénériens, par M. Gatdane; 1770, in-8°.

E ;

corporelles & intellectuelles; il occasionne la paralysie, l'épilepsie, l'apoplexie & la mort; on a vu même beaucoup de malades périr pendant l'opération.

Les modifications ne préviennent pas les inconvéniens; car le mercure, à dose foible, ne produit aucun effet, à dose suffisante, il agit avec trop de violence.

L'autorité vient à l'appui de ces affertions, sur les funestes effets de ce remède.

J. Benedictus le regarde comme un poifon certain; il assure qu'il a fait mourir un fameux Peintre de Bologne, & qu'il a rendu une femme apoplectique (1).

Benoît Victorius l'a vu arrêter la refpiration, produire une fuffocation fubite, détruire le mouvement & le fentiment, procurer facilement le fpasme, le tremblement des membres, la paralysse, l'épilepsie & l'apoplexie; aussi, confeille-t-il de s'en préferver, comme d'un ennemi qui donne la mort (2).

De morb. Gall. cap. 4.
 De morb. Gall. cap. 7.

des Maladies Vénériennes. 71 Ant. Musa Brassavolus l'a vu aussi occasionner l'apoplexie & la mort (1).

Zacutus Lusitanus assure que plusieurs malades sont morts de ses effets pendant l'opération (2).

M. Louis dit qu'on a remarqué que parmi les malades qui ont été foumis à ce traitement, les uns ont été attaqués de spasses, de convulsions, les autres de tremblemens, de paralysie, & que plusieurs sont morts apoplectiques dans l'opération (3).

M. Van-Swieten affirme que par cette méthode, le mercure pénètre dans le corps en plus grande quantité, qu'il met les malades dans un état déplorable, détruit leurs forces, les rend paralytiques, fujets aux tremblemens, inhabiles à tout, &c. (4).

Ce qui arrive aux doreurs, aux ouvriers qui emploient fréquemment le mercure,

(1) Ibid. ac fuprà.
 (2) Prax. hiftor. lib. 2. cap. 14
 (3) Ibid. pag. 125.
 (4) Ibid. pag. 491.

à ceux qui travaillent à l'exploitation des mines d'où on le tire, vient à l'appui des obfervations précédentes; ils font très-fujets au tremblement des membres, ils deviennent fouvent impotents, & meurent presque tous de bonne-heure, après avoir langui pendant long-temps.

Aussi, tous les praticiens que je viens de nommer proscrivent-ils cette méthode.

Boehm la regarde comme pernicieuse par la lésion qui en résulte des viscères les plus intéressants (1).

Zacutus Lusiuanus (2), Petronio (3) & Ferdinandus (4), confeillent de n'y recourir que lorsque tous les autres moyens ont été sans effet, & que le malade est fans espoir de guérison.

Enfin, parmi le grand nombre de praticiens recommandables qui rejettent les fumigations, on compte Fracastor, Du-

- (1) Ibid. § 17. (2) Prax. hift. lib. 2. cap. 1.
- (3) Ibid. lib. 6. cap. 20.
- (4) Cent. hiftor. Obf. 17.

'des Maladies Vénériennes: 73 laurens, Cefalpin, Wedel, Loff, Rebentroft, Albini, Langius, Astruc, Deidier, Fred. Hofmann, Boerhaave, &c.

Cependant les fumigations mercurielles peuvent être utiles en certains cas particuliers, lorfqu'il refte quelqu'engorgement ou quelque dureté que le traitement ordinaire n'a pu détruire; alors on les dirige feulement vers la partie affectée, & elles deviennent fimplement locales. *Thierry* de *Hery* a tracé avec intelligence la marche qu'on doit fuivre dans ces circonftances, & a éprouvé lui-même le fuccès de l'application de fes principes.

III.

Dangers des frictions mercurielles.

Je viens de décrire les inconvénients & les dangers inféparables de l'administration du mercure en général; mais les frictions en préfentent encore d'autres qui font particuliers à cette méthode; de l'incertitude reconnue fur la quantité de mercure qui

74 Recherches fur la guérifon s'introduit par les pores de la peau, & fur celle qui passe dans le sang, il réfulte que rien n'est assuré sur la dose qu'on en donne, (j'ai déja traité ce sujet); aussi, voiton tous les jours ce remede administré en grande quantité, ne produire que peu d'esset, tandis qu'à une dose beaucoup moins considérable il fait des ravages allarmans.

La falivation est encore presqu'inévitable dans la méthode des frictions, & tout concourt à la provoquer.

1°. La disposition ou la sensibilité du sujet, souvent inconnues au Praticien.

2°. L'impossibilité d'apprécier la quanrité de mercure qui passe dans le sang.

3°. Celle de juger la portion qui refte fur le linge qui couvre les parties frictionnées, & qu'on est dans l'usage de laisser pendant tout le traitement, & il est esfentiel de faire observer qu'à chaque friction le linge se charge d'une nouvelle portion de pommade mercurielle ; ce qui contribue à déterminer tout-à-coup une falivation imprévue, ou à augmenter celle

75

qui eft déja établie; cela arrive foit par l'application continuée d'une couche de mercure fur la peau déja irritée, dont les pores font en conféquence plus difpofés à s'en laisser pénétrer, foit par l'obstacle qu'oppose à la fortie de la matiere transpiratoire, la couche grasse & épaisse dont on bouche les pores exhalans, ce qui nécessite le reflux de cette matiere ou son sejour dans la masse du sang, & détermine son cours vers les glandes falivaires.

4°. Les atômes mercuriels dont est chargée l'atmosphère de la chambre des malades.

On ne fait ordinairement aucune attention à cet inconvénient; il est grave pourtant, puisqu'il suffit souvent pour déterminer ou pour augmenter la falivation, même pour l'entretenir, quoiqu'on sufpende l'usage du mercure; elle est quelquesois opiniâtre au point qu'elle résiste à l'usage de tous les remedes, tandis que pour la calmer il ne s'agiroit que de transporter le malade dans un autre appartement.

Ce n'est point ici une supposition, une conjecture ; c'est un fait que ne révoque point en doute M. van-Swieten, & que l'observation prouve tous les jours. M. Goulard a vu plus d'une fois dans l'Hôpital de Montpellier, des malades placés dans la salle des frictions, seulement pour y être préparés à les recevoir, éprouver des falivations abondantes, suivies de fièvre, du gonflement de la tête, de convulsions, même de la mort. Il raconte fur-tout l'hiftoire d'un foldat scorbutique à qui on n'avoit pas encore donné la plus petite dose de mercure, & qui éprouva dans cette falle une falivation confidérable, accompagnée d'accidens si violens, qu'aucun remède ne put calmer, & qui se termina par la mort (I).

On dira peut-être que ce malheur n'arrive que dans les Hôpitaux où les malades font réunis en grand nombre, & qu'un

(1) Remarq. & Obf. prat. sur les maladies vén. pag. 57. 55. 56. des Maladies Vénériennes. 77, malade isolé dans une chambre particuliere ne doit pas le redouter.

L'observation prouve le contraire. Fabrice de Hilden nous apprend qu'une femme infectée de maladie vénérienne donnoit ses soins à son mari qu'on traitoit par les frictions; elle attendoit la guérison de celuici pour entrer elle-même dans les remèdes ; elle n'avoit encore fait aucun usage du mercure, lorsque tout-à-coup elle éprouva une falivation accompagnée d'ulcères à la bouche ; les accidens devinrent si considérables qu'on fut obligé de transporter la malade dans un appartement particulier où la falivation se foutint & opéra sa guérison fans le securs d'aucun autre médicament (1).

Les inconvéniens & les dangers inféparables de la méthode des frictions doivent donc la faire proferire. M. van-Swieten ne l'a jamais confeillée (2), & voici comme M. Vigaroux en parle.

(1) Ibid. Cent. 5. Obf. 98. (2) Ibid. pag. 493.

78

« Malgré toutes les précautions, il y à » des tempéramens si irritables & si sen-» fibles, que les plus légères frictions, » que la plus petite dose de mercure leur » enflamment la bouche & produisent » des falivations abondantes. Ces faliva-» tions s'annoncent ordinairement par des · douleurs de tête gravatives, rarement » lancinantes, par des anxiétés générales, » des infomnies, par la tuméfaction des » gencives, des glandes maxillaires, amyg-» dales & autres; ces accidens sont suivis » bientôt après d'une exulcération cou-» verte d'escares blanches, d'une puanteur » gangreneuse qui attaque indistinctement » toutes les parties de la bouche que je » viens de citer; les bords de la langue, le » palais, son voile, la luette en sont affec-» tés, souvent même les os du palais tom-» bent en pièces par une espece de carie » qui leur est imprimée par l'effet du mer-» cure, bien plutôt que par celui du virus » qu'on prétendoit combattre (1)».

(2) 1444 pag. 293

(1) Ibid. pag. 18.

des Maladies Vénériennes. 79 Il dit auffi, en parlant des maladies vénériennes compliquées,

« Ces deux méthodes (les frictions par » la falivation & par extinction) guériffent » quelquefois, mais elles n'auront de suc-» cès que dans les cas de maladie véné-» rienne contractée par des sujets sains, » d'ailleurs bien constitués, dont les hu-» meurs ne font point empreintes d'autres » virus ; dans les cas contraires, des faliva-» tions abondantes & inattendues mena-» cent les malades d'une deftruction pro-" chaine, ou bien par une altération gé-» nérale des humeurs, bientôt fuivie d'une » diffolution scorbutique, putride, qui » annonce un état gangreneux & mortel, » ou bien par une fièvre lente qui les jette » dans la confomption & dans le marasme » qu'aucun remède connu ne fauroit gué-» rir.... Quelques soins qu'on se donne » en administrant le mercure, quelques » petites que soient les doses dont on » forme chaque friction, quelque foit l'in-» tervalle qu'on met d'une friction à l'au-» tre, on voit très - fréquemment que les

» quatre ou cinq premieres produisent des
» falivations abondantes. Ces falivations
» font fuivies d'escares blanches qui exha» lent une puanteur horrible, & cette dé» gradation est fouvent accompagnée d'hé» morragie fuivie de la destruction des
» vaisseaux fanguins, le corps s'éma» cie par la durée des accidens; il dépérit
» enfin par une fièvre constante & fou» tenue (I) ».

Fabrice de Hilden annonce que les frictions produisent le marasime (2). Wepfer l'assure de même (3). On trouve dans les observations de Camerarius (4) qu'elles causent des hémorragies effrayantes dans la bouche, &c. Ici finiront mes citations sur cet article; je les multiplierois inutilement.

ervalle qu'on met d'une triction à l'aus

pour on voir ties - fréquemment aue les

- (1) Ibid. pag. 20. 22.
- (2) Ibid. Cent. 3. Obf. 92.
- (3) Obl. 75.
- (4) Diff. Taurin. Epift. epift. 7:

§. I V.

Dangers de l'usage intérieur du Mercure.

Les préparations mercutielles deflinées à l'ufage intérieur font toutes âcres, cauftiques, corrofives, très-nuifibles par conféquent. Les Précipités font des cauffiques qu'on ne peut ni adoucir, ni modifier; les préparations faites avec les acides minéraux préfentent toujours, felon le langage de M. Louis (1), l'idée des moyens dont on fe fert pour altérer le mercure, de l'eauforte, de l'eau régale, de l'efprit de nitre, de l'efprit de vitriol, par conféquent font autant de poifons violens, de préparations capables d'enflammer, de brûlet & de confumer en un inftant les parties qu'elles touchent.

Le Sublimé corrofif, qui est le plus répandu, le plus en usage, est aussi le plus actif & le plus dangereux.

Les détails sur les dangers qu'entraîne l'usage de toutes ces préparations, pour-

(1) Ibid. pag. 100.

roient être très étendus; mais comme M. Carrère vient d'en préfenter les réfultats (1), qu'il s'appuie fur fes obfervations & fur celles d'un grand nombre de Praticiens, qu'il offre à fes lecteurs la réunion complette des fuites qu'entraîne ce médicament & l'enfemble frappant des motifs qui doivent le faire proferire, je vais transcrire ce qu'il en dit, & je ne me permettrai pas d'y ajouter une feule réflexion.

« Ces préparations font encore plus » dangereuses que l'usage extérieur du » mercure; elles sont toutes âcres, cauf-» tiques, corrosives; quelques moyens » qu'on emploie pour les adoucir, on ne » peut y parvenir; on ne fauroit les dé-» pouiller entiérement des parties corro-» fives, étrangeres au mercure qui leur sert » de base; elles peuvent devenir & de-» viennent quelques un vrai poison. Je » m'arrête fur-tout au sublimé corrosif » dont l'emploi facile a beaucoup trop » étendu l'usage.

(1) Recherches fur les malad. vén. chron. p. 134. & fuiv.

83

» Ce remede vraiment dangereux eft » entre les mains de tout le monde ; les » personnes dépourvues de toutes sortes » de connoiffances se l'administrent elles-» mêmes & l'administrent aux autres; il » fait la base de la plupart des remèdes » des Empyriques; les jeunes gens, à peine » instruits des premiers élémens de la Chi-» rurgie,& ignorant absolument tous prin-" cipes de pratique médicinale, de chymie " & de matiere médicale, le donnent har-» diment au premier venu; il n'est point » jusqu'aux garde-malades qui ne se per-» mettent de le confeiller & de l'employer. » Mais je ne conçois point que des Mé-» decins instruits puissent s'en permettre » l'emploi, qu'ils puissent le confeiller fans » discernement dans tous les cas, toutes » les circonftances & pour tous les tem-

» les circontances & pour tous les tem» péramens, qu'ils ofent en faire ufage,
» en difpenfant les malades des précautions
» qui pourroient contribuer à en dimi» nuer le danger, comme le régime doux,
» léger & humectant, les bains, les émol» liens, les adouciffans, l'attention de fe

Recherches sur la guérison 84 » tenir chaudement, de ne point s'exposer aux intempéries de l'air, d'éviter les tra-» vaux & les exercices fatigans, qu'ils ne » craignent pas même de préfenter l'eau » comme le meilleur véhicule de ce remède, » le plus propre à prévenir tous les accidens, » ou à y remédier, que dans le moment » où ils avouent que ce remede ne sauroit » convenir dans certains cas, comme de » toux opiniâtre, de fievre lente, de cra-» chement de fang, ils n'héfitent point ce-» pendant à le conseiller toujours; enfin » qu'ils le mettent eux-mêmes entre les » mains des ignorans, des femmes, des » habitans des campagnes, qu'ils n'en » parlent que par chopines & par pintes, » qu'ils le prescrivent à trois quarts de » grain par jour, qu'ils en conseillent » jusqu'à fix bouteilles pour le traitement » des femmes robustes, & quatre pour » celui des femmes plus foibles, en fixant » la dose à douze grains par chopine, & » par conséquent à vingt-quatre grains par » bouteille, dose énorme & capable de » faire frémir l'homme le plus intrépide.

84

On cherche vainement à adoucir ce
remède en le déguifant fous la forme
d'un fyrop, ou en le combinant avec
le lait, ou quelque boiffon adouciffante,
il n'en est pas moins un poifon, & un
poifon très-corrosif. Si, en l'adouciffant, on diminue son énergie, la dose
ordinaire devient infuffisante, & il faut
l'augmenter; on ne prévient, ainsi, aucun inconvénient, & on court toujours
le même danger.

» Ce remède produit les accidents les
» plus violents, & les ravages qui en font
» la fuite, font très-fréquents. Il y a peu
» de tempéraments qui puiffent y réfif» ter, l'eftomac le fupporte difficilement,
» auffi produit-il fouvent des vomiffe» ments énormes; fon action fur les intef» tins détermine des coliques violentes,
» fuivies fouvent de flux dyffentériques;
» s'il paffe dans le fang, il porte fon ac» tion fur les fibres des vifcères, occa» fionne des maladies du foie, des con» vulfions, des crachements de fang; il
» laiffe après lui des fuites encore plus fà-

F 3

86 Recherches sur la guérison » cheuses, des maladies de langueur, des » affections douloureuses, des maux de

» nerfs, des fièvres lentes qui rendent fou» vent l'existence pénible, & mènent quel» quefois au tombeau.

» C'eft même un remède infidèle; il ne » produit, très-fouvent, que des guéri-» fons infidieuses, qui inspirent une fausse » sécurité par la disparition des symptô-» mes; mais tantôt leur nouvelle appa-» rition détruit le prestige, tantôt le vi-» rus n'est qu'émoussé , retenu dans le » corps, & produit des maladies véné-» riennes chroniques.

» Ce n'est point d'aujourd'hui que je
» tiens ce langage; depuis long-temps,
» une triste expérience m'a fait connoître
» les effets meurtriers de ce remède, &
» m'a affermi dans la réfolution de ne
» jamais l'employer. Dès 1774, j'ai publié
» le réfultat de mes observations; j'ai dit
» que j'avois vu plusieurs fois ce remède
» agir principalement sur la poitrine &
» fur les tuniques de l'estomac, rendre ces
» parties foibles & délicates, produire des

des Maladies Vénériennes. 87 » rhûmes de poitrine fréquents, des op-» preffions violentes, des toux habituel-» les, des coliques, des cardialgies, quel-» quefois même des phthyfies pulmonai-» res (1).

» Je pourrois citer une multiplicité
» d'obfervations rapportées par un très» grand nombre de praticiens, qui préfen» tent des faits analogues & même beau» coup plus graves; je me bornerai à quel» ques-unes.

» M. Cartheufer a été fi convaincu des » mauvais effets du fublimé corrofif, » dont il a été fouvent le témoin, qu'il » exhorte tout homme jaloux de fa répu-» tation, & qui ne veut avoir rien à fe » reprocher, à ne l'employer jamais inté-» rieurement; il ajoute que fes effets délé-» tères ne fe manifeftent fouvent, que » long-temps après qu'on en a fait ufa-» ge (2).

 (1) Voyez mon Traité des malad. inflammatoires, Paris Vincent 1774, in-12, pag. 235. 236.
 (2) Cartheufer, Pharmacologia, Berlin, 1745, in-8°, & F 4

88

» M. Louis s'eft convaincu par fa pro-» pre expérience de l'infuffisance & du » danger de ce remède, il a vu les per-» sonnes les mieux traitées, éprouver une » nouvelle apparition des mêmes fimptômes, quatre, cinq & fix mois après le » traitement; il lui a vu produire des nau+ » sées, des vomissements, des coliques » intestinales; il a vu des poitrines déla-» brées par son usage, des gens d'une " maigreur extrême, que rien n'a pu réta-» blir. Cet habile Chirurgien conclut de » ses observations, que, malgré toutes » les précautions, ce remède eft, ou dan-" gereux à forte dose, ou insuffisant à dose » foible, qu'avec quelque circonspection » qu'on le donne, on n'est jamais assuré " des effets consécutifs qu'on a à craindre, » que les personnes les plus robustes se » sentent toujours de son usage, qui de-» vient mortel pour les perfonnes déli-» cates (I).

de suspectis quibusd. PHARM. salino-mercur. Francfort, 1759, in-4°. (1) Louis, Parall. des diff. méthod. de traiter la maladie

80

» M. Bromfeild a fait les mêmes obser-» vations, & tient le même langage; il a » vu constamment les symptômes se diffi-» per aisément & reparoître quelque temps » après; il a connu un Chirurgien de beau-» coup de mérite, qui a vu la même cho-» se, & qui perfuadé du peu de confiance » que ce remède mérite, en a abandonné » l'ufage; il a vu encore que la plupart » de ceux qui le prenoient le matin, se * plaignoient de grands maux de cœur & » d'envies de vomir, que les uns avoient » des coliques violentes, que les autres en » étoient si incommodés, qu'il ne put le » leur faire continuer, même à la plus pe-» tite dose; auffi avoit-il cessé de s'en ser-» vir lorfqu'il a écrit (1).

» M. Boehm a connu de grands Mé» decins, de fameux Chirurgiens qui l'ont
» abandonné après l'avoir employé ; il

ven. Amsterdam, Changuion, 1764, in-12. pag. 101. 160. 161. 163.

(1) Bromfeild, Obf. sur les diff. especes de Solanum, &c. Paris, 1761, in-12. pag, 110, 111, 112, 113.

affure que fon pere n'en a point obten 1
» les effets qu'il en attendoit, & que fes
» propres obfervations l'ont convaincu
» qu'il ne mérite point les louanges ou» trées qu'on lui donne; il ajoute que le
» danger auquel il expofe, & les cures
» tirées en longueur & infidèles, font des
» confidérations qui doivent retenir des
» mains prudentes (1).

» M. Schwediaver a vu que les effets
» conftants de ce remède, fur tout dans
» les perfonnes d'une complexion déli» cate, font des douleurs à l'eftomac &
» aux inteftins, la perte d'appétit, les tran» chées violentes, les diarrhées, quelque» fois des coliques dangereufes, & que,
» s'il entre dans le torrent de la circula» tion, il excite des crachements de fang,
» des convulfions, des fièvres nerveufes &
» d'autres maux plus funeftes encore; il
» ajoute que, pour un malade qui eft
» guéri, le plus grand nombre en con» ferve une conftitution délabrée, ruinée,

(1) Военм, variæ fyphilidis therapeiæ; Strasbourg, 1771. in-4°. §. 24.

» que la maladie en devient plus opiniâtre
» & plus rebelle, que le virus, après avoir
» demeuré affoupi pendant long-temps,
» éclate avec plus de fureur, & produit
» fouvent des fymptômes & des maladies
» dont on peut à peine deviner la nature,
» & qui éludent les efforts de l'art, fur» tout dans les perfonnes du fexe (1).

» M. Vigarous a observé que les ma» lades traités de gonorrhées par le sublimé
» corrosif, sont plus sujets aux rhûmes
» de vessie & des complications qu'il
» décrit (2).

» M. Lapeyre rapporte l'observation » d'un homme fort & robuste qui tom-» ba dans une phthysie pulmonaire, dont » il mourut, à la suite de l'usage du sublimé corrosif, & celle d'une semme qui » en mourut aussi, & dans le cadavre de » laquelle il trouva les parties supérieures » de chaque poumon presque détruites,

(1) Schwediaver, Obf. prat. fur les malad. vén. Paris, Cuchet, 1785, in-8º. pag. 300. 302.

(2) Vigarous, Obs. & rem. sur la complic. des sympt. vénér. &c. Montpellier, Martel, 1780, in-8°. pag. 102.

» avec un épanchement de férofité dans
» la poitrine. Il ajoute que, quelques foins
» qu'il ait pris, quelques précautions qu'il
» ait employées dans l'administration de
» ce remède, il en a toujours vu de mau» vais effets, & a observé qu'en général,
» il est très-pernicieux à la poitrine (1).

» Les partifans, eux-mêmes, de ce remede, ne peuvent s'empêcher de convenir de ces vérités; tels font, par exemple, MM. Locher, Stoerck & Murray;
» le premier fait l'aveu important qu'il y
» a des tempéraments, fur-tout chez les
» femmes, qui ne peuvent fupporter ce
» remède, & qu'il donne des convulfions
» ou des fpafines à quelques-unes dont le
» genre nerveux est extrêmement fenfi» ble (2); le fecond, en rapportant une
» obfervation qui prouve fon infuffifance
» ou fon danger dans une maladie véné» rienne chronique, avoue qu'il lui a vu

(1) Hift. de la Soc. Roy. de Med. 1777. pag. 222.
(2) Locher, .obf. pract. circà luem ven. epilepf. & meniam. Vienne, 1762. in-8°.

des Maladies Vénériennes: 93 » produire des chaleurs énormes, des fé-» chereffes à la poitrine, la foif, les dou-» leurs de tête (1); le dernier le préfente » comme agaçant l'eftomac, l'affoibliffant » à la longue, ne détruifant point ou ne » détruifant que très-difficilement le vice » qui réfide dans les plus petits vaiffeaux, » nuifible dans l'hémophthyfie, la phthy-» fie, les hémorroïdes, convenant rare-» ment dans les ulcères, & caufant des accidents fâcheux dans la complication » vénérienne & fcorbutique, ou une irrita-» bilité exceffive (2).

» Je pourrois joindre encore à ces au» torités celles de MM. Turner, Dossie,
» Hirschel, Gatacker, Huntdermarck,
» Brambilla, & d'un grand nombre de
» praticiens, dont le langage confirme» roit les observations & les affertions pré» cédentes.

(1) Stoerck, Ann. med. secundus. Vienne 1760. in-8°. pag. 225.

(2) Murray, Nonnulla circà meth. Luis ven. curanda medicamenta. Upfal, 1777. in-4°.

» D'après des faits, aussi multipliés, que » convaincants, un Médecin prudent » peut-il se permettre l'usage d'un re-» mède auffi dangereux? un malade peut-» il & doit-il s'y exposer ? peut-il hazarder » fa fanté, fa vie entre les mains d'une » foule d'ignorants, qui abusent avec au-» tant de témérité, que de hardiesse, d'un » remède qu'ils ne connoissent point ? Ne » doit-il point se faire une image effrayante e des maux auxquels il s'expose dans le » moment de l'usage de ce remède, & » plus encore de ceux qui peuvent en être » une suite éloignée, & qui sont d'au-» tant plus à craindre, que leur marche » est lente, cachée, infidieuse & n'en » laisse souvent développer les effets évi-» dents, que lorsqu'on ne peut plus y re-» médier » ?



TROISIEME PARTIE.

Des Sudorifiques.

On entend ordinairement par fudorifiques, les remèdes qui provoquent les fueurs; mais dans cette classe, il faut comprendre les apéritifs, les incisse, les atténuants, les fondants & les diurétiques; tous ces médicaments ont une fimilitude d'action & d'effets. Le même médicament qui chez un individu & dans une circonstance provoque les sueurs, détermine ou augmente chez un autre ou dans une autre circonstance, le cours des urines, l'expectoration, les évacuations alvines. Beaucoup de Médecins ont observé ces réfultats différents, & M. Carrere les explique d'une maniere fatisfaisante (1).

(1) « Les fudorifiques deviennent quelquefois diuré» tiques, & ces derniers font auffi quelquefois fudori» fiques. Cela dépend de la difpofition où fe trouve le

M. Venel avoit déja paru ranger les fondants, les béchiques incififs, les diaphorétiques & les diurétiques dans la même classe (1).

Ces remèdes ne peuvent être utiles dans le traitement des maladies vénériennes, que par l'évacuation qu'ils produifent; quelle que foit cette évacuation, elle est falutaire si elle facilite la guérison; elle est toujours subordonnée aux circonstan-

^{sh} fujet, du degré plus ou moins grand d'aptitude des
^{sh} couloirs de la peau, ou de ceux des urines, & de la
^{sh} tendance des fluides vers les uns ou les autres de ces
^{sh} couloirs; par exemple, lorfque le tiffu de la peau eff fer^{sh} ré par le froid, les vaiffeaux perfpiratoires étant moins
^{sh} difpofés à recevoir l'afflux de la matiere de la tranf^{sh} piration ou de la fueur, les fudorifiques provoquent
^{sh} plus aifément le cours des urines que celui de la
^{sh} transpiration: cela eff fi vrai, que pendant le froid
^{sh} on urine davantage & on transpire moins; ce phéno^{sh} mêne n'a rien de furprenant, lorfqu'on fait attention
^{sh} à l'analogie qui regne entre la peau, les reins & la
^{sh} vessifie, & au rapport qui existe entre les fonctions de
^{sh} ces différents organes n. Additions à la mat. méd. de

(1) Précis de mat. méd. Tom. II. pag. 372.

53

des Maladies Vénériennes: 97, ces qui la déterminent vers une partie, plutôt que vers une autre, & le Médecin ne peut, ni la prévoir, ni l'empêcher; auffi, je vais placer au rang des fudorifiques tous les remedes qui peuvent produire une évacuation propre à opérer une dépuration des fluides, néceffaire pour la guérifon des maladies vénériennes.

ARTICLE PREMIER.

Des Sudorifiques en général:

mires, auth, entre 'toutes les évacuations,

Les évacuations en général ont été jugées néceffaires dans le traitement des maladies vénériennes ; on guérit rarement celles - ci lorfque les remedes n'en produifent aucune ; le mercure même a été employé comme fondant ; on préfume qu'il agit en divifant la maffe des fluides & en déterminant l'excrétion des molécules morbifiques.

- Les évacuations qu'on s'eft le plus atta-

98 Recherches sur la guérison ché à provoquer, sont la salivation, les sueurs, les urines & les selles.

On a cru pendant long-temps que la falivation étoit abfolument néceffaire, & on regardoit une guérifon comme manquée, lorfqu'on n'avoit pu réuffir à la provoquer ou à la foutenir; mais les praticiens éclairés croient aujourd'hui qu'elle est inutile, même dans les traitements mercuriaux; plusieurs font persuadés qu'elle retarde la guérison ou qu'elle la rend incertaine.

Les fueurs produifent un effet plus falutaire; auffi, entre toutes les évacuations, c'eft celle qu'on s'attache le plus à provoquer, & le mercure lui-même ne guérit radicalement, felon beaucoup de praticiens, qu'autant qu'elles font foutenues pendant le traitement; c'eft en particulier l'opinion de M. Sanchez, qui affure que, lorfque l'administration du mercure n'eft point fuivie de fueurs chaque jour de fon ufage, la maladie ne fauroit être déracinée, que les malades pourront être guéris pen-

des Maladies Vénériennes.

dant quelques mois, mais que le principe de la maladie reftera toujours dans le centre du corps (1); auffi le mérite reconnu de cette voie dépurative a-t-il déterminé prefque tous ceux qui ont confeillé & employé les végétaux dans le traitement des maladies vénériennes, à confondre tous ceux qui peuvent produire une évacuation quelconque fous la dénomination particuliere de *fudorifiques*.

L'évacuation par les urines opere fouvent une guérifon plus prompte & plus certaine que les fueurs; j'ai fait cette obfervation : Valfalva & Morgagni l'avoient faite avant moi; aufli, lorfqu'ils ordonnoient les fudorifiques végétaux, ils en fufpendoient l'ufage dès qu'ils excitoient la transpiration ou les felles, & en augmentoient au contraire la dose quand ils provoquoient une excrétion abondante d'urine (2).

Les fondans, les diaphorétiques, &c.

(1) Ibid. pag. 150.

(2) Morgagni, de fed. & cauf. morb. T. 2, p. 370. 371

100 Recherches sur la guérison

agiffent quelquefois comme purgatifs; il eft fouvent néceffaire de déterminer ou de foutenir leur action vers les évacuations alvines, lorfque la nature indique ou choifit cette voic. Beaucoup de guérifons ont été opérées par cette efpece d'évacuation; j'en indiquerai quelques-unes.

M. Carrère a bien observé l'action de ces médicamens, & a désigné les circonstances qui engagent le Médecin à les déterminer ou à les soutenir, & les moyens de remplir cette indication (1)-

Tous les Praticiens fe réunifient fur les avantages qui réfultent de ces évacuations, mais ils ont varié fur le choix des moyens propres à les procurer aux malades; les fudorifiques internes ont eu leurs partifans, les fudorifiques externes, leurs prôneurs; quelques Médecins les ont combinés & administrés ensemble : ensin, les uns ont recommandé les fudorifiques tirés du regne animal, les autres ceux du regne minéral & plusieurs ceux d regne végétal.

(1) Recherch, sur les maladies vén. chron. pag. 156. & suivantes. 'des Maladies Vénériennes. '101' Parmi les fubftances animales, on a donné, comme remede, contre le vice vérolique, la chair de perdrix, la chair, la poudre & le fel volatil de la vipère, les cantharides (1). Si nous devons ajouter foi au témoignage de plufieurs Praticiens que j'ai déja cités, ces fubftances ont eu des fuccès; cependant aujourd'hui elles font abfolument oubliées. M. Vénel a même combattu avec avantage l'opinion qu'on avoit de la vertu fudorifique de la vipère; les cantharides feules trouvent encore quelques partifans (2).

On trouve au nombre des fudorifiques minéraux, l'or, le cinabre, l'arfenic, le fel marin, la pierre calaminaire, le bézoard minéral, la pierre-ponce, l'esprit de soufre, le succin & ses préparations, l'antimoine & ses différentes préparations & le mercure (3).

L'infuffifance de ces médicamens a été reconnue; l'expérience a prouvé qu'ils sont

⁽¹⁾ Voyez ci-devant, pag. 6.

⁽²⁾ Voyez ce qui a été dit ci-devant, pag. 6. & 7;

⁽³⁾ Voyez ci-devant, pag. 8. & 17.

102 Recherches sur la guérison rarement suivis d'évacuations, au moins suffisantes, qu'ils surchargent & fatiguent l'estomac, & qu'ils cédent difficilement aux délayans & aux autres remedes qu'on emploie pour en débarrasser ce viscère.

Le mercure feul a confervé & mérité en partie fa réputation; il est un vrai fondant : il provoque des évacuations falutaires, fur-tout les fueurs, lorsqu'il n'excite pas la falivation : j'ai déja parlé de son action.

Les fudorifiques végétaux forment la claffe la plus intéreffante, la plus nombreufe & la plus sûre des fudorifiques, celle dont on connoît le mieux l'action & les effets, dont on peut plus facilement augmenter ou modérer l'énergie, felon les circonftances; ici les détails doivent être très-multipliés, par la quantité & la variété des végétaux compris dans cette claffe, par la diverfité des effets qu'ils produifent, par le nombre des obfervateurs qui les ont conftatés; il faut donc les con-

(3) Voyez of devant, pag. 8, &

des Maladies Vénériennes: 103, fidérer en particulier : je m'en occuperaidans l'article fuivant.

Enfin, je parlerai à l'Article III de ce Chapitre, des fudorifiques qui, bornés feulement à une application extérieure, font propres cependant à provoquer les fueurs, & qu'on emploie avec avantage (1).

ARTICLE II.

Des Sudorifiques végétaux.

Si je rangeois dans la classe des fudorifiques végétaux ceux que les Auteurs de matiere médicale ont placés dans les listes particulieres des *fondans*, des *fudorifiques*, des *diurétiques*, des *apéritifs*, des *incififs*, &c. le détail feroit immense. Je me bornerai à parler de ceux qui ont été particuliérement confacrés au traitement des maladies vénériennes, & dont les Praticiens ont obtenu des fuccès; j'en offrirai d'abord un fimple dénombrement, j'exa-

(1) Je les ai déja indiqués, pag. 12. & 13.

G4

104 Recherches fur la guérifon minerai enfuite leur action & leurs effets; & je démontrerai enfin qu'ils font préférables au mercure pour la guérifon des maladies vénériennes, puifqu'ils n'en ont pas les inconvéniens.

PARAGRAPHE PREMIER.

Tableau des Végétaux qui ont été employés dans le traitement des maladies vénériennes.

Les quatre bois fudorifiques, ainfi nommés par excellence, doivent occuper la premiere place; on les a connus & employés dès l'origine de la maladie vénérienne en Europe, & depuis ils ont toujours eu des partifans, tels font

L'esquine qui est le moins actif (1).

(1) Recommandée par Amatus Lusitanus, Dordonus, 'Massa, Fracastor, Lobera, Ferrier, Rondelet, Rigault, Riolan, Alcazar, Zechius, Mercurialis, Forestus, Mercatus, Leon, Claudini, Cortilio, Roncalle, Plater, Saporta, Cesalpin, Zacatus Lusitanus, Sylvius de le Boë, Jonston, Blancard, Mayerne, Dolée, Dulaurens, Rang des Maladies Vénériennes. 105 Le gaïac, qui est le plus puissant (1). La falsepareille, qui est inférieure en vertu au gaïac, mais beaucoup supérieure à l'esquine (2).

Et le *fassafras* dont les vertus approchent de celles du gaïac (3).

chin, Blegny, Hartmann, Charles, Colle, Rebenstroft, Boerhaave, & beaucoup d'autres.

(1) Dont les bons effets font atteftés par Poll, Manardus, Fernandez, Ferro, Lecoq, Lobera, Vefale, Montano, Victorius, Ferrier, Haschard, Machellus, Fallope, J. Sylvius, Renner, Tomitanus, Planerius, Dulaurens, Quiquebœuf, Paulmier, Perdulcis, Camerarius, Breyer, Fracastor, Cardan, Brunet, Rondelet, Riolan, Paré, Bruele, Forestus, Guillaumet, Planiscampy, Sartorius, Roncal, Valsalva, Rodrigo de la Isla, Matthiole, Blegny, Junker, Janson, Deschamps, Boerhaave, Lametrie, Morgagny, &c. &c.

(2) Employée avec fuccès par Rangoni, Leon. Fuchs, 'Amatus, Rondelet, Tomitanus, Botal, Petronio, Dordoneo, Rigault, Riolan, Fraxinola, Alcazar, Bruele, Zecchius, Mercurialis, Forestus, Saxonia, Bastellus, Canevarius, Mercatus, Septalius, Roncal, Cardan, Leon, Valsalva, Dulaurens, Ranchin, Blegny, Baglivi, Morgagni, Boerhaave, &c. &c.

(3) Eprouvé par Varandal, Sennert, Neander, Ran-

106 Recherches sur la guerison

Un grand nombre d'autres végétaux ont été fubftitués à ces quatre bois; c'est d'après leurs bons effets qu'ils sont recommandés, favoir :

L'absynthe, par Massa, Ferrier & Petronio.

La bistorte, sa racine par Blegny. Le cerfeuil, ses seuilles, par Blegny.

L'ébène; fon bois, par Forestus, Zacutus Lusitanus & Blegny.

Le genet, fon bois, par Haschard. La gratiole, par Kramer. Le maranta galanga, par Ferrier. Le rapontic, par Vesale, Ferrier & Forestus.

La scabieuse, ses feuilles, par Blegny. La scorsonère, ses seuilles, par Blegny. Le romarin, par Petronio.

Le mechoacan, par Minadous.

Le chéne, par Dolée, Sylvius de le Boë, Jonston & Loss.

Le guy de chêne, par Cesalpin, Claudini, & Christinus.

chin, Sylvius de le Boë, Blegny, Wier, Monavius, Claudini, Poll, Boerhaave, &c. &c. dés Maladies Vénériennes: 107 La gentiane bleue, par Ferrier & Blegny. L'épurge, ses semences, par Zacutus. Le ceterac, par Plater.

Le bois de Rhodes, par Mayerne & Plater.

L'acorus, par Montuus, Sinapius & Plater.

L'agallochum, ou bois d'aloës, par Plater.

La bourrache, ses feuilles, par Blegny.

La buglosse, ses fieurs, par Blegny.

Le chamarras, ou scordium, sa racine, par Forestus; ses seuilles, par Blegny.

Le figuier d'Inde, nopal ou raquette, par Diaz de Isla.

La germandrée, par Ferrier.

L'herbe terrible, ou hyppoglossum valentinum, par Clusius.

L'ortie, par Kramer; sa racine, par Trew.

La sabine, par Plater.

Le souchet, par Blegny.

Le sureau, son écorce, par Forestus & Ferrier.

Le pain de porceau, ou cyclamen, sa racine, par Plater. Recherches fur la guérifon
Le houblon, fon farment, par Colle:
La fraxinelle, fa racine, par Blegny.
Le chardon-béni, fes feuilles, par Blegny.
Le chardon-roland, par Botal.
L'angélique, par Blegny; il croit qu'on
peut la fubfituer à l'esquine.

L'anthirinum cymbalaria, par Low & Wedel.

L'anthirinum asarina, par Plater. Le cabaret, sa racine, par Forestus & Ferrier.

Le chiendent, sa racine, par Blegny. La galanga, sa racine, par Forestus. L'hyppolapathum, par Forestus. La petasite, sa racine, par Sylvius de le

Boë & Plater.

Le tamaris, sa racine, par Blegny. Le thérébinte, ses branches, par Forestus. La pimprenelle sauvage, par Sinapius, Thebessius & Stahl.

L'impératoire, par Sinapius & Blegny.

Le frefne, par Ferrier, Frizimelica, Fallope, Lobera, Jonston, Sylvius de le Boé, des Maladies Vénériennes. 109 Christinus, Loss, Veickard, Plater, Claudini, ses branches, par Forestus, sa moyenne écorce, par Blegny.

L'aristoloche, sa racine, par Ferrier, Forestus & Blegny.

L'asphodele, sa racine, par Forestus & Ferrier.

Le calament, par Ferrier.

Le camphre, mêlé avec des aromates; par Quincy.

La contrahierva, sa racine, par Blegny. Le costus, sa racine, par Forestus.

L'iris, sa racine, par Forestus.

Le laurier, son bois & ses bayes, par Blegny.

Le pin, par Ferrier, Plater & Musitanus. Le pin sauvage, son bois, par Petronio, Colle & Hirschel.

La tormentille, par Vesale, Ferrier & Plater; sa racine, par Foreslus & Blegny.

La valériane, sa racine, par Blegny.

Le liseron rude ou épineux, sa racine; par Fallope, Amatus, Césalpin, Mayerne, Sylvius de le Boë, Musitanus, Zacutus Lusitanus, Christinus, Colle & Ghini. 110 Recherches fur la guérison L'aulnée, par Ferrier & Plater. La canne, sa racine, par Foressus & Ferrier.

Le cassia lignea, par Ferrier.

La cattaire, par Ferrier.

Le cedre, par Ferrier, Plater & Musitanus; ses branches, par Forestus.

La centaurée, par Ferrier, Sinapius & Forestus.

Le ciprès, son bois, par Ferrier, Plater, Musitanus & Forestus.

Le dictamne, fa racine, par Forestus. Le polypode, fa racine, par Blegny. La faponaire, par Zapata, Eust. Rudius, Septalius, Sennert, Claudini, Thebestus, Colle, Thom. Bartholin, W. Wedel, Low, Stahl & M. Carrère.

Le treffle d'eau, par Boerhaave. Le fantal, par le même.

La rave, par le même.

L'oxis indica, par J. Burmann.

Le jalap, sa racine, par Guldenklée; il la regarde comme spécifique.

Le pissenlit, par Boerhaave.

Le génévrier, par Blegny, Boerhaave &

des Maladies Vénériennes. 111 Aftruc; fa racine, par Sylvius de le Boé; fon bois, par le même & par Forestus; ses bayes, par Silvius de le Boé, Sinapius, Petronio, Rondelet, Plater & Jonston.

Le buis, par Amatus Lusitanus, Rondelet, Petronio, Césalpin, Plater, Colle, Weickard, Jonston, Mayerne, Christinus, Dolée, Sinapius, Musitanus, Blegny, Boerhaave & M. Carrère. Il a été substitué avec succès au gaïac au sapport de Lobel. La bardane, sa racine, par Montanus, Ferrier, Sinapius, Blegny, Formi, Simon Pauli, Baglivi & M. Carrère; sa racine & se feuilles, par Boerhaave.

Le plantain, sa racine en décoction, par Trew & Kramer.

- L'aconit, par M. Stoerck.

...ployes

L'aster à feuilles larges & à feuilles étroites, par Weinmann.

L'astragalus exscapus, par M. Quarin. Le putier ou cerisier à grapes, par M. Bioernlund.

La ciguë, par MM. van-Swieten, Nolanus, Stoerck, Collin, Rosenstein, Coste, 112 Recherches fur la guérifon Muller, Lange, Hudemann, Hartmann; Locher & Quarin.

La coloquinte en pulpe, par Sylvius de le Boé, en infusion, par MM. Fabre & Bourru.

La douce amère, par MM. Carrère, Durande, Desgranges & Starcke.

Le cardinal bleu, Lobelia anti-syphilitica, par MM. Kalm, Bertram & Heurmann.

Le lycopodium selago, par Linné.

L'opium, par MM. Schæpf, Delius, Fred. Michaëlis & Blom.

Les sels lixiviels & volatils, par Sylvius de le Boé.

L'huile de sapin, par Massa.

L'huile de pin, par Lobera.

L'huile d'olives, en y ajoutant la quatrieme partie de sucre, par J. Paschal.

Ce dénombrement, tout indifférent qu'il peut paroître au premier coup d'œil, est cependant intéressant pour les Praticiens, qui s'occupent sérieusement des moyens d'acquérir des connoissances utiles; ils y voient un grand nombre de végétaux employés des Maladiès Vénériennes: 113 ployés au traitement des maladies vénériennes, par une foule de Médecins les plus distingués, qui en attestent le succès, & ils seront forcés d'en conclure que les végétaux suffisent pour la guérison de la maladie vénérienne.

S. II.

Du succès des végétaux dans le traitement des Maladies vénériennes.

IL eft prouvé que les premiers remedes qui ont été oppofés aux ravages de la maladie vénérienne, en Europe, étoient des remedes végétaux; il eft encore démontré, par l'obfervation, qu'ils n'ont aucun des inconvénients du mercure. Depuis trois fiècles, les Médecins les plus célèbres, en ont reconnu & proclamé l'efficacité; les partifans du mercure, euxmêmes, les ont fouvent employés pour fuppléer à l'infuffifance de ce minéral, ou pour diriger, foutenir & affurer fon action en les combinant avec lui.

114 Recherches sur la guerison

Tous les Médecins ne se sont pas réunis dans la manière d'administrer les végétaux; les uns ont prescrit les seuls purgatifs, les autres les sudorifiques; quelques-uns ont combiné les purgatifs & les sudorifiques; tous ont annoncé des succès. Qu'on ne s'étonne pas, si, par des routes différentes, ils sont parvenus au même but; mais qu'on se rappelle ce qui a déja été dit de l'action primitive de ces différents remedes ; elle est constamment la même, puisqu'elle consiste à diviser, à incifer, à fondre les humeurs & à déterminer leur évacuation ; on fait aujourd'hui que les sudorifiques, suivant les circonstances, agissent comme purgatifs, comme diurétiques, &c. & que les purgatifs, par la même raison, déterminent une évacuation par les fucurs.

Marcel de Cumes paroît être le premier, au rapport de Welsch (1), qui ait tenté de traiter les maladies vénériennes avec les purgatifs seulement; après lui, on compte,

(1) Silloge, curat. & observ. pag. 30, 68.

des Maladies Vénériennes. 115 parmi les partifans de cette méthode, Leonicus, Torella, Montefauro, Aquilanus, Romerus, Montagnana, Circellus, Benivenius, Vigo, Maynard, Phrifius, Dordonus, Alcazar, Cefalpin, W. Wedel, Low, Overcamp, Chr. J. Langius, Zwinger Vercelloni, Harvey.

Blegny, fans l'adopter entièrement, convient cependant que beaucoup de malades, dans la vue de différer leur traitement jusques à la faison convenable, ont pris de temps en temps des purgatifs, & qu'ils ont été délivrés fans autre secours, de douleurs, de pustules & d'autres symptômes vénériens (1).

Cette méthode eft peu fuivie à préfent; en effet, elle a des inconvénients: les évacuations par les felles font rarement les plus efficaces; d'ailleurs elles n'ont lieu qu'autant qu'on irrite les entrailles, & cette irritation eft fuivie de fecouffes, fouvent de spasses; ces évacuations sont plus fujettes que les autres, aux loix de la coc-

(1) Ibid. pag. 323.

AL BEIGH

116 Recherches sur la guérison

tion, & les remedes qu'on emploie pour les provoquer, ne fauroient ni déterminer, ni accélérer celle-ci; auffi arrive-t-il fouvent que les évacuations qui en réfultent font non-feulement infuffifantes, mais forcées, accompagnées de tranchées, de douleurs, fuivies de fuperpurgation; elles épuifent les malades, fans diminuer la maladie; ce qui arrive d'autant plus aifément qu'on n'emploie dans ces maladies, que des purgatifs actifs, draftiques, violents, choifis fur-tout, parmi les réfineux.

Il y a cependant des cas qui exigent des purgatifs; ces médicamens peuvent, dans certaines circonftances, contribuer à la guérifon, fur-tout lorfque la nature a une tendance vers les évacuations alvines; il eft prudent, alors, de l'aider dans fes moyens; mais en employant les purgatifs, il ne faut les regarder que comme remèdes fecondaires, déterminant & dirigeant l'action des remedes principaux vers les couloirs du bas - ventre. C'eft auffi fous ce point de vue que M. *Carrère* les a confi-

s H

dérés : on ne lira pas sans intérêt ce qu'il dit à ce sujet dans ses Recherches sur les maladies vénériennes chroniques (1).

On n'affocie pas fans inconvénient les, purgatifs aux sudorifiques, sur-tout, si on fait de cette combinaison une application générale; car fi la tendance des humeurs les éloigne des couloirs du bas-ventre, & les dirige vers les urines & les fueurs, les purgatifs administrés dans cette circonftance, en déterminant les évacuations par les selles, les éloignent de la route que la nature s'étoit choisie ; d'ailleurs en évacuant des humeurs non préparées, on court risque de faire rentrer dans la masse du sang, celles qui en avoient été séparées & dont l'excrétion avoit été commencée par d'autres couloirs; dans cette supposition les évacuations alvines, loin d'être salutaires, seroient très-nuisibles.

Mais le contraire arrive lorsque les humeurs sont disposées à se porter vers les couloirs du bas-ventre; c'est le cas d'asso-

(1) Pag. 156.

118 Recherches fur la guérifon cier les purgatifs aux sudorifiques, & c'est aussi dans de pareilles circonstances, que Riviere a guéri plusieurs fois des maladies vénériennes par une simple décoction de purgatifs & de sudorifiques (1).

La vérité de ces principes fe trouve bien développée dans une observation de M. *Carrère*; on y voit comment les rémedes ont été fans effet avant que la nature eût manifesté la coction & la direction des humeurs, & comment ils ont opéré aussi promptement, qu'efficacement, lorsqu'elle eut indiqué leur tendance vers les couloirs du bas-ventre. De très-légers purgatifs, à cette époque, associés aux remedes qui avoient été jusques-là infuffisants, opérèrent la guérison du malade (2).

Les fudorifiques seuls ont été bien plus généralement employés ; une foule de Praticiens les ont recommandés, d'après leur expérience; tels sont entr'autres, Léon, Fallope, Zacutus Lusitanus, Clowes, Kno-

⁽¹⁾ Obferv. med. Cent. 1. Obf. 78.

⁽²⁾ Recherches fur les maladies ven. chron. ch. 4. Obf. 6.

des Maladies Vénériennes. 119 block, Juncker, Allain, Waldfchmidt, Vesti, Jacobi, Overcamp, Vierzigmann, Lanzoni, Zwinger, Boulton, Stussius, Gemeinhart, Harvy, Heister, A. Wedel, Slevogt, Barfecnecht, Fursteneau, Paxmann, Juch, Weber, Stock, Becker, Kaltschmidt, Alberti, &c. &c. Un grand nombre les ont préférés au mercure. Si je les nommois tous, je fatiguerois mon lecteur; je me contenterai d'appuyer cette affertion du témoignage de quelques Praticiens recommandables, & de l'observation.

Blegny & M. Sanchez, qui ont employé l'un & l'autre le mercure, n'ont cependant pas manqué d'adopter l'ufage des fudorifiques; le premier dans tous les cas (1), le dernier dans les cas où le vice vénérien attaque les nerfs, les parties fenfibles, & les fait tomber en spafme (2).

L'assertion de Sylvius de le Boë & celle de Boerhaave sont encore plus positives; le traitement, dit le premier, est plus doux,

(1) Ibid. pag. 316. (2) Ibid. pag. 153. NAP 200 MARLES

(A) Ibid. pag. 526.

Recherches fur la guérifon plus agréable & plus sûr par les sudorifiques; il est plus prompt, mais plus difficile par les remedes qui excitent la falivation (1). Le dernier, après avoir décrit la méthode par les sudorifiques, ajoute, cette méthode est la plus belle, & elle guérit ordinairement les maladies vénériennes de la plus mauvaise espèce (2). Il cite, à ce sujet, Ulric de Hutten, qui la préfére à la falivation (3).

M. van-Swieten, quoique partifan décidé du fublimé corrofif, a été fi convaincu par fa propre expérience de l'utilité des fudorifiques, qu'il ne peut s'empêcher d'en approuver l'ufage, excepté dans les cas où les malades font dans un tel état de foibleffe & de defféchement, qu'il n'eft pas poffible de les réparer par un bon régime, avant de commencer leur traitement (4).

Solenander rapporte la guérison, par les

(1) Ibid pag. 316.

L. (4) Zoil, part 183.

- (1) Prax. med. Append. tr. III. nº 212. pag. 677.
- (2) Tr. de Lue. vener. pag. 356-
- (3) Ibid. pag. 358.
- (4) Ibid. pag. 526.

K H

des Maladies Vénériennes: '121 feuls sudorifiques végétaux, de deux hommes attaqués de la maladie vénérienne avec complication, l'un de fievre hectique, d'insonnie opiniâtre, de douleurs de tête & de membres, & l'autre de grandes douleurs d'eftomac, & d'une fievre lente (1).

Houllier parle de la guérifon, par les mêmes moyens, de deux maladies vénériennes, accompagnées, l'une de douleur de tête & des membres, de tintement d'oreille & de puftules, & l'autre de douleurs & de concrétions tophacées (2).

M. Carrère a pardevers lui plufieurs obfervations de maladies vénériennes, accompagnées d'accidents très-graves, guéries par des combinaisons de différents sudorifiques végétaux (3).

Celle de M. de Horne, ne peut pas être oubliée ici. Quelque confiance que ce Médecin ait aux vertus du sublimé corrosif,

- (1) Confil. med. Sect. V. Conf. 15.
- (2) Libell. propr. Obf. 5. 6.
 - (3) Recherches fur les malad. ven. chron. ch. 4. Obl

122 Recherches sur la guérison

il avoue que parmi les malades confiés à fes foins dans l'Hofpice dont il dirigeoit les traitements, un feul a pris des fudorifiques, & qu'il a été guéri, quoique la maladie fut très grave, & que le malade fut dans un état de foibleffe & de fenfibilité exceffives (1).

Des exemples fi frappants & des autorités fi respectables devroient entraîner tous les suffrages; mais pour ne rien laisser à défirer, je les confirmerai encore par les affertions analogues qu'on trouve répandues dans les ouvrages des Praticiens qui ont écrit sur les propriétés des différents végétaux dont je vais faire connoître les vertus.

I. (a) mentaging

Coris.

Strong and

publice ic

Le Coris de Montpellier est très en usage en Barbarie, où il suffit pour l'entiere gué-

(1) Obf. sur les diff. meth. d'administrer le mercure ; &c. J. 1. pag. 289. des Maladies Vénériennes: 123 rison des maladies vénériennes au rapport de Chaw (1).

II.

Herbe terrible.

L'herbe terrible (Hyppoglossium valentinum) a été employée avec beaucoup de fuccès par les Médecins de l'Andaloussie & du Royaume de Grenade, contre les pustules vénériennes, selon l'Ecluse (2).

III.

Ortie.

Kramer parle avec beaucoup d'éloges de la racine de l'ortie, en décoction (3).

IV.

Oxys.

La racine d'oxys, (oxys indica, tama-

(1) Travels or observat. of Barbary, &c. 1738.

(2) Rar. aliq. stirp. per Hispan. obs. histor. Anvers, \$576, in-8°. liv. 1. ch. 41.

(3) Commerc. Litt. Norimb. 1741, Sem. 1. Obf. 2.

1124 Recherches sur la guérison rindi foliis, floribus umbellatis) a été employée en décoction par Burmann, qui, dans le Thesaur. Zeylan. en vante les effets.

Boerhaave rapporte une observation remarquable de l'efficacité des raves pour la guérison d'une maladie vénérienne rebelle (1).

VL.

a ét

KIMMER

CITIS 5

L'acorus est le remede usité par les Tara tares contre les maladies vénériennes, suivant le témoignage de Sinapius.

parle avec

VII.

Aster.

Weinmann regarde l'aster à feuilles lar-

Frites or children and the stands man

[1] Ibid. pag, 341.

des Maladies Vénériennes. 125 ges & à feuilles étroites, comme un spécifique contre les maladies vénériennes d'après les succès qu'il en a obtenus (1).

VIII.

Figuier d'Inde:

05 memos effets

La racine de figuier d'Inde, nopal ou raquette (caclus opuntia), est ordonnée avec avantage chez les Indiens; Diaz de Isla affure que sa décoction est un de leurs principaux spécifiques (2); cette racine est très-amère & différe en cela de celle qui croît en Europe.

infution.XI Chorme avec une

Genevrier.

Le bois de genevrier est le seul qu'Astruc excepte de la profeription qu'il prononce contre la foule de végétaux qu'on a voulu substituer au gaïae; il lui attribue quel-

(1) Philanto-Zoiconog. T. 6. pag. 96.

(2) Trat. contrà las bubas, ch. 10,

126 Recherches sur la guérison

ques vertus, & le croit propre à guérir, ou au moins à diminuer la violence des maladies vénériennes récentes (1). Cet aveu d'un Médecin auffi partisan du mercure qu'*Astruc*, est bien concluant en faveur des propriétés du genevrier.

Blegny en a éprouvé les mêmes effets que du sassafras (2).

X.

Gratiole.

Kramer recommande la gratiole ou herbe à pauvre homme, (gratiola centauroïdes c.b.) dans les gonorrhées vérulentes, donnée en infusion théïforme avec une égale quantité de mauve sauvage (3).

XI.

Liseron épineux.

Zacutus Lusitanus compte le liseron

De morb. ven. lib. ix. T. 1. pag. 146.
 (2) Ibid. pag. 360.

(3) Ibid. 1718, Sem. 3. pag. 18.

'des Maladies Vénériennes: 127 épineux (fmilax aspera) parmi les remedes les plus propres à guérir les maladies vénériennes les plus graves (1). Fallope a obtenu plusieurs guérisons par la décoction de sa racine (2).

3

XII.

Saponaire.

Les vertus anti-vénériennes de la faponaire ont été attestées par J. B. Zapata (3), par Septalius (4), par Sennert (5), par Eust. Rudius (6). M. Carrère l'a rangée au nombre des remèdes utiles dans le traitement des maladies vénériennes chroniques (7).

XIII.

Buis.

Musitanus assure qu'il a guéri plusieurs

(1) Prax. hiftor. liv. 11. ch. 1. T. III. pag. 270.

(2) De morb. Gall. ch. 63.

(3) Secreti di medic. ch. 9.

(4) Animad. & caut. med. liv. 7. de morbo Gallico.

(5) Prast. Liv. VI. Part. 4. ch. 17.

(6) De morb. Gall. liv. 4. ch. 5. 12.

(7) Recherches fur les malad. vén. chron. p.153.154.155

128 Recherches Jur la guerison

personnes par le seul usage du buis. Lobel compare ses effets à ceux du gaïac; il a été témoin de la guerison d'une pauvre femme, opérée par la décoction du bois, des tiges & des feuilles du buis (1). M. Carrère parle de ses bons effets dans les maladies vénériennes ; il annonce qu'on l'a fubstitué quelquefois, avec succès, aux bois nommés spécialement sudorifiques; cette considération, ajoute t-il, & la modicité du prix auquel on peut se le procurer, l'ont fait appeller le sudorifique des pauvres (2). Amatus Lusitanus compare l'action & les effets du buis à ceux du gaïac, & il les affimile; ce Médecin a souvent ordonné le buis à sa grande satisfaction, & une fois en particulier à un jeune homme dont les symptômes vénériens avoient rélifté cinq fois aux frictions mercurielles (3).

(1) Obf. & illustr. stirp. pag. 562.

(2) Additions à la mat. méd. de Venel, T. I. p. 225.
(3) Curat. med. Cent. VII. Cent. II. Cur. 95. & Cent.
III. Cur. 4. pag. 410. 446.

1. C. C. M. M. C. C.

des Maladies Vénériennes. 129

XIV.

Bardane.

L'efficacité de la bardane a été reconnue par Baglivi (1), par Boerhaave (2), par Simon Pauli (3), & nous lifons dans Sinas pius que fon ufage eft très-commun en Pologne. Formi a guéri plufieurs perfonnes par la décoction de fa racine; il affure que ce fut à ce remède que Henri III, Roi de France, dut fa guérifon (4). La bardane faifoit la bafe du traitement des deux malades guéris par M. Stoerck dont je parlerai à l'article de la ciguë; elle entre auffi dans les remedes dont M. Carrère a éprouvé les vertus contre les maladies vénériennes chroniques (5).

(1) Ibid.

(2) Ibid. pag. 341. 342.

(3) Quadripart. Botan. ch. 3:

(4) Riviere, obf. med. obf. comm. par Formi, obf. 41. pag. 268.

(5) Recherches sur les malad. ven. chron. pag. 1544 180. 196.

130 Recherches sur la guérison

XIV

Douce-amère.

La douce-amère, vigne de Judée, morelle grimpante (dulcamara, folanum scandens), au rapport de M. Desgranges, a été prescrite avec succes contre la gonorrhée virulente (1'. M. Durande a guéri, par son ulage, un écoulement vénérien qui avoit refisté à tous les remèdes, & particulièrement aux frictions mercurielles (2),

M. Carrère, après quatre mois de son ulage, tant à l'intérieur, qu'à l'extérieur, lui a vu fondre une dureté presque squirreuse du testicule survenue à la suite d'une chaudepisse (3). Dans une maladie vénérienne très-invétérée, accompagnée d'accidens aussi graves que multipliés, il l'a vue

(1) Mémoire envoyé à la Société Royale de Méd. cité par M. Carrère, dans son Traité de la douce-amère, pag. 29. Pag. 268.

.180. 196.

(2) Journ. de Phys. T. 4. p. 198. (s) Recherches (ur (3) Trait. de la douce amère ; pag. 30.

des Maladies Vénériennes: 131 faire disparoître les symptômes les plus violens, rétablir le sommeil, les forces, & mettre le malade en état de soutenir les remèdes plus actifs qui opérèrent sa guérifon (1). Ce Médecin ne croit pas cependant que cette plante guérisse seule les maladies vénériennes; mais il la regarde comme un puissant auxiliaire des remèdes anti-vénériens (2). M. Starcke, dans les observations qu'il a jointes à la traduction Allemande du Traité de la douce-amère de M. Carrère, faite sous ses yeux, par M. Molini, fon Elève, pense absolument comme M. Carrère à ce sujet (3).

I V X VI.

Gaïac.

Les observations sur le gaïac sont trèsmultipliées; je n'en choisirai qu'un petit

(1) Ibid. pag. 32.

(2) Ibid.

(3) Carrère, Abhandlung Uber Die eigens Chaffien, Stc. des nachtschattens, &c. 1786. in 89. 132 Recherches sur la guérison nombre, & j'offrirai à mon lecteur seulément celles qui présentent des especes différentes.

Oviedo nous apprend que le gaïac étoit le remede le plus recommandé & le plus efficace parmi les Indiens contre les maladies vénériennes (1).

Matthiole atteste la guérison de plusieurs maladies vénériennes avec un vin préparé, entr'autres avec le gaïac.

Nic, Poll dit que trois mille personnes, dont la maladie étoit grave & comme déses fespérée, ont été guéries par les gaïac (2).

Massa a donné la décoction du gaïac, fous forme de boisson ordinaire, & il en a obtenu un grand nombre de guérisons (3).

Valsalva l'ordonnoit de la même maniere que les eaux minérales; il en prescrivoit d'abord deux ou trois livres tous les

(1) Summario de la hist. de las Indias dans la Collection publiée par Ramusius, ch. 76. T. 3. pag. 65.

- (2) De curat. morb. Gall. per lignum Guaiacinum.
- (3) Aphrodif. pag. 70. 71.

des Maladies Vénériennes: 133 jours; lorsqu'elle provoquoit la transpiration, la sueur ou les selles, il en faisoit suspendre l'usage: mais si elle prenoit la voie des urines, il en faisoit augmenter insensiblement la dose jusqu'à dix livres par jour, & de cette maniere, il a fait les cures les plus satisfaisantes (1).

Morgagni fuivoit la même marche, & elle lui a réuffi complettement, particuliérement fur une femme qui portoit depuis deux ans un ulcère fur un genou, & plufieurs autres ulcères au palais, & fur un homme dont les cuiffes & l'hypogaftre étoient couverts d'ulcères vénériens (2)

Boerhaave a guéri par le même procédé un jeune homme dont la maladie vénérienne étoit compliquée de plusieurs caries & qui avoit inutilement effuyé les remèdes mercuriels; ce Médecin, dans cette circonstance, fit soutenir les effets de la dé-

el(1) Rapporté par Morgagni, de fed. & cauf. morb. T. II. pag. 1370 autour M. Laurance d'après M. Laurance : je la rapporte d'après M. Laurance : je la rapporte d'après M. Laurance : je la distribution de fed. (2) Ibid. (2) Ibid. (2) 134 Recherches sur la guérison coction de gaïac par des fumigations d'esprit-de-vin & un bon régime (1).

Ulrie de Hutten lui-même est l'objet d'une observation concluante & sans replique; depuis neuf ans il étoit affligé d'une maladie vénérienne opiniâtre; des douleurs atroces, plusieurs exostoses, la carie des os & le marasme en étoient les symptômes allarmans; onze traitemens par le mercure lui avoient été administrés infructueusement; il sut enfin guéri par le gaïac (2).

Louis Guyon a vu deux jeunes gens attaqués d'abord de puftales vénériennes au front, de douleurs oftéocopes presque par tout le corps, enfaite de concrétions tophacées & d'exostoses à la tête, aux bras, aux cuisses & aux jambes, de douleurs nocturnes violentes, & enfin du marasme. Ces jeunes gens, après avoir tenté inutilement

(1) Je n'ai pu trouver cette observ. dans les écrits de Boerhaave; je la rapporte d'après M. Lieutaud, Sinopfi prax. med. T. 1. pag. 75.
(2) Ibid. ch. 26. des Maladies Vénériennes. 135 les moyens ordinaires de guérifon, pafsèrent en Amérique où ils furent guéris par la seule décoction de tronçons de jeunes arbres de gaïac (1). Guyon n'étoit pas Médecin ; mais son récit simple, naïs, respire la candeur, & ce seroit commettre une injustice que de révoquer en doute un fait dont il dit qu'il a été le témoin.

Foreftus préfente le gaïac comme un remède prompt dans ses effets, exempt d'inconvéniens & de dangers, convenable aux sujets délicats, comme aux robustes, efficace dans les rechûtes & dans toutes les maladies vénériennes, soit récentes, soit invétérées (2); il confirme cette assertion par plusieurs observations, parmi lesquelles on distingue les trois suivantes; il a guéri par le gaïac des ulcères sordides à l'anus & à la vulve (3), des ulcères rongeans sur le front qui s'étoient étendus jusqu'aunez (4), ets des dans les rendus jusqu'aunez (4),

Diverfes leçons, liv. 4. ch. 5. pag. 610.
 (1) Diverfes leçons, liv. 4. ch. 5. pag. 610.
 (2) Ibid. liv. 32. obf. 9. in Schol. T. 11. p. 548. col. 2.
 (3) Ibid. Obf. 8. pag. 542.
 (4) Ibid. Obf. 7. pag. 538. 281. col. 1. Seq. bid.

136 Recherches sur la guérison

& une maladie vénérienne accompagnée d'accidens très-graves, & sur-tout d'une carie considérable aux os du ctâne (1).

Les observations d'Ant. Musa Brassavolus (2), de J. de Deon (3), de Jul. Cefar Scaliger (4) & de plusieurs autres Praticiens offrent les mêmes réfultats sur les vertus du gaïac : je me dispense de les rapporter; je n'ajouterai plus que le jugement de M. Carrère, qui non seulement place le gaïac au rang des remèdes utiles dans le traite. ment des maladies vénériennes chroniques (5), mais qui assure en avoir obtenu des guérifons complettes dans des cas graves (6). invérérées (2); il constrate cette · par plusieurs observations, parmi lesquelles on diftingue les eligepareille. es il a guéri

Les vertus de la salsepareille ont donné

(1) Ibid. Obf. 6. pag. 534.
 (2) Lib. de morb. Gall.
 (3) Defcr. Afric. liv. 1, à la fin.
 (4) In Cardan. de fublilit. exerc. 181. nº 19.
 (5) Recherches fur les malad. vén. chron, pag. 154. 15.

(6) Ibid. pag. 172. 186, 196.

des Maladies Vénériennes: 137 lieu à des observations aussi multipliées & aussi intéressantes que celles qu'on vient de lire sur les bons effets du gaïac ; je n'en rapporterai que quelques-unes.

- Forestus a donné fa décostion avec succès, & il raconte comme témoin oculaire que les troupes Espagnoles ayant presque toutes été attaquées de maladies vénériennes pendant leur séjour à Delpht dans les mois de Mai, Juin, Juillet, Août & Septembre 1571, surent guérics par l'usage seul de la décostion de salsepareille avec l'addition de quelques autres plantes sudorifiques, d'un peu de séné & d'un purgatif tous les neufigours (1).

Hildefus raconte qu'un homme attaqué de douleurs vénériennes l'iqui augmentoient toutes les nuits, itombé enfin dans le marasme, fut guéri par la salsepareille; il ajoute encore qu'un homme, dont la maladie vénérienne avoit résisté à six traitemens par les frictions mercurielles, étant dans le marasme, éprouvant des douleurs

138 Recherches sur la guérison

énormes avec tremblement aux pieds & aux mains, effuya encore inutilement à cette époque un traitement par les frictions mercurielles qui agravèrent les symptômes; il fut enfin guéri par une décoction de salfepareille, de benoite, & de raifins secs (1).

ment celles qu'on vient de lire. el anabriog

Une femme, au rapport de M. Stoèrek, qui avoit fait disparoître deux bubons vénériens par l'application d'un onguent répercuffif, fut attaquée subitement d'une douleur violente au bas ventre, qui se réveilloit toutes les après-midi., étoit précédée d'horripilations, accompagnée de fièvre, & se dissipoit le matin à la suite de succes abondantes que la matade éprouvoit réguliérement. La décoction de bardane, combinée avec le mercure doux, suit administrée sans succès, les sublimé corrosif sut abandonné, parce qu'il occa-

-(1) Obf. commun. à Scholtzius rapport. par Forestus; ibid. liv. 6. pag. 790. 277 .gsq. 11 3dO .bidl (1)

dans le marafi

des Maladies Vénériennes, 139 fionnoit une chaleur, une fécheresse inquiétante à la poitrine, une soif ardente & des douleurs de tête insupportables; on recourut aux purgatifs mercuriels unis aux décoctions émollientes qui ne réuffirent pas mieux, & la maladie ne céda qu'à l'usage d'une décoction de salsepareille(1).

M. Fordyce raconte des guérifons de maladies vénériennes opérées par le feul ufage de la falfepareille, entr'autres des douleurs nocturnes, oftéocopes vénériennes infupportables (2). Il a vu la décoction de cette plante réuffir chez les perfonnes maigres avec une difposition à la phthysie vérolique; il affure que fans le fecours d'autres médicamens, elles reprennent leurs forces, l'appétit, l'embonpoint & leur couleur naturelle (3).

M. Carrère a guéri avec la décoction de la même plante & du gaïac, trois maladies

186. Obf. I. IV.

(3) Ibid. pag. 169. month. Botante I of ante

⁽¹⁾ Ann. med. fecund. pag. 225. & finive and (c)

⁽²⁾ Med. observ. and inquir. T. 1. pag. 149. & fuiv.

Recherches sur la guérison 140 vénériennes invétérées avec des exoftofes, carie, douleurs dans les membres, cachexie & marasme (1).

Enfin elle entre dans la composition du remède du Cuisinier, de l'eau stibiée de Corsi ou décostion de Pomponace, de la tisane végétale de Vigaroux, &c. &c.

XVIII.

guérifons de

s par le feul

minas

relife (2).

maladies

mage de

M. Fo

Cardinal bleu. ic, entrautres des (alfebared)

Le cardinal bleu, cardinal syphilitique, (lobelia anti-fyphilitica, rhapuntium americanum flore cæruleo), n'est connu que depuis peu comme un anti - vénérien; nous devons à M. Kalm la relation des cures faites par ce végétal dans un canton de l'Amérique feptentrionale (2). MM. Bertram & Hermann confirment fes vertus.

(1) Recherches fur les malad. vén. chron. pag. 168. 179. 186. Obf. I. IV. VI.

(2) Voyage de l'Amér. Sept. en Allemand, Gotingue; 1764; in-8°. & dans les species Canad. de Linné, ainsi que dans le Tom, IV. des Amanit. Botan, de ang bidi (2)

des Maladies Véneriennes. 141

augmentèrent de dans deux mois fur complette (1). .XIX

OTT

Aconit.

M. Stoerck affure qu'il a obtenu avec l'aconit, plusieurs guérisons de maladies vénériennes qui avoient résisté au mercure. Il rapporte sur-tout quatre observations de ses bons effets, dont je vais transcrire la plus intéressante.

Une femme de quarante ans infectée de maladie vénérienne depuis huit ans, éprouvoit des douleurs nocturnes violentes; fon corps, & fur-tout la poitrine, étoient couverts de concrétions tophacées, ulcérées; fon gofier étoit rongé d'ulcères, ainfi que le voile du palais; elle avoit été traitée fucceffivement par toutes les méthodes, & n'avoit point été guérie. M. Stoerck lui fit administrer l'extrait d'aconit; dans peu de tems les douleurs diminuèrent infenfiblement, les ulcères fe cicatrisèrent, le fornmeil; l'appétit revinrent, les forces

(3) Wid. L. C. Dathiston

142 Recherches sur la guérison augmentèrent, & dans deux mois la cure fut complette (1).

Putier.

asve musick

XX.

Je ne connois que M. Biærnlund qui ait encore employé contre le vice vénérien le putier ou cerisier à grapes (prunus padus, prunus silvestris fructu racemoso non eduli(2).

IXX quarante aus infeftée de

crite la pl

T-21DELETT

voit des dan

libroj ens tiu l'i Ciguë.

offurnes violentes: (on

Plusieurs suffrages se réunissent en faveur des vertus de la *ciguë* contre le mal vénérien. M. van-Swieten assure que cette plante a guéri des maladies vénériennes qui avoient résisté à tous les remèdes, même au mercure & à la salivation (3). M. Collin a observé ses bons effets dans

 (1) Libell. quo contin. exper. &c. pag. 117. 123.
 (2) Nouveaux Mémoir. de l'Acad. des Sciences de Stockolm, 1785, in-4°.
 (3) Ibid. T. 5. pag. 535. des Maladies Vénériennes: 143 plus d'une circonftance du même genre (1). MM. Quarin, Hartmann, Locher, Heudemann, Lange, Muller, Coste, Rosenstein & Nolanus confirment les affertions de ces deux Médecins.

Enfin M. Stoerck a opéré par la cigué deux cures remarquables.

Il a traité un homme de quarante ans qui portoit au scrotum une tumeur dure, squirreuse & plus grosse que le poing, survenue à la suite d'un écoulement gonorroïque supprimé par une injection astringente; cette tumeur avoit résisté à l'usage intérieur & extérieur des mercuriaux; M. Stoerck le guérit par l'usage de la ciguë continué pendant cinq mois (2).

Un jeune homme de dix-neuf ans, dont le corps étoit couvert d'ulcères vénériens, qui éprouvoit des douleurs vives, & portoit une carie profonde au tibia de chaque jambe, avoit été traité inutilement par les

(1) Nofocom. Civic. Pazmann. ann tertius, pag. 31. & suiv.

(2) Libell. fecund. de cicutá. pag. 169.

confrances

144 Recherches sur la guérison

anti-vénériens de toute espece; le malade affoibli tomba dans le marasime. M. Stoerck craignit, à cette époque, que les remèdes déja éprouvés n'eusfent été mal administrés; il les tenta de nouveau tout aussi infructueusement; alors il eut recours à la ciguë; il fit couvrir les ulcères & les caries de linges imbibés de la décoction de cette plante; il en donna l'extrait intérieurement; il le combina avec la décoction de bardane; dans peu de jours, il obtint un changement marqué, le malade reprit des forces, & en trois mois il fut parfaitement guéri (1).

Stoerch, le guérit .bIrXIXInge de la cigué

cominué pendant cinq mois (2). Un jeune homme de che neuf ans, dont

L'astragalus exscapus L. cicer montanum acaulon c.b. est en usage en Hongrie contre les maladies vénériennes. M. Winterl a été témoin de ses bons effets. M. Quarin l'a ordonnée dans plusieurs cir-

(1) Ibid. pag. 171 : gen annie ab annel Modil (2) conftances

VILLE

des Maladies Vénériennes. 145 constances critiques avec un succès soutenu (1).

que je viens de I al I X X les bons effets de ce remède ne font pas encore bien conf-

tates : le relutere .muigo criences qu'on en

On a propolé, depuis quelques années, l'opium contre la maladie vénérienne; plufieurs expériences comparatives avec le mercure faites par M. Schæpf, ont déterminé ce Médecin à conclure que le traitement, avec ce dernier, est plus long & plus difficile (2). M. Delius est du même avis (3). Cependant M. Blom en a obtenu de bons est fets dans les douleurs & les ulcères vénériens (4).M. Michaëlis l'a auffi employé avec fuccès (5). On en a fait des expériences dans l'Hôpital Militaire de Lille en 1786, qui ont préfenté quelque bien en appa-

(1) Animadvers. Pract. in divers. morb. ch. 16, P-320. & fuivantes.

(2) Vonder Würkung des Mohnseffts , &c , 1781, 8%.

(3) Préface de l'Ouvrage précédent.

(4) Veckoskirft for læxare, &c. T. 4.

(5) Medic. Comment. 1784, in-8?.

pag. 307.

146 Recherches sur la guérison

rence (I). Il faut convenir cependant que. malgré les témoignages & les observations que je viens de rapporter, les bons effets de ce remède ne sont pas encore bien conftatés; le réfultat des expériences qu'on en a faites à Londres n'a pas répondu à ceux qui avoient été annoncés (2). M. Hagstræm l'a ordonné inutilement; il l'a vu agir comme les narcotiques, & a vu même l'état des ulcères s'aggraver & prendre un caractère scorbutique (3). On assure que l'usage de ce remède laisse après lui des suites plus fâcheuses que ne l'est la maladie principale qu'on se propose de guérir (4); les expériences faites à Lille ne sont pas plus décifives : les lègers avantages qui ont paru d'abord réfulter de l'administration de ce remède, n'ont point été sou-

(1) Journ. de Méd, Milit. T. 6. pag. 191.

(2) Medic, Comment, 1784; 89.

(3) Nouveaux Mém. de l'Académie de Stockholm 1785; Tom. V.

(4) M. Carrère, addit. à la mat. méd. de Venel, Tom. 2. pag. 367. des Maladies Vénériennes. 147 tenus; les traitemens ont été longs, orageux, & ont inspiré une juste mésiance (1).

XXIV.

Préparations végétales.

On a employé différentes préparations végétales, ou au moins dont les végétaux font la base principale, & qui ont eu des succès bien constatés. Telles sont les suivantes.

Le Remede de Pena; Formi en vante les effets avec l'application de cailloux chauds enveloppés dans des linges, fur différentes parties du corps, & il affure que le Roi Henri III a été guéri par ce moyen (2.)

Le vin de Maître Louis, qui s'étoit acquis beaucoup de réputation, au rapport de Pigrai.

L'eau stibiée de Corsi décrite dans le Difpensaire de Bologne, sous le nom de décostion de Pomponace. Morgagni & Val-

Journal de Méd. Milit. Ibid.
 (2) Ibid.

Roi . 1779's mes

148 Recherches fur la guérifon salva en disent beaucoup de bien, & lui ont vu opérer de bons effets.

La tisane Portugaise a été fort estimée par ses succès en Portugal & dans le Bréfil, au rapport de M. Swediaur (1).

Le Syrop de Saint-Ambroise, décrit sous le nom de Decoclum Ambrosianum dans la Pharmacopée de Batt, où il est appellé diaphoreticum nobile (2); il a été employé avec succès par Rondelet (3); & Chesneau, d'après Heurnius, le vante comme un noble sudorifique & diurétique (4).

La tisane Caraïbe est un composé de végétaux sudorifiques & purgatifs trèsâcres ; les accidens que ce remède a occafionnés, l'ont fait rejetter par les Commissaires chargés d'en constater les esfais(5).

M. Leroy a obtenu plusieurs fois de

(1) Ibid: pag. 311. 5 200 ab abidi una

(2) Pag. 32. of such sanolog sh origina

(3) De morb. Gall.

(4) Obs. med. lib. V. Cat. alph. des remedes place à la tête de cet ouvrage.

(5) Effets de la tisanne Caraïbe, Paris, Imprimerie du Roi, 1779, in-8°.

des Maladies Vénériennes. 149 bons effets du remède du Cuisinier (1); il a de même] réussi quelquefois entre les mains de M. Carrère (2), qui rapporte deux observations des succès qu'il en a obtenus contre deux maladies vénériennes (3).

Le Rob anti-syphilitique du sieur Laffecteur, après des succès très-heureux, réitérés & soutenus, a mérité l'approbation de la Société Royale de Médecine de Paris. J'en parlerai en particulier dans la quatrieme Partie de cet Ouvrage.

La Tisane dépurative de M. Vigaroux; ce Chirurgien rapporte cinq observations de maladies vénériennes accompagnées d'accidens très-graves qui ont cédé complettement à fon usage (4).

(1) Hift. de la Société Roy. de Méd. 1777, pag. 228.

(2) Addit. à la mat. méd. de Venel, pag. 263.

(3) Recherches fur les malad. vén. chron. Obf. IV. & VII, pag. 179. 188. (4) Ibid. pag. 138. & fuiv.

on on regarde l'er

la plus convenable au mairement

(i) Hill fui temp. Liv. 71.

150 Recherches sur la guerison ARTICLE III. Des Sudorisiques extérieurs.

Les fudorifiques extérieurs, par leur application ou leur action fur le corps, excitent les fueurs; c'eft ainfi qu'agiffent le foleil, les bains chauds, les bains de vapeurs, les bains de fumier & l'exercice violent ou continué. On affure que tous ces moyens ont opéré la guérifon des maladies vénériennes.

ce chillichen appinte and oblivian

maladice. veneriennes a

Je ne connois aucune observation particulière sur les effets de l'action des rayons du soleil dans ces maladies; mais de Thou nous apprend que les Américains s'en guérissent en se couchant à sa plus grande ardeur depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi (1). C'est aussi pourquoi on regarde l'été comme la faison la plus convenable au traitement des ma-

(1) Hift. fui temp. liv. 71

des Maladies Vénériennes: 171 ladies vénériennes, parce que les sueurs s'établissent alors plus facilement; c'est par cette raison qu'Etimuller convient qu'on guérit plus aifément ces maladies en France, qu'en Allemagne, & M. Swiedaur, en confirmant l'affertion de ce Médecin, annonce qu'on peut les guérir tout auffi facilement dans les pays froids, en procurant aux malades un climat artificiel analogue aux climats chauds (I). q to mob op anot

M. J. P. filled, Same ... M. seres, Galini,

Les bains sont très-indiqués contre les maladies vénériennes, foit comme remèdes auxiliaires, soit comme remèdes curatifs.

La premiere classe comprend les bains tempérés & les bains de vapeurs; ils amolissent le tissu de la peau, favorisent l'abforption des parties aqueuses par les vaiffeaux abforbans répandus fur toute l'habitude du corps, facilitent le passage & l'action de la matière de la transpiration, & coopèrent de cette manière à l'éruption

(1) Ibid. pag. 227. 311.

Photo Friday 1 40

152 Recherches sur la guérison & à la durée des sueurs préparées ou provoquées par les remèdes administrés intérieurement.

La seconde classe réunit les différentes especes de bains qui suffisent pour provoquer & soutenir des sueurs considérables d'où résulte la guérison sans le secours d'autres remèdes.

Les bains d'eau fimple ont été préfentés fous ce dernier point de vue par Hock, M. J. Paſchal, Sennert, Mayerne, Gilini, J. Benedi&us, Almenar & Phrifius; les quatre derniers de ces Médecins veulent qu'on y ajoute des herbes émollientes: Torella, Romerus & Borgaruccius vantent auffi leur efficacité; mais le premier, avec l'addition de plantes aftringentes & déterfives, & les deux derniers avec celle de plantes aromatiques.

Ces autorités, cependant, n'empêchent pas qu'on ne conçoive avec peine comment ces bains peuvent produire l'effet qu'on leur attribue, à moins qu'ils ne soient portés à une chaleur de 38, 39, 40 degrés du thermomètre de Réaumur, & alors ils

des Maladies Vénériennes: 153 pourroient avoir, pour le plus grand nombre des malades, les suites les plus funestes. Il n'en est pas de même des bains de vapeurs; leur action est sensible & leurs effets font sûrs. Blegny (1), Baglivi (2), M. Sanchez (3) les recommandent, ainsi que Torella, Hock, Cataneus, J. Benedictus, Alménar, Vigo, Phryfius, J. Paschal, Rondelet, Fernel, L. Fuchs, &c. Mais les Praticiens célèbres & respectables que je viens de nommer, ne les ont confidérés que comme le plus puissant auxiliaire dont on puisse aider l'action des sudorifiques qu'il convient toujours d'administrer intérieurement suivant les circonstances & les indications.

Le bain de fumier, ou pour mieux dire, l'immersion dans le fumier, est très en usage en Pologne à ce que dit Sinapius; nous trouvons en effet l'histoire de deux guérisons de maladies vénériennes opérées

in ale . s. . vil did

- (1) Ibid. pag. 396.
 (2) Ibid. pag. 99.
- (3) Ibid. pag. 6. 7. 8. 144. 149.

154 Recherches sur la guerison

par ce moyen; la premiere est rapportée par Petronius (1), la seconde par Houllier (2). C'est sans doute par une action pareille ou analogue que l'immersion dans une latrine peut produire le même esset; nous apprenons de M. Sanchez que ce remède est usité en Perse, & qu'il y réussit (3).

III.

L'exercice du corps doit fans doute occuper la premiere place parmi les fudorifiques externes. Tout ce qui peut mettre le corps en mouvement, le fatiguer, l'émacier par les fueurs, s'appelle *exercice*, comme la courfe, l'équitation, le jeu de paume, la danfe, la chaffe, les travaux des champs, tous ceux enfin qui font actifs & forcés; mais ces différens exercices doivent être continués au point de provoquer les fueurs, & ils doivent être foutenus affez

(1) Hill pag 306.

fed Ill page og.

(3) Mid. pag. 6. 7

(1) Ibid.

(2) Inft. chir. liv. 1. ch. 2.

(3) Ibid, pag. 109, Aote;

des Maladies Vénériennes. 155, long-tems pour qu'elles opèrent la dépuration qu'on en attend.

Ce moyen a été connu & employé avec avantage dès l'apparition des maladies vénériennes en Europe; Fracastor le recommande avec éloge, d'après le bien qu'il lui a vu opérer (1); Vella, Matthiole, Lobera, Brassavolus, M. J. Paschal, Fracancianus, Petronio, Borgaruccius, Alcazar, Dulaurens (2), Ranchin, Sinapius, Boerhaave, M. van-Swieten le vantent d'après les observations qui leur sont particulières.

Les Tartares se guérissent de la maladie vénérienne, d'après Sinapius (3), par une équitation forcée & continuée jusqu'à la sueur; ils se couchent ensuite dans une étable où ils se couvrent beaucoup pour entretenir cette évacuation le plus longtems qu'il est possible.

Ce qui arrive aux Galériens est connu;

- (1) Collett. de Luisinus, pag. 189. 190.
- (2) Tratt. de lue venerea. ch. 8. pag. 70.

(3) Absurda vera, part. 11. Diss. de falso titulo, sive falsa exist. morb. Gall. ajoutée à cette seconde partie.

156 Recherches sur la guérison

on fait que ces malheureux, condamnés à un travail violent, continuel, & réduits à un régime auftère, confervent rarement la maladie vénérienne, dont l'exercice pénible, les fueurs répétées & la fobriété forcée les guériffent fans autre remède; *Boerhaave* (1), M. van-Swieten (2), & Fallope (3) l'affurent d'après les faits dont ils ont été les témoins.

M. van-Swieten raconte, sur les bons effets de l'exercice violent, une observation qui mérite de trouver place ici (4).

Un jeune homme attaqué de la maladie vénérienne, avoit effuyé quatre traitemens par le mercure & trois par le gaïac; les fymptômes, qui avoient difparu chaque fois pendant l'ufage des remèdes, avoient conftamment reparu peu de tems après. M. van-Swieten défespérant de sa guérison, le fit revêtir d'un habit de paysan & l'envoya à

- (1) Ibid. pag. 344:81 . gaq . aunitian f sh. Rollod (1)
- (2) Ibid. pag. 521. (.8 . do . home and ab . hart' (.)
- (3) Collect. de Luifinus, pag. 790. abruilde (2)
 - (4) Ibid. pag. 521. 00 i obunis dind dien fins talet

des Maladies Venériennes. 157 la campagne chez un Laboureur où il fut employé aux travaux les plus rudes; il partagea la nourriture très - frugale de ses hôtes, vécut comme eux de racines, de pommes de terre, de poires, d'orge, d'avoine cuite dans de l'eau, & but abondamment de petit lait acidule; il fut radicalement guéri au bout de fix mois. M. van-Swieten le revit quelques années après en parfaite santé; il étoit marié & il avoit eu des enfans très-fains. Ce Médecin conclut de cette observation que le vice vénérien peut être expulsé par les sucurs, excitées par des travaux violens dans une atmosphère chaude, pourvu qu'en mêmetems on s'affujettiffe à un régime maigriffant, & qu'on use abondamment d'une boisson propre, par sa qualité, à fournir un véhicule suffisant à la sueur; mais il ajoute, & je suis de son avis, qu'on trouvera peu de personnes qui aient le courage de se soumettre à une pareille épreuve.

Les avantages qui peuvent réfulter de l'administration des sudorifiques extérieurs que je viens d'indiquer, sont générale-

Recherches fur la guérifon 158

ment reconnus, finon comme suffisans, au moins comme de puissans auxiliaires. M. Sanchez recommande les bains de vapeur (1); Bagliviles confeille, ainfi que les bains tiédes (2); Boerhaave prescrit de joindre à l'usage des sudorifiques internes celui d'une boiffon aqueuse ou du petit lait, l'exercice du corps continué jusqu'à la fueur, les bains de vapeurs & les frictions féches sur toute l'habitude du corps (3), eu des enfans to sellins. Ce Midaein coss

(1) Ibid. pag. 6. 7. 8. 144. 149. (2) Ibid. pag. 95. days and and about and and (3) Hid. pag. 341. 342.

ant le courage



reins on s'afficiel ille à ma r

vera peu de p de se soumettre à une pareille épreuve. Les avantages qui peuvent réfulter de l'adminifration des sidorifiques exideieurs que je viens d'adiquer, sont générales

des Maladies Vénériennés 159

QUATRIEME PARTIE.

Réfultats & application des principes précédens.

S i l'observation nous prouve les vertus du mercure & de ses préparations dans le traitement de la maladie vénérienne, elle nous apprend auffi quelles sont les ressources que la Médecine trouve dans la classe immense des végétaux contre la même maladie.

Qu'on se rappelle les tristes réflexions que j'ai été forcé de faire dans le cours de ces Recherches sur les effets trop ordinaires des mercuriaux, & on sera forcé de convenir que le mercure est un remède incertain, infidèle, dangereux & souvent infuffisant.

L'emploi des végétaux ne présente aucun de ces inconvéniens.

En supposant même que le mercure & les végétaux agissent, pour la guérison, avec une égale sûreté, toujours restera-t-il

160 Recherches fur la guérison démontré que le premier de ces remèdes expose les malades à des dangers qu'on ne craint point dans l'administration des derniers.

On a vu, & on fait à n'en plus douter, que le mercure nuit par la difficulté qu'on éprouve à le contenir lorfqu'il est introduit dans le corps, par l'impossibilité où se trouve le Médecin de modérer se sesses, par l'incertitude de son action, par l'impression qu'il fait sur le genre nerveux (1),

(1) On lit dans le Journal de Paris du 16 Janvier 1789 la Lettre suivante adressée aux Rédacteurs, par M. Gilbert, Professeur de l'Ecole Vétérinaire.

MESSIEURS,

Le Pere Edme, Chirurgien de l'Hospice de Charenton, qui joint des connoissances très - étendues à un zèle sans bornes, & l'esprit d'observation à l'esprit de charité, vient de me faire part d'un fait qui me paroît de nature à intéresser tous ceux qui s'occupent de la conservation des hommes.

Sur vingt perfonnes que l'aliénation d'esprit conduit à Charenton, le Pere *Edme* a remarqué qu'il y en avoit dix-neuf au moins qui avoient été soumis à des traitemens mercuriels, & que le désordre de l'organisation

par

1 31 656 1010

des Maladies Vénériennes. 161 par la trop grande mobilité qu'il donne aux fluides, & qui les fait dégénérer & tomber fouvent dans un état de diffolution, par les accidens qui réfultent de fon féjour dans différentes parties du corps, & enfin par les maladies graves, & quelquefois mortelles, auxquelles il donne lieu. Ces vérités, toutes affligeantes qu'elles font, ne fauroient être trop répétées ; l'humanité l'exige, & les Praticiens éclairés m'en fauront gré.

Les végétaux au contraire offrent une méthode douce, sans inconvénient, & tout au moins aussi sûre que celle des préparations mercurielles, balance prépa-

étoit d'autant plus grand, que les traitemens avoient été plus longs ou plus souvent répétés.

M. Aillaud, jeune Médecin, qui a fuivi pendant quelques tems à Bicêtre les effets du mercure fur l'économie animale, m'a affuré y avoir vu des accès de manie se déclarer dans le cours même des traitemens.

Ce n'est encore là fans douter Messieurs, qu'un rayon de lumiere; mais il peut en attirer d'autres, & leur ensemble former un foyer capable, peut-être, d'éclairer une des parties les plus intéressantes, & en même-tems la plus obscure de l'art de guérir. 162 Recherches sur la guérison Il faut donc leur donner une préférence méritée.

Ils opèrent des guérifons auffi certaines & auffi promptes; ils n'altèrent pas, comme le mercure, la conftitution des malades; ils ne dégradent pas, comme ce minéral, les parties conftitutives des organes; ils ne portent pas, comme lui, le trouble dans l'ordre des fonctions animales. Leur action est paisible; elle peut être combinée, modifiée, excitée fuivant les circonstances; leurs effets sont plus connus, moins problématiques, & sous tous les points de vue; je le redis, il faut les préférer pour le traitement des maladies vénériennes.

On les administre différemment suivant les indications; mais ils agissent plus efficacement lorsqu'ils sont noyés dans un véhicule abondant qui en facilite la distribution dans la masse du sang & sournit une asser grande quantité de parties séreuses pour aider les évacuations par les sueurs ou les urines qu'ils procurent le plus ordinairement.

On a le choix dans un grand nombre de substances végétales, comme je l'ai des Maladies Venériennes. 163 prouvé dans ces Recherches; on les combine; on varie leurs doses & le degré de leur énergie; on y joint même les secours extérieurs & accessiones dont j'ai parlé dans l'article précédent, qui facilitent les évacuations qu'elles procurent, ne perdant jamais de vue le degré de la maladie, l'âge, la constitution, les sorces du malade, la température du climat, de la saison, & surtout les intentions de la nature.

Je conviens que le traitement des maladies vénériennes par les végétaux exige, de la part des Praticiens, une attention foutenue & réfléchie, une combinaison de moyens qui ne répondent pas toujours aux espérances qu'on en avoit conçues, une on

Il exige une étude des tempéramens, des climats, de la vertu des plantes, qui, tranfportées ou transplantées, ne donnent pas constamment les mêmes réfultats ; c'est alors qu'une simple routine, est souvent en défaut, que le découragement suit des épreuves incomplettes, que l'homme de l'art, pressé de jouir, rentre dans la route battue des traitemens mercuriels. Il

164 Recherches fur la guérison

les propose, avec affurance, aux malades déja prévenus de leurs dangers & de leur infidélité; si la cure s'opère, à travers les orages qui la précédent & l'accompagnent fouvent, le malade se console & le Praticien triomphe; fi la guérifon est manquée, il donne de nouveau le mercure avec des modifications & des précautions qu'il juge plus convenables. Le fuccès répond-il à la docilité & à la conftance du malade ? Ce dernier compte sa peine & ses douleurs pour rien; dans la Supposition contraire, nouveaux efforts, nouvelles tentatives de la pari de l'homme de Part ; nouveaux Taérifices de la part du malade; le premier ne perd jamais le courage, & le second ne perd jamais l'esperance; auffi, de tentative en tentative, le Médecin, qui ne veut connoître que le mercure, rend enfin le malade la victime de sa prévention & le conduit alors à un désespoir qu'il partage, parce qu'il est homme & fensible.

Cependant si dans le nombre presqu'infini de végétaux dont nous venons de lire l'énumération, & dont des hommes juste-

2 1

des Maladies Vénériennes. 165 ment célèbres ont attefté les vertus pour la guérifon des maladies vénériennes, on en avoit distingué quelques-uns qui cussent constamment guéri cette maladie cruelle dans tous les climats, dans toutes les circonftances, dans tous les âges & dans toutes les complications, il est indubitable qu'ils seroient aujourd'hui en possession de la confiance universelle; mais puisque nous avons vu, & que nous voyons encore une foule de Praticiens du plus rare mérite les négliger, les abandonner, même pour le mercure, nous devons croire que leurs effais particuliers n'ont pas répondu aux éloges de ceux qui les ont fait connoître & qui ont vanté leurs vertus. d auto . 2133

Cette observation ne doit cependant pas faire conclure que la vertu des plantes pour le traitement du vice vénérien est chimérique; mais elle doit nous suggérer une réflexion plus naturelle & plus juste.

Nous devons penser qu'on n'a pas toujours fait le choix heureux des végétaux analogues à la constitution des sujets, qu'on n'a pas affez calculé les doses auxquelles

166 Recherches sur la guérison

il falloit les preserire, qu'on ne les a pas combinés, variés à propos, qu'on n'a pas faisi les circonstances favorables ou opposées à leurs effets, en un mot, qu'on a méconnu ou contrarié la marche de la nature & la tendance des humeurs à une évacuation plutôt qu'à une autre, en tentant de la porter ailleurs par des efforts inutiles & dangereux.

De ces inattentions ou de ces erreurs devoit néceffairement réfulter une folution peu fatisfaifante & le découragement des gens de l'art ; auffi ont-ils dirigé tous leurs efforts vers une méthode dont ils n'ont cependant jamais pu fe diffimuler les dangers, que beaucoup ont adoptée à regret, & que les vœux réunis des Médecins & des malades doivent enfin faire proferire entiérement.

Ici les obftacles se multiplient; d'un côté, l'état des malades est pressant; de l'autre, l'étude des végétaux & de leur application au traitement des maladies vénériennes doit être longue, l'expérience qui doit éclairer les Praticiens, néceffairement des Maladies Vénériennes. 167 lente ;personne ne veut être l'objet d'une épreuve ; on veut être guéri, au moins traité promptement. On ne peut donc s'écarter de la routine ordinaire qu'avec des difficultés infinies et presqu'insurmontables.

Je le confesse avec franchise ; j'ai plus d'une fois gémi sur l'impuissance de l'art, sur les ressources infidèles qu'il nous présente ; dans le désespoir que me donnoit souvent l'état critique de plusieurs malades confiés à mes soins , à qui j'avois inutilement administré et les remèdes ordinaires et les préparations végétales les plus recommandées , j'ai toujours désiré la découverte d'un remède dont les effets fussent assurés et constatés par des épreuves victorieuses.

Uniquement occupé de cette idée, et bien convaincu que la providence qui a placé par-tout le remède à côté du mal, n'a pas enfoui dans les entrailles de la terre le seul agent par le secours duquel les hommes doivent être délivrés d'une des plus funcstes maladies auxquelles ils sont exposés ; je cherchai à mettre à profit toutes les observations qu'on vient de lire sur

Recherches sur la guérison 168 les succès du règne végétal ; je ne m'arrêtai point à telle ou telle plante, je voulus les combiner entre elles, assurer leur propriété d'une manière plus efficace ; enfin mon but étoit de trouver un remède uniquement composé de végétaux, qui guériroit infailliblement, qui n'exposeroit jamais le malade au moindre danger, dont les effets seroient aussi doux, aussi prompts que salutaires, qui pourroit être administré aux hommes, aux femmes, aux vieillards, aux enfants dans toutes les circonstances de la vie, qui n'altéreroit aucune des fonctions animales, qui même les rétabliroit toutes lorsque leur délabrement reconnoîtroit pour principe un virus syphilitique, quelque invétéré et dégénéré qu'il fut ; je sentis bien que j'aurois d'anciens préjugés à combattre, que j'éprouverois de nombreuses contradictions, parce qu'il falloit faire adopter des vérités nouvelles ; mais l'importance de la découverte me soutint ; le desir vif d'être utile à l'humanité me donna du courage ; et après bien des recherches, des observations, des expériences, je composai un sirop, que depuis j'appellai Rob de Laffecteur.

des Maladies Vénériennes. 169 (a) Je l'administrai à plusieurs malheureux renvoyés des hôpitaux comme incurables, et j'obtins tous les succès que j'avois désiré; leur guérison fut complette, tous les symptômes de leur maladie disparurent sans retour.

Enorgueilli de cette découverte, et voulant la faire tourner au profit de l'humanité, je me présentai chez l'intendant de Paris dans le courant de décembre 1777, avec cette confiance qui naît de la persuasion intime et du témoignage d'une conscience irréprochable.

Ce magistrat ordonna l'épreuve du remède à mes frais, dans l'hôpital des casernes de St. Denis, sur trois soldats de recrue du corps des Pionniers: il chargea M. Poissonnier Desperrieres, médecin de la généralité, d'en suivre les effets, pour lui en rendre compte, et pour écarter jusqu'à l'ombre du soupçon, j'obtins de M. l'Intendant que ces trois malades seroient placés dans une chambre particulière, dont la porte seroit fermée de trois clefs, et

(a) Voyez la Préface.

170 Recherches sur la guérison une seule me seroit remise, ou à mon représentant, ct les deux autres à deux préposés de M. l'Intendant, afin de ne pouvoir jamais entrer seuls chez les malades. On plaça pour plus de sûreté, une sentinelle à la porte extérieurement, et un garde en dedans. Le remede fut enfermé dans un armoire à trois cless, dont une seule pour moi. Le vase contenant le remède fut scellé du sceau de M. l'Intendant, et du cachet du Propriétaire, Ces sceaux étoient rompus et replacés chaque fois qu'on administroit le remède, toujours par les mains des Préposés de M. l'Intendant; les tisanes et la nourriture des malades étoient préparées par des gens à la dévotion de ce magistrat.

Ces trois malades guérirent, et M. Bertier en a informé dans le tems les ministres des différens départemens.

(a) Quoique cette première épreuve eût eu tout le succès qu'il étoit possible d'en espérer, ainsi qu'il résulte des procès-verbaux qui ont été dressés pour constater l'état des trois malades et leur parfaite guérison,

(*a*) Extrait de l'Arrêt du Conseil du 12 septembre 1778.

des Maladies Vénériennes. .171 M. Poissonnier Desperrieres ne l'ayant pas trouvée suffisante pour porter un jugement certain sur l'efficacité du remède, me proposa de la répéter une seconde fois, à mes frais, avec les mêmes précautions que la première, sur un plus grand nombre de sujets, et en présence de tous les médecins qui y seroient invités, et qui voudroient bien la suivre. Je ne demandois que des malades et des juges. Le grand nombre de ceuxci, bien loin de m'effrayer, m'encougeoit ; j'étois brûlé du desir de les convaincre : j'acceptai donc la proposition.

D'après les ordres de M. le Lieutetenant-Général de Police, il fut choisi à Bicêtre douze malades dans l'état le plus déplorable ; plusieurs même avoient été jugés incurables par les Officiers de santé de cette maison, ce qui est prouvé par les procès-verbaux de réception et de guérison, signés de MM. Borie, Geoffroy, Poissoncier; Poissonnier Desperrieres, Darcet, Paulet, Vicqd'Azir, Charles Leroi, Andry, Bucquet, Mauduit et Varnier.

Douze médecins, et sur-tout douze médecins de mérite, de ceux qui suivi-

172 Recherches sur la guérison rent ce second traitement, se trompent difficilement, quand ils prononsur une guérison. Le concert de douze médecins d'une réputation irréprochable, pour induire le Public en erreur, ne se présume pas. On doit donc croire que la cure des malades qu'ils ont attestée, n'est pas douteuse.

La réputation naissante du remède étonna sans persuader. Le mercure seul est spécifique, répète-t-on aussitôt de toutes parts; or, puisque le Rob anti-syphilitique guérit, il en contient nécessairement; ce fut là le premier cri de la préventiou et de l'incrédulité.

On le saura par l'analyse. MM. Darcet et Bucquet, dont les lumières et la probité ne sont ni équivoques ni suspectes, sont invités à faire la décomposition du Rob; ils en prennent une bouteille, du résidu même de celui qui avoit servi aux malades, et qui étoit encore sous les sceaux : ces MM. travaillent en particulier, sans se communiquer leurs procédés : leurs résultats sont les mêmes; ils ne découvrent point de mercure.

Cette assertion est d'un poids em-

des Maladies Vénériennes. 173 barrassant. MM. Darcet et Bucquet ajoutèrent cependant qu'ils n'osoient assurer qu'il n'en contint pas (tant la force du préjugé, qu'on ne peut pas guérir le virus syphilitique sans mercure, les subjuguoit encore) néanmoins il y eut peu de personnes, de celles qui connoissent tout ce que ces deux célèbres Chimistes ont de lumières dans l'art de la décomposition, qui ne fussent intimément convaincues que le Rob étoit sans mercure; mais l'hypothèse, que sans mercure point de guérison, étant encore dans son entier, on imagina que j'avois trouvé le moyen d'en ajouter à la tisanne des malades.

Dès-lors les simples soupçons furent convertis en preuves par la prévention. J'aurois pu me justifier par une foule d'observations sans réplique : je me contentai d'offrir du remède à tous ceux qui voudroient en employer sur des malades avec lesquels je n'aurois aucune relation directe ni indirecte.

Le Rob eut du succès constant entre les mains des médecins qui lui en demandèrent ; la plus grande partie des commissaires en a fait des essais particuliers ; tous ont été forcés de 174 Recherches sur la guérison convenir de cette vérité, et je leur dois cette justice, qu'ils ont mis toute l'honnêteté et tout l'empressement possible dans cette assertion satisfaisante.

Je sollicite un Privilège : ma requête est renvoyée à M. de Lassone, à qui j'avois remis la recette de la composition de mon remède : ce premier médecin la fait passer à la Société de médecine de Paris : cette Compagnie nomme des commissaires pour rédiger l'avis qui lui étoit demandé ; il est dicté par la justice, d'après la persuasion où étoit tous ses membres, qu'un bon remède méritoit protection. Les Pièces ayant été présentées au conscil du Roi et revues avec attention, Sa Majesté l'a honoré d'un arrêt en date du 12 septembre 1778.

La sagesse du gouvernement éclate dans les dispositions de cet arrêt : le public ne sera pas cette fois à la merci de l'ignorance d'un charlatan; il ne sera pas exposé aux prestiges de sa cupidité : ce remède ne pourra être administré que sous la direction d'un homme de l'art, et le Roi nomme spécialement pour Paris deux commissaires-inspecteurs

(a) qui

des Maladies Vénériennes. 175 (a) qui suivront les effets du remède, qui éclaireront ma correspondance, qui verront les malades qui viendront chez moi, qui donneront leurs conseils gratuitement à ceux qui ne pourront pas avoir un médecin pour les conduire dans leur traitement : ils ne permettront pas sur-tout, que le Propriétaire abuse de la confiance de ceux qui le consulteroient avec des signes équivoques, étrangers même à la maladie que son remède guérit, en le leur ordonnant par méprise ou par avidité; et enfin ils rendront un compte journalier et exact de ses avantages ou de ses inconvénients, pour le faire proscrire ou le faire protéger, selon l'exigence des cas.

L'arrêt s'imprime, s'affiche, se distribue; je fais l'hommage des premiers exemplaires à tous les médecins et chirurgiens de la capitale et du royaume, en les invitant à en faire des essais : ces essais ne peuvent être dangereux,

(a) MM. Andry et Paulet, docteurs-régens de la faculté et membres de la Société royale de médecine de Paris.

puisque treize médecins (a) garantissent la douceur et la sûreté de ce nouveau remède. Cette vérité est consignée dans la gazette de santé. M. Paulet y assure, d'après sa propre expérience, que le Rob agit, guérit, sans accidens et sans inconvénient. Je ne demande enfin que les malades dont on aura inutilement tenté la guérison par le mercure et ses préparations. Bien loin de chercher à éluder la force de la loi qui m'a été imposée, et que j'ai sollicitée moi-méme dans ma requête, je soumets constamment et par-tout mon remède au jugement des gens de l'art ; ma correspondance me justifie à cet égard. Estce ainsi que se conduit un homme de mauvaise foi? Celui qui craint la lumière ne se montre point au grand jour, et ne laisse point éclairer sa marche par tant de gens intéressés à bien voir.

Cependant l'arrêt du conseil du 12 septembre se distribue, les journaux en rendent compte ; la confiance s'é-

(a) M. de Lassone avoit gueri, en son particulier, deux malades.

des Maladies Vénériennes. 177 tablit par les cures qui se multiplient; une foule de malades me consultent par écrit; presque tous annoncent des accidens graves, anciens, qui ont résisté à toutes sortes de traitemens ; le remède leur est adressé, il leur est administré par des gens de l'art ; la guérison qui s'opère toujours promptement, paroît tenir du prodige. De tous côtés on demande des entrepôts du remède; mais je donne la préférence aux gens de l'art, et je veux par-tout des juges irréprochables. Encore une fois le Propriétaire d'un remède douteux qui ne veut tirer avantage qu'un moment de la crédulité publique, met-il dans ses procédés cette réserve et tant de précautions qui ne peuvent que tourner à sa perte ? afrient : eile el si , zust

Mais le développement et la justification de ma conduite, ne sont point sous les yeux de tout le monde. On me désigne dans le Public comme un fourbe plus adroit ou plus heureux que ceux qui ont paru jusqu'ici , il a surpris, il a corrompu la religion de ses juges. Cette calomnie pitoyable s'accrédite, elle passe de bouche en N 2 178 Recherches sur la guérison bouche. La Société royale de Médecine est compromise, et ce tribunal se répent, pour ainsi dire, d'avoir donné son approbation à un remède qui est si mal accueilli.

Surprendre ct corrompre la religion de tueize Médecins tous en place, tous jouissant dans Paris de la première réputation ! On laisse au Public judicieux à prononcer sur cette calomnieuse et étonnante assertion.

Ici je n'ai pas seulement ma propre cause à défendre, mes intérêts deviennent ceux de la Société royale de Médecine : il faut que je justifie mes juges, et que je présente sous un nouveau jour la délicatesse de mes procédés.

Mon remède, est composé de végétaux, je le sais; mais je suis le seul qui le sache; à la décomposition on n'y trouve point de mercure; mais les gens instruits prétendent, et le Public répète d'après eux, qu'on peut le masquer en petite quantité dans un corps muqueux sucré, de manière à ne pouvoir y être retrouvé par l'analyse.

Je pourrois observer que si ce remède n'en contenoit qu'une petite des Maladies Vénériennes. 179 quantité, il y seroit nul pour l'effet, puisque ce n'est pas avec une petite quantité qu'on guérit indistinctement toutes les maladies syphilitiques, quelques invétérées et compliquées qu'elles soient; et comme il est prouvé que le Rob les guérit toutes, il faudroit nécessairement attribuer la plus grande partie de la vertu curative de ce remède aux autres drogues qui le composent; dès-lors, pourquoi ne pas convenir de la possibilité de guérir sans mercure.

Je pourrois inviter les Médecins et les Chirurgiens les plus versés dans l'art de guérir cette maladie, comme ceux qui n'ont encore que les premiers élémens de leurs connoissances futures, à faire la comparaison de la manière d'administrer le Rob, et le régime qu'il exige, avec la conduite qu'on tient en donnant le sublimé en dissolution.

Je pourrois leur dire ce que tous les Médecins et Chirurgiens qui ont employé le Rob, savent comme moi, que la première dose du remède est ordonnée aux hommes, de quatre onces, aux femmes, de trois, et que celle qui termine le traitement est absolument la même sans gradation; que le remède

se prend à jeun le matin à six heures, le soir à cinq heures après le dîner; que le malade ne fait qu'un léger repas à midi, un second à neuf heures, et qu'il est par conséquent dix heures sans rien prendre, si ce n'est d'une tisanne faite avec de la salsepareille, qui n'a pas la propriété du lait, de l'eau d'orge, etc. etc. avec lesquels on a soin d'adoucir le traitement ordinaire des malades, pour corriger l'effet du mercure, et qu'on empoisonneroit avec le sublimé sans cette précaution, etc.

Mais ne voulant convaincre que par des faits frappans, j'ai pris une route différente; les faits étant une sorte de raisonnemens à la portée de tout le monde, contre lesquels il n'y a point de réplique.

Je suis en paisible possession de mon privilége, je n'enfreins aucune des ces clauses ; voudrois-je les enfreindre? je les ai demandées moi-même, je ne peus done pas craindre d'être dépossédé ; je pourrois attendre du temps une révolution qu'il ameneroit nécessairement ; je devrais sur-tout, si j'avois quelque reproche à me faire, me tenir à l'écart ; au contraire, je m'engage des Maladies Vénériennes. 181 à une épreuve nouvelle et sans exemple jusqu'ici.

La société royale de Médecine me laisse entrevoir un moyen de ramener les esprits. Que deux Médecins fassent eux-mêmes la fabrication du remède, qu'ils achetent eux-mêmes les drogues dont il est composé, que ce Rob leur serve, ainsi qu'aux Médecins - Inspecteurs, au traitement de plusieurs malades, et leur guérison prouvera et la non-présence du mercure dans ce remède, et son identité avec celui qui se vend rue de Bondy, où je demeurois alors, et fixera pour toujours sur son efficacité et sa nature le jugement des gens de l'art et du public

Un imposteur, un séducteur auroit frémi à cette proposition; mais je suis sans inquiétude, mon remède ne peut que gagner à être vu de près; je respecte trop le Tribunal qui demande de nouveau à me juger, pour lui refuser cette satisfaction, et pour soupçonner qu'on puisse me tendre un piége; je rejette avec indignation toutes les craintes qu'on cherche à m'inspirer sur les sujets de cette démarche.

En conséquence, j'écris le 4 Janvier 1779 à la Société Royale de Médecine

assemblée, pour la prévenir que nonseulement j'accepte avec empressement deux commissaires et toutes les conditions proposées, mais encore, afin que cette nouvelle épreuve soit plus satisfaisante, je demande quatre Juges au lieu de deux.

Le premier Mars suivant, n'ayant reçu aucune réponse de la Société Royale de Médecine, j'écrivis à M. de Lassone, Président de cette Compagnie, pour l'engager à faire fixer le jour que je desire avec tant d'impatience.

Le six du même mois, nouvelle sollicitation par écrit auprès de M. de Lassone.

Le 12 du même mois, j'apprends qu'au lieu de quatre Commissaires, on m'en a nommé successivement sept; bien loin d'en refuser quelques-uns, je leur écris à chacun en particulier, pour les remercier, et les prier de ne plus différer le jour de la composition.

Le seize du même mois, je me trouve à la sortie de l'assemblée de la Société Royale de Médecine pour prendre le jour de ses Commissaires, jour qui fut fixé autrente du même mois de Mars. M.

des Maladies Vénériennes. 183 M. Macquer, l'un d'entr'eux, fut engagé à se procurer dans cet intervalle toutes les drogues nécessaires, conformément à la recette qui lui avoit été remise par M. de Lassone; j'observai alors à ces Messieurs assemblés, que parmi les drogues qui composoient mon remède, il y en avoit plusieurs qu'on ne trouvoit nulle part que dans mes magasins; mais en offrant de les fournir, j'offre aussi de les soumettre à tous les procédés chimiques, pour prouver qu'elles ne sont altérées par aucune dissolution de sublimé : on eut peine à se persuader que dans Paris, il pût manquer quelque drogue connue ; et l'assemblée, en se séparant, invita de nouveau M. Macquer à faire des recherches pour se les procurer.

Le 21 Mars, M. Macquer m'écrivit pour me prévenir que les drogues en question ne se trouvoient point; et le 22, j'écrivis la lettre suivante à tous ses Commissaires, qui étoient à cette époque, au nombre de huit; MM. de Lassone, Macquer, Geoffroy, Lory, Bucquet; ct MM. le Duc de la Rochefoucault, Poultier de la Salle, et de Montigny.

Messieurs,

" Je n'avois pas trompé mes Com-", missaires, lorsque j'avois annoncé ", l'impossibilité où on seroit de se pro-", curer dans Paris plusieurs objets ", essentiels à la composition de mon ", remède. M. Macquer m'a mandé hier ", qu'on n'en trouvoit point ; j'ai aussi-", tôt porté chez lui une provision de ", ces mêmes objets , plus que double ", de ce qu'il en faut pour fabriquer ", la quantité du Rob convenue."

"Au premier coup-d'œil, il est aisé de s'assurer que ceux que je lui ai remis n'ont éprouvé aucune altération, et il sera encore plus facile, en soumettant l'excédant aux procédés chimiques, de savoir s'ils contiennent la moindre préparation ; mercurielle.

" Il ne m'appartient pas, Messieurs, de vous indiquer ces moyens, il vous sont tous présens, et ils ne vous échapperont certainement pas ; mais j'ai ouï dire qu'il est difficile de ne pas retrouver le mercure, sous quelque forme qu'il soit contenu, dans une

185 des Maladies Vénériennes. " liqueur sucrée, quoiqu'il y ait dans cette liqueur, avec un corps sucré, la partie extractive de différens vé-27 gétaux, en versant dans cette li-• , queur une suffisante quantité d'esprit de nitre rectifie, jusqu'a ce qu'elle ait 22 acquis un goût légèrement acide ; le mercure, vous ne l'ignorez pas, 22 Messieurs, se précipite alors sur-le-22 " champ, et est retrouvé au moyen d'une lame de cuivre bien nettoyée avec ce même esprit de nître, la-" quelle lame de cuivre on laisse plusieurs heures dans la liqueur.

" Or, si les corps mucilagineux et " sucrés que l'eau contient ne gênent " point l'action de l'esprit de nître, "à plus forte raison cette épreuve sera-t-elle victorieuse et concluante 22 sur une décoction simple des drogues 22 qui sont entre les mains de M. Mac-27 " quer, d'autant plus que ces mêmes " drogues dont le volume est le plus " petit, à raison de celui des autres " qui entrent aussi dans la composi-., tion de mon remède, doivent con-" tenir une prodigieuse quantité de "mercure, s'il est vrai que ce soit à

ent unai inementi culo

" ce minéral que le Rob doive savertu " curative.

"Je ne me permets plus, Messieurs,
" qu'une observation; je ne demande,
» pour fabriquer le Rob, que des
" vaisseaux de cuivre sans être étamés,
" et tout le monde sait qu'elle est l'ac" tion du mercure sur ce métal; je
" consens que le Rob soit rejetté, si
" après la coction, le cuivre se trouve
" le plus légèrement affecté.

"J'espère, Messieurs, que la cir-" constance dans laquelle on se trouve, " ne retardera pas l'opération du mardi " saint, j'offre même, si la Société " Royale l'exigeoit, et qu'il lui restât " encore quelques soupçons sur la " bonne foi que je mets dans ma con-" duite et dans mes procédés, de la " recommencer une seconde fois de-" vant les mêmes commissaires, lors-" qu'ils auront pu se procurer les ob-" jets qui leur manquent aujourd'hui. Je suis, etc.

Les Commissaires, après avoir délibéré sur le contenu de cette lettre, après avoir donné des éloges à ma conduite, décidèrent unanimément que des Maladies Vénériennes. 187 l'opération seroit renvoyée à quatre mois, afin qu'on ne pût jetter aucun louche sur cette nouvelle épreuve.

Cependant l'expérience avoit été annoncée dans le Public, on en attendoit le résultat ; on fut ou on dut être instruit des raisons qui l'avoient fait différer : on devoit y applaudir; elle justifioit l'honnêteté des Commissaires et leur rigoureuse exactitude ; néanmoins certaines gens se sont empressés de répandre que les Commissaires ayant reconnu que ce remède n'étoit qu'une boullie de sublimé, l'avoient rejetté avec indignation, et avoient traité son auteur avec ignominie.

Le Public instruit de la vérité des faits consignés, sans déguisement, dans l'historique qu'il vient de lire, prononcera.

Enfin paroît une brochure de M. Bucquet, intitulée : Rapport du Rob antisyphilitique du sieur Laffecteur; on la reçoit, on se la communique avec empressement, on la lit, on la commente au gré de son caprice; le grand nombre l'interprète au désavantage du remède; cependant l'intention de M. Bucquet s'y manifeste par-tout; il est trop bon Mé-

decin, pour n'avoir pas saisi les avantages du remède dont il a suivi les épreuves et signé les succès ; et Chimiste trop éclairé pour se dissimuler que les procédés qu'il a employés pour trouver du mercure dans le Rob, auroient démontré sa présence s'il y avoit existé ; aussi avoue-t-il par-tout qu'aucun de ses résultats ne lui a présenté de substance mercurielle; cependant sa modestie lui fait soupçonner que ses connoissances, quelques exercées qu'elles soient, peuvent se trouver en défaut par un moyen inconnu jusqu'ici pour masquer la présence de ce minéral dans une liqueur sucrée, et il le dit avec une franchise qui fait autant d'honneur à son honnêteté qu'à sa bonne foi ; en même temps il annonce qu'incessamment il ne restera aucun doute sur la vérité de mes assertions, en prévenant le Public de l'opération des nouveaux Commissaires.

On peut donc conclure de tout ce qui vient d'être exposé, qu'il existe réellement un spécifique supérieur au mercure, et qui n'en a pas les inconvéniens; que les épreuves faites pour démontrer cette existence ne laissent des Maladies Vénériennes. 189 rien à desirer ; qu'elles ont été répétées sur un trop grand nombre de sujets, et sous les yeux d'un trop grand nombre de Médecins, pour en douter ; que les analyses confirment cette consolante vérité, et que pour forcer l'incrédulité dans ses derniers retranchemens, on ne pouvait pas imaginer un moyen plus propre à entraîner tous les suffrages, que celui proposé par la société Royale, et qui a été saisi avec empressement par moi.

PIÈCES

Relatives aux expériences qui ont été faites, pour constater l'efficacité du Rob-Anti-Syphilitique du Sieur LAFFEGTEUR, et pour démontrer que ce Reméde ne contient point de Mercure.

ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT.

Extrait des registres du Conseil d'État.

Du 12 Septembre 1778.

SUR la Requête présentée au Conseil, par le sieur LAFFECTEUR, contenant

Recherches sur la guérison 190 qu'il est possesseur d'un Rob-Anti-Syphilitique, par lequel, sans le secours du mercure, on peut obtenir la guérison des maladies Vénériennes les plus invétérées; que le public ayant été trop souvent trompé par des remèdes dont les effets n'ont pas répondu aux promesses de ceux qui les annonçoient, le Suppliant a demandé, avant tout, que celui-ci fût non-seulement soumis à des analyses qui garantissent la fidélité de la déclaration qu'il a faite, qu'il n'entre dans sa composition aucun agent tiré du règne minéral, mais encore que son efficacité fut constatée par des expériences faites sous les yeux des Magistrats; que le sieur Intendant de la Généralité de Paris, toujours occupé de ce qui peut contribuer au bien de l'humanité, a bien voulu ordonner que l'expérience en fût faite par le sieur Poissonnier des Perrieres, Médecin de la Généralité, dans l'Hôpital des Casernes de Saint-Denys, sur trois soldats de recrue du corps des Pionniers ; que, quoique cette première expérience ait eu tout le succès qu'il étoit possible d'en espérer, ainsi qu'il résulte des procès-verbaux qui ont été dressés pour constater

des Maladies Vénériennes. 191 constater l'état des trois malades, et leur parfaite guérison, le sieur des Perrières ne l'ayant pas trouvée suffisante pour porter un jugement certain sur l'efficacité du remède, le suppliant respectant une circonspection aussi louable et conforme aux vues du bien public, dont il est lui-même animé, a consenti qu'elle fût répétée à ses frais et avec toutes les précautions qui seroient jugées convenables sur un plus grand nombre de sujets tirés de la maison de Bicêtre ; qu'en conséquence des ordres qui ont été donnés par le sieur Lieutenant-Général de Police, il a été livré ausieur des Perrières douze sujets dans l'état le plus déplorable, parles ravages du virus trop long-tems négligé, et la réunion des divers accidens qui en sont la suite; qu'ils ont tous été conduits dans une maison destinée à cet effet par le Suppliant, rue du fauxbourg Saint-Denys, et soumis au traitement par lui indiqué, sous l'inspection du sieur le Breton, Chirurgien préposé par le sieur des Perrières, avec les précautions détaillées dans les procès-verbaux dressés à cette occasion, pour prévenir toute com-

Recherches sur la guérison 192 munication avec les malades, et l'administration frauduleuse d'aucun autre remède; que pour donner à cette nouvelle expérience toute l'authenticité nécessaire, et s'assurer d'une manière certaine et non équivoque de l'effet du remède proposé par le Suppliant, le sieur des Perrières a eu soin de faire constater l'état des malades; dans le moment où ils ont été remis par les sieurs Borie, Geoffroy, Darcet, Poissonnier, Paulet, Vicq-d'Azir, Charles Leroy st Andry, tous Docteurs de la faculté ou Membres de la Société Royale de Médecino de Paris; que le traitement consigné dans le Journal, tenu exactement pour chaque malade, a été éclairé par les mêmes Médecins et par les sieurs Bucquet, Mauduit et Varnier, autres Docteurs-Régens que le sieur Despertières a successivement appellés; que la guérison a été constatée dans la même forme, suivant les procès-verbaux qui seront joints à la présente Requête ; qu'il ne restoit, après toutes ces expériences, qu'à constater qu'il n'entroit dans la composition du remède, ainsi que le Suppliant l'avoit annoncé, aucun agent tiré du règne minéral, et que c'est ce

des Maladies Vénériennes. 103 qui est résulté de l'analyse faite par les sieurs Darcet et Bucquet, du résidu même du remède qui avoit servi au traitement de divers malades; que le concours des témoignages des Médecins qui ont suivi ce traitement, et des expériences répétées sur un si grand nombre de sujets entrepris dans une situation, pour ainsi dire, désespérée, ne peuvent laisser aucun doute sur l'efficacité du Rob Anti-Syphilitique, dont le Suppliant est possesseur; qu'il seroit inutile d'en faire sentir les avantages, et le secours qu'on peut en tirer contre un des plus grands fléaux qui affligent l'humanité; que ce remède, desiré depuis si long-temps par les Médecins les plus éclairés, n'a aucun des inconvéniens du mercure, dont la vertu, souvent impuissante dans les maladies compliquées, nuit toujours au tempéramment et lui est souvent funeste; que le Suppliant ose donc espérer que sa Majesté voudra bien en faciliter l'usage, et lui accorder le privilége dont elle a toujours honoré les découvertes utiles, tant pour encourager le zèle des inventeurs ou possesseurs de ccs découvertes, que pour leur procurer le dé-

Recherches sur la guérison 194 dommagement des dépenses qu'elles occasionnent. Requéroit à ces causes le Suppliant qu'il plût à Sa Majesté lui permettre de vendre et débiter dans tout le Royaume un Rob Anti-Syphilitique, et d'établir à ses frais, tant à Paris que par-tout ailleurs, les maisons d'hospice qu'il jugera à propos pour le traitement des Maladies Vénériennes, et non d'autres, avec ledit Rob Anti-Syphilitique, sous l'inspection de deux Docteurs de la Faculté de Médecine de Paris, qui seront en même-temps Membres de la Société, que sa Majesté jugera à propos de choisir, lesquels suivront le traitement qui sera fait dans lesdites maisons d'hospice, afin d'être à portée de rendre compte journellement des bons ou mauvais effets du remède ; l'autoriser en conséquence à marquer les bouteilles qui contiendront ledit Rob Anti-Syphilitique, de son nom, de son cachet, ou de telle autre marque qu'il avisera; faire très-expresses inhibitions et défenses à toutes personnes de contrefaire ladite marque, à peine de faux, et de trois mille livres d'amende, dont moitié applicable à Sa Majesté, et l'autre au Suppliant; or-

des Maladies Vénériennes. 195 donnerque, sur l'Arrêt qui interviendra, toutes Lettres-patentes nécessaires seront expédiées, avec injonction au sieur Lieutenant-Général de Police de Paris, et aux sieurs Intendans et Commissaires départis dans les Provinces, de tenir la main, chacun en droit soi, à son exécution. Vu ladite Requête signés Auda, Avocat du Suppliant, ensemble les procès-verbaux qui y sont énoncés, et la délibération de la Sociéte Royale de Médecine : Oui le rapport. LE ROI ÉTANT EN SON CONSEIL, ayant aucunement égard à ladite Requête, a permis et permet audit LAF-FECTEUR, de vendre et débiter dans tout le Royaume ledit Rob Anti-Syphilitique ; à la charge néanmoins de ne pouvoir le livrer pour le traitement des Maladies Vénériennes que sur l'ordonnance des gens de l'Art, et de ne pouvoir l'administrer que sous leur inspection, et notamment dans la ville et fauxbourg de Paris, que sous l'inspection et direction des sieurs Andry et Paulet, Médecins de la Faculté, et Membres de la Société Royale de Médecine, que Sa Majesté a commis et commet pour suivre les effets dudit

remède, et en rendre compte à la Société. En conséquence Sa Majesté a autorisé et autorise ledit LAFFECTEUR a marquer les bouteilles qui contiendront ledit Rob Anti-Syphilitique de son nom, de son cachet, ou de telle autre marque qu'il avisera ; fait Sa Majesté très-expresse inhibition et défense à toutes personnes de contrefaire ladite marque, à peine de faux, et de mille livres d'amende, applicable moitié au profit de Sa Majesté, et moitié au profit dudit LAFFECTEUR; enjoint Sa Majesté ausieur Lieutenant-Général de Police de Paris, et au sieurs Intendans et Commissaires départis dans les Provinces, de tenir la main, chacun en droit soi, à l'exécution du présent Arrêt, sur lequel toutes lettres nécessaires seront expédiées. Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le douze septembre mil sept cent soixante dix-huit.

Signé AMELOT.

En conséquence des succès de ces premières expériences, les Médecins occupés de la rédaction de ta Gazette de Santé, en rendes Maladies Vénériennes. 197 dirent compte dans la feuille du 15 octobre 1778, N.º 42, de la manière suivante:

Extrait de la Gazette de Santé.

Depuis que le mal vénérien existe en Europe, on n'a cessé de chercher des moyens propres à combattre ses redoutables effets. Presqu'à la naissance de la maladie, les bois sudorifiques et le mercure furent mis en usage. Ces deux secours sont devenus la base de presque tous les remèdes vantés pour cette maladie. Le mercure sur-tout, malgré l'ancien préjugé qui le mettoit au rang des poisons froids, a passé jusqu'ici pour le remède le plus puissant que l'art ait pu imaginer contre ce fleau. L'efficacité du mercure a été prouvée par la sanction des hommes les plus éclairés et les plus expérimentés dans l'art de la Médecine.

Mais en avouant ces avantages, peuton se dissimuler ses inconvéniens, et combien la méthode la plus sûre, qui est celle des frictions, est gênante, désagréable, exige de précautions, soit pour préparer le malade, soit pour le mettre à couvert des accidens quel-

198 Recherches sur la guérison quefois inévitables de la part du mercure, tels que la salivation. Ajoutez à cela la longueur du traitement, la maigreur et quelquefois le dépérissement du malade, qu'il faut rétablir enfin avec des restaurans, du lait, etc. Ce sont sans doute ces considérations qui avoient fait préférer par Fernel, Paulmier, etc., l'usage des bois sudorifiques au mercure, et fait désirer à tous les Médecins la découverte d'un remède interne, qui remplît leurs intentions, sans faire éprouver aux malades de pareils accidens.

Les diverses préparations mercurielles ont été d'un foible secours, comparées au mercure en substance, auquel elles ont été jugées inférieures, puisque sans mettre à l'abri des inconvéniens ordinaires du mercure en frictions, elles n'en ont pas le même avantage, et exposent d'ailleurs à l'action corrosive des sels qui résultent de la combinaison du mercure, avec les acides minéraux ou végétaux, On étoit donc réduit, lorsqu'il s'agissoit de guérir radicalement le mal vénérien, à prendre les plus grandes précautions, à préparer le corps, à adoucir, à corriger sans

des Maladies Vénériennes. 199 sans cesse le remède. Tous ces inconvéniens ont sollicité le zèle des gens de l'Art à s'occuper de la découverte d'un remède qui pût guérir cette maladie, comme on dit : citò, tutò et jucundé.

Un possesseur d'un remède, qu'il disoit réunir ces propriétés, encouragé par des succès multipliés, a osé se présenter. Il a demandé des malades et des juges. Les premières expériences ont été faites à Saint-Denys; elles ont réussi. On n'a pas cru cette épreuve suffisante (comme de raison), on a pris à Bicêtre douze sujets atteints de maladie vénérienne. Les médecins les plus célèbres de la capitale ont été invités à venir les voir et constater leur état; un grand nombre, dont tous sont de la faculté ou de la société royale de Médecine de Paris, ont suivi avec exactitude le traitement. On a été étonné de la manière prompte et efficace avec laquelle ce remède agit et guérit sans accident, sans inconvénient Soumis à l'analyse chymique, il n'a rien offert de métallique. Ses effets, dont nous avons été témoins, nous forcent de dire que depuis qu'on cherche des remèdes contre ce fléau de l'humanité,

Q

200 Recherches sur la guérison on n'a pas encore fait de découverte si heureuse.

Sur le rapport fait à la société royale de Médecine et sur la délibération de cette compagnie, sa Majesté vient d'accorder au propriétaire du remède, un arrêt de son conseil, en date du 12 septembre, dont l'objet est d'en favoriser la vente et la distribution, et d'en faire constater journellement les effets sous les yeux de deux médecins de la faculté de Paris, et de la société royale de médecine, chargés d'en diriger l'administration dans une maison particulière établie à cet effet à Paris, et d'en rendre compte à leur compagnie.

Ce remède consiste en un syrop épais ou plutôt un Rob, dont la saveur n'est point désagréable. Pour se le procurer il faut s'adresser, avec un billet signé d'un médecin, au sieur LAFFECTEUR, rue d'Angoulême, N.º 11.

On y trouve une instruction qui indique les doses et la manière de s'en servir.

Les précautions qu'on a prises, celles qu'on prend pour s'assurer de l'efficacité de ce remède, pour constater ses des Maladies Vénériennes. 201 effets sous les yeux des médecins, sont une preuve de la sagesse du gouvernement qui ne permet pas que, sur un objet de cette importance, la vie des citoyens soit continuellement exposée aux prestiges et surprises de la charlatanerie.

Indépendamment de ces premières épreuves, la société royale de médecine de Paris a nommé huit commissaires, qui se sont euxmêmes procurés les drogues nécessaires pour la préparation du Rob du sieur LAFFEC-TEUR; et avec ce remède ainsi composé, de nouveaux commissaires ont traité plusieurs malades gravement atteints de virus vénérien, et la société royale de médecine s'exprime sur cette double expérience en ces termes :

Extrait des registres de la Société Royale de Médecine de Paris.

La société royale de médecine ayant entendu dans sa séance, tenue le 10 septembre 1779, le rapport des commissaires qu'elle avait nommés pour préparer le Rob du sieur LAFFECTEUR, suivant la recette qu'il avoit commu202 Recherches sur la guérison niquée, avec les drogues qu'ils se sont cux-mêmes procurées;

Duquel rapport il résulte que ce remède ne contient pas de mercure.

Ayant entendu depuis dans sa sèance, tenue le 7 avril 1780, le rapport des commissaires qu'elle avoit nomm és pour administrer le Rob du sieur LAFFEC-TEUR, ainsi préparé, à des malades attaqués de maladies vénériennes;

Duquel rapport il résulte :

1.° Que sur six malades, un a été rejetté, parce qu'il s'est manifesté, dès le commencement du traitement, des symptômes produits par le mercure que ce malade avoit pris à Bicêtre, peu de jours auparavant.

2.° Que deux autres ont été jugés complettement guéris par la disparition totale de symptômes très-graves, dont aucun n'est revenu depuis trois mois-que le traitement est fini.

3.° Que deux autres malades ayant été traités par la même méthode, leur santé a été bien rétablie, et tous les symptômes vénériens ont également disparu, excepté quelques excroissances qu'il est indispensable d'enlever dans toutes les méthodes, et à l'extirdes Maladies Vénériennes. 203 pation desquelles les malades se sont constamment refusés.

4.º Que le dernier est également bien rétabli; qu'une excroissance très-considérable placée auprès de l'anus, ayant été extirpée dans l'époque convénable du traitement, la plaie s'est bien cicatrisée, et qu'aucune trace de cette excroissance n'a reparu; que des excroissances moins considérables, situécs dans les intestins, ont disparu sans opération, qu'il en est seulement resté quelques-unes très-petites et dures, que la première cachoit, et à l'extirpation desquelles le malade n'a jamais voulu consentir; ce qui fait présumer que la première excroissance, qui étoit très-volumineuse, n'ayant point pullulé long-temps après son extirpation, il en auroit été de même des autres tumeurs très - petites, si elles eussent été cnlevées.

La lecture de ces deux rapports ayant été entendue, la Compagnie a pensé:

1.° Que le Rob du sieur LAFFECTEUR, tel qu'il a été préparé, ne contient point de mercure;

2.° Que le remède et la méthode du sieur LAFFECTEUR peuvent guérir

les maladies vénériennes confirmées ; 3.° Que cette méthode n'exclut point les traitemens particuliers accessoires, les précautions et les modifications relatives aux circonstances qu'il est impossible de désigner, et qui doivent être laissées à la prudence du Médecin ;

4.° Que ce remède, ne contenant pas de mercure, peut devenir sur-tout utile dans les cas où l'on auroit quelqu'inconvénient à craindre de l'usage, soit intérieur, soit extérieur, des préparations mercurielles, tel que seroit, par exemple, une complication du virus vérolique et scorbutique.

Je certifie que le présent extrait est conforme à l'original contenu dans les registres de la Société Royale de Médecine, le 20 Avril 1780. Signé, VICQ-D'AZYR, Secrétaire perpétuel.

RAPPORT

Du Conseil de la Marine.

Je soussigné, auteur du Rob Anti-Syphilitique, demeurant à Paris, rue

des Maladies Vénériennes. 205 de Bondy, me soumets et m'engage, ce acceptant Monseigneur de Sartine, Secrétaire d'Etat, ayant le département de la Marine, à fournir pour le service des vaisseaux de sa Majesté, ainsi que des hôpitaux de la Marine, chaque bouteille de pinte de trentedeux onces de Rob Anti-Syphilitique, à raison de dix - huit livres tournois chacune, en me chargeant des frais de l'emballage pour les expéditions dans les différens ports du Roi, garantissant les avaries qui pourroient être occasionnées par le transport. Je me soumets de plus à supporter la déduction des quatre deniers pour livre attribués aux invalides de la Marine, ainsi que les frais de quittance, sous la condition d'être payé de ces fournitures six mois après leur livraison.

A Paris, ce 24 Mars, 1781, LAFFECTEUR.

Vu et accepté au Conseil de la Marine, dans sa séance tenue à Versailles le premier Avril 1781, pour avoir son exécution pendant trois années, à compter du premier Juillet dernier.

DE SARTINE.

RAPPORT

Au Conseil de la Marine, à la séance du 8 Août 1788.

Je soussigné, auteur du Rob Anti-Syphilitique, demeurant à Paris, rue de Bondy, me soumets et m'engage, ce acceptant Monseigneur le comte de la Luzerne, Secrétaire d'Etat ayantle département de la Marine, à fournir pour le service des vaisseaux de sa Majesté, ainsi que des hôpitaux de la Marine, chaque bouteille de pinte de trente-deux onces de Rob Anti-Syphilitique, à raison de dix-huit livres tournois chacune, en me chargeant des frais de l'emballage pour les expéditions dans les différens ports du Roi, garantissant les avaries qui pourroient être occasionnées par le transport. Je me soumets de plus à supporter la déduction des quatre deniers pour livre attribués aux invalides de la Marine, ainsi que les frais de quittance, sous la

des Maladies Vénériennes. 207 la condition d'être payé de ces fournitures six mois après la livraison-

A Paris, le 13 Juillet 1788.

unstad Seb

Republication

LAFFECTEUR.

Vu et accepté au Conseil de la Marine, dans sa séance tenue à Versailles le 8 Août 1788, pour avoir son exècution pendant trois années, à compter du premier Juillet dernier.

LA LUZERNE.

MARINE 1793.

ROB ANTI-SYPHILITIQUE.

Soumission pour fourniture à faire au port de Brest, pendant la durée de la guerre actuelle, du Rob Anti-Syphilitique nécessaire au service des Hôpilaux, à raison de vingt-quatre livres la pinte de 32 onces, ci.... 24 livres.

Je soussigné LAFFECTEUR, auteur du rob anti-syphilitique, demeurant à Paris,

208 rue d'Angoulême, N.º 11, boulevart du Temple, promets et m'engage envers le citoyen Lesebure, chef des bureaux civils, préposé aux approvisionnemens, stipulant pour la République, en présence des citoyens Bernard, contrôleur de la Marine, et Lherci, sous-chef des approvisionnemens, ce acceptant le citoyen Sané, principal chef des bureaux civils de la Marine à Brest; de fournir et livrer dans les magasins des ports, pendant la durée de la guerre actuelle, la quantité de Rob anti-syphilitique qui me sera demandée pour le service des hôpitaux de la Marine, à raison de vingtquatre livres pour chaque pinte dudit Rob, pesant trente-deux onces.

Les frais de transport seront au compte de la République, mais ceux d'eniballage seront à ma charge, ainsi que la garantie des dommages et avaries qui pourroient arriver en route, jusqu'à la livraison dans les magasins.

Les paiemens me seront faits, en assignats, dans le mois qui suivra celui où lesdites livraisons auront eu lieu. Fait double à Paris, le premier décadi de Frimaire, l'an deuxième de des Maladies Vénériennes. 209 la République française, une et indivisible. Signés, LAFFECTEUR, LHERCI, LEFEBURE et BERNARD.

Accepté par le chef principal des bureaux civils de la Marine à Brest, enprésence du conseil d'administration, et sous l'approbation du ministre.

A Brest, le 29 Frimaire de l'an deuxième de la République française, une et indivisible. Signés, BERNARD et SANÉ; et ensuite ROLLAND, LHERCI, J. M. J. MORVAN, BIGONNEZ, FEFEBURE et VIAL.

En marge est écrit : Vu et approuvé.

Signe DALBARADE.

Collationné par le Contrôleur de la Marine, à l'original déposé et enregistré au Contrôle. JOILOLLE.

EXTRAIT

Des registres des Arrètés du Comité de Salut public de la Convention nationale, du 9 Vendémiaire, l'an troisième de la République française, une et indivisible.

Sur le rapport de la commission du commerce, d'après les motifs et considérations qui y sont énoncés, le comité de salut public arrête que le citoyen Laffecteur pourra exporter de la République telle quantité qu'ilvoudra de son remède en bouteilles de pinte, pesant chacune trente-deux onces.

Les employés aux douanes laisseront sortir les dites bouteilles sans acquità caution, le citoyen Laffecteur en étant dispensé par ces présentes.

Les membres du comité de salut public,

> THREILLARD, R. LINDET, CARNOT, ESCHASSERIAUX, THURIOT, DELMAS, MERLIN de Douai.

des Maladies Vénériennes. 211

Pour copie conforme :

Certifié par la commission de commerce et approvisionnemens de la République,

Le Commissaire J. PICQUET.

RÉSUMÉ.

Il est donc constant aujourd'hui, et j'ai acquis le droit de le dire: Qu'il existe, et que j'ai entre les mains, un remède uniquement composé de plantes, qui guérit les maladies vénériennes les plus invétérées, les plus dégénèrées, même compliquées de scorbut (1), qui n'expose jamais

(1) l'expérience en a été faite sur dix huit malades vénériens et scorbutiques, dans les Hôpitaux de la Marine à Brest, par ordre de M. de Sartine.

les matades au moindre danger, dont les effets sont aussi doux, aussi prompts que satutaires, qui peut être administré avec sécurité aux hommes, aux femmes, aux vieillards, aux enfans, dans toutes les circonstances de la vie, qui n'altère aucune des fonctions animales, et même qui les rétablit toutes, lorsque leur délabrement reconnoît pour principe un virus venêrien, etc.

Et j'appelle en témoignage pour confirmer au public une vérité si consolante;

1.º Les commissaires (1) qui ont décomposé mon remède.

2.° Ceux qui ont eté chargés par la société royale de médecine de le composer (2) avec les plantes qu'ils se sont procurées eux-mêmes d'après ma recette, que je leur ai communiquée.

(1) MM. Bucquet et Darcet, docteurs régens de la faculté de médecine de Paris.

(2) On a vu, dans la première partie de ce ouvrage, qu'ils étoient désignés au nombre de huit. MM. de Lassone, premier médecia du Roi; Macquer, Geoffroy, Lory, Bucquet, et MM. le duc de la Rochefoucault, Poultier de la Salle, et de Montigny. des Maladies Venériernes. 213 3.º Ceux qui ont suivi les expériences de S. Denis. (1)

4.° Ceux qui ont suivi celles du fauxbourg S. Denis. (2)

5.° Ceux qui ont suivi celles qui ont été faites rue de Verneuil (3) avec le remède composé par les membres de la société royale de médecine, leurs confrères.

6.º Enfin tous les médecins ou chirurgiens, tant de Paris que du Royaume, qui ont employé mon remède avec les succès les plus constans.

Je reprends :

1.° Feu M. Bucquet a imprimé, et M. Darcet est trop honnête pour refuser de redire, s'il en étoit requis, qu'ils

(1) M. Desperrières, médecin de la généralité de Paris, et les officiers de santé de l'hôpital de Saint-Denis.

(2) MM. Desperrières, Borie, Geoffroy, Darcet, Poissonnière, Paulet, Vicq d'Azyr, Charles le Roi, Andry, Bucquet, Mauduit et Varnier.

(3) MM. Carrere, Barbeu Dubourg, Chamseru et Lalouette, ainci que les médecins et chirurgiens invités par la société royale de médecine, qui se trouvoient aux visites, quoiqu'ils ne fussent pas commissaires. 214 Recherches sur la guérison n'ont point trouvé de mercure dans mon remède, lorsqu'ils en ont fait la décomposition, chacun séparément, par leurs procédés particuliers.

2.° Les commissaires qui ont composé mon remède se souviennent bien qu'ils n'y ont point ajouté de mercure.

3.° Le médecin de la généralité de Paris, et les officiers de santé de la caserne de Saint-Denis, n'ont point oublié qu'ils ont vu guérir, par ma méthode, les malades que M. l'Intendant de Paris m'avoit confiés.

4.° Les douze médecins qui ont suivi les expériences du fauxbourg Saint-Denis, se rappellent bien l'état des malades que j'y ai guéris, parmi lesquels ils en avoient jugé plusieurs incurables.

5.° Ceux qui ont administré le remède composé par leurs confrères n'ont pas perdu de vue ce traitement récent et l'état critique de certains de leurs malades.

6.° Enfin le plus grand nombre des médecins ou chirurgiens de Paris et du Royaume, qui tous ont eu recours à moi, soit de leur propre mouve-

ment

des Maladies Vénériennes. 215 ment (1), soit à la sollicitation de leurs malades, m'ont honoré de leurs suffrages par écrit; j'ai aussi par écrit le témoignage flatteur de la reconnoissance de plusieurs malades qui ne se sont adressés à moi qu'après avoir tenté inutilement tout autre moyen de guérison; et ces guérisons sont si frappantes, les symptômes si effrayans, l'état des malades si désespéré, qu'on ne me saura pas mauvais gré d'en indiquer ici sommairement quelquesunes (2).

Observations extraites du procès-verbal des couze malades soumis à l'expérience du fauxbourg Saint-Denis.

I. A la suite de différens accidens vénériens très-graves, comme bubons, douleurs occupant toute l'habitude du corps, gale généralement répandue, il restoit au malade des douleurs si vives, qu'il étoit perclus de tous ses

 (1) Toujours dans des cas désespérés.
 (2) On ne fait aucune mention des cures qui ont été opérées sur des malades, dont les accidens étoient ordinaires, quoique graves. 216 Recherches sur la guérison membres; le vice vénérien s'étoit jetté en outre sur les organes de l'ouïe et de la vue; le malade ne voyoit ni n'entendoit, son état l'avoit fait juger incurable : Il a été guéri en 40 jours (1).

2.º Un bubon ouvert d'environ un pouce et demi de long sur un de large, dont les bords étoient durs, renversés, et carcinomateux, devint sous peu de jours gangreneux; les ravages furent si prompts, qu'en très-peu de temps l'ulcère acquit l'étendue de cinq pouces de long sur trois et demi de large; le malade alors fut jugë incurable. Cependant l'usage du Rob procura une suppuration salutaire, pendant laquelle on remarquoit distinctement cinq à six glandes de la grosseur d'une noisette; le malade avoit de plus des chancres qui occupoient toute.la circonférence de l'extrémité du prépuce.

Quoiqu'il eût été jugé incurable, il a été guéri en trois mois.

des Maladies Vénériennes.

3.° Un malade qui, à la suite de la résolution d'un bubon prêt à suppurer, avoit le visage tout couvert de dartres et de pustules en suppuration : guérit en deux mois.

4.º Une succession d'accidens vépériens fort graves, négligés ou traités sans attention, avoit présenté, pendant l'espace de douze années consécutives, des chancres au gland, des poireaux, des paraphymosis, à l'anus des crêtes, des gonorhées, des inflammations aux testicules, des bubons, des maux de têtes violens, et des pustules suppurantes à cette partie, des pustules aux fesses, une toux violente, le crachement de sang, un ulcère à la gorge Il restoit à ce malade, qui n'avoit jamais été guéri lorsqu'il a commencé l'usage du Rob, un mal à la gorge violent, une inflammation avec excoriation aux amygdales ainsi qu'à

S 2

217

218 Recherches sur la guérison la luette ; à la base de la langue on remarquoit plusieurs tubercules assez élevés, qui avoient beaucoup de ressemblance avec des poireaux; des douleurs à la partie moyenne du bras droit, qui l'empêchoient souvent de le mouvoir; un engorgement aux glandes inguinales ; à l'anus une crête. Guéri, quoique jugé incurable, en 40 jours, sans le secours de l'instrument ni des caustiques.

Observation particulière de MM. Geoffroy, Desperrieres, Andry, Bucquet, Paulet et le Breton.

5.° Un soldat suisse de la compagnie de M. le baron de Diesbach, fut attaqué seulement, dans le principe de sa maladie, d'un chancre sur la couronne du gland et d'un phymosis. Il a éprouvé successivement et inutilement dans l'hôpital du Gros-Caillou, trois traitemens, deux par les dragées de Keyser, dont il a pris deux mille en deux fois, le troisième par les bains et les frictions, de seize. Il restoit à ce malade (après ces traitemens qui avoient été administrés pendant l'espace de neuf mois, et

des Maladies Vénériennes. 219 qui avoient simplement procuré le déplacement du virus) un ulcère chancreux qui s'étendoit à la base de la luette, qui étoit en partie détruite du côté droit, aux amygdales qui paroissoient comme disséquées ; aux piliers postérieurs, dont le droit étoit entièrement rongé, et au pharinx; la déglutition étoit presqu'impossible, et la prononciation si difficile, qu'à peine pouvoit-on entendre ce qu'il disoit. Il avoit été renvoyé de l'hôpital et de sen régiment par congé ; consine incurable. Il a été guéri par-le -Rob en 30 jours.

Observations de MM. Duret et Aufroy, Chirurgiens de la Marine à Brest, et le Breton, Maître en Chirurgie.

6°. Une simple gonorrhée et un seuf chancre sous le prépuce, après avoir résisté pendant nombre d'années à tous les traitemens méthodiques connus, avoient tellement infecté la masse du sang du malade qui fait le sujet de cette observation, qu'après avoir perdu par une ulcération et une carie rébelles la majeure partie du nez, sa cloison, la portion antérieure des os

palatins, la postérieure des os maxillaires, qui, conjointement avec les premiers, forment la voûte palatine, la majeure partie de l'os de la pomette du côté gauche; il portoit encore pour symptônies effrayans et incurables:

Un ulcère situé à la partie moyenne du frontal, d'un pouce et demi de long sur un de large, dont les bords étoient durs et élévés, tenant de la nature chancreuse.

Un second ulcère de la grandeur d'une pièce de douze sols, de même nature, situéau-dessus du sourcil droit, vers sa partie moyenne:

Un troisième, de même nature, situé au-dessus de la pomette, de la longueur de deux pouces sur quinze lignes de large, communiquant dans le nezpar une ouverture que laissoit la perte de l'aîle du côté droit :

Un quatrième ulcère au bord de la lèvre supérieure du côté gauche, de la longueur environ d'un pouce, sur un travers de doigt de large, avec un gonflement considérable :

Un cinquième ulcère de mauvaise nature, à la partie latérale gauche du des Maladies Vénériennes. 221 menton, de la grandeur d'une pièce de vingt-quatre sols :

Un sixième ulcère sur l'angle postérieur et inférieur du pariétal droit :

Un septième ulcère occupant à peuprès la moitié supérieure de l'orcille droite :

Sur le corps plusieurs dépôts pleins de pus, de la grosseur d'une noisette et des pustules ordinaires.

Le malade étoit en outre d'une foiblesse et d'une maigreur extreme. Il a été guéri en quarante-six jours.

Observation communiquée à la société royale de Médecine par M. Rigault, docteur en médecine, correspondant de l'Académie royale des sciences à. Saint-Quentin.

7.° Une femme infectée depuis deux ans de virus vénérien, avoit eu dans le principe des accidens aux parties génitales, pour lesquels on lui administra successivement quatre traitemens mercuriaux méthodiques, un entr'autres à Bicêtre, et un cinquième par les sudorifiques, le tout sans succès, puisque le mal ne fut point arrêté dans ses progrès, et que le virus, déplacé des

Recherches sur la guérison 222 parties génitales, s'étoit porté à la peau qui étoit couverte, dans toute l'habitude du corps, de grosses pustules, de croûtes et d'ulcères, sur-tout dans le cuir chevelu, de sorte que la lèpre des anciens n'offroit rien de plus hideux ; elle avoit sur-tout un ulcère qui avoit déjà détruit. plus de la moitié du palais; d'autres ulcères dans le nez d'où il sortoit un pus qui annonçoit la carie dans les os de cet organe, et d'autres ulcères qui rongeoient le nez à l'extérieur d'un côté. Le tout étoit accompagné de douleurs insuportables dans les membres, sur-tout pendant les nuits. Cette femme a été guérie en cinquante-six jours.

Observation de M. Ramus, maître en chirurgie à Torcy, communiquée à la société royale de Médecine, par Monsieur Geoffroy.

8.° Une femme de dix-huit ans, grosse de sept mois, infectée du virus vénérien depuis l'instant de la conception.

Avoit toute la vulve dans un état horrible par l'entassement de champignons les uns sur les aures, d'un volume des Maladies Vénériennes. 223 volume prodigieux, comparable à la tête d'un chou-fleur;

Il sortoit de la vulve en écoulement purulent provenant de l'ulcération de ces parties;

Toute la circonférence du sondement étoit garnie de fics et de ragades ;

Le palais étoit ulcéré de l'étendue d'une pièce de douze sols, avec une inflammation considérable aux amygdales, qui en formoit presque la jonction, et rendoit la déglutition trèsdifficile.

Un ulcère prodigieux, et de la plus mauvaise qualité, occupoit toute l'extrémité du pouce du pied droit, accompagné de douleurs les plus vives, ainsi que dans toute l'habitude du corps, d'où résultoit une insomnie continuelle.

Cette femme fut guèrie en quarante jours sans le secours de l'instrument ni du caustique; elle accoucha à terme, quinze jours après son traitement, d'un enfant très-vigoureux et très-sain.

T

Autre observation de M. Ramus, connue de M. le Curé de Torcy, et de tous les habitans de la Paroisse.

9. Une femme de Torcy, qui avoit reçu de Paris un nourrisson vérolé, fut infectée par allaitement ; elle transmit le poison à une fille qu'elle alaitoit, pendant les premiers jours, concurremment avec l'enfant Parisien : le nourrisson mourutaussi quelques jours après son arrivée ; la nourrice avoit reçu une dose de virus si considérable qu'elle mourut en moins de six mois, faute d'avoir connu son mal et d'avoir été traitée ; mais sa fille, qui avoit un an, lorsque la maladie lui fut communiquée, résista jusqu'à l'âge de vingt mois aux ravages du virus, qui présentoient chez cet enfant des accidens bien singuliers, en considérant sur-tout la manière dont la maladie lui avoit été donnée.

1°. Elle avoit toute la vulve garnie intérieurement et extérieurement de champignons d'une grosseur extraordinaire. des Maladies Vénériennes. 225 2°. Un engorgement considérable aux glandes inguinales.

3°. Des verrues d'une grosseur surprenante tout autour des plis des cuisses.

4°. Une ulcération dans la bouche, qui empêchoit l'enfant d'avaler.

5°. Un collier de poireaux ulcérés autour du cou, qui rendoient un pus aussi abondant que fétide.

Cette enfant a été guérie en quarante jours, sans le secours de l'instrument ni des caustiques.

Observation de M. Bouillet, docteur en Médecine à Béziers.

10^c. Une femme grosse de trois mois, attaquée d'une gonorrhée virulente, avec chancres et ulcères aux parties naturelles, guéries sans accidens en moins de trente-cinq jours : elle est accouchée à terme d'un enfant en bon état.

Observation de M. le Breton, Maître en Chirugie.

11°. Une femme grosse de sept mois T 2

226 Recherches sur la guérison et demi, attaquée de chancres qui occupoient entiérement la vulve, avec une tuméfaction considérable, ne pouvoit uriner, sans des douleurs horribles ; elle éprouvoit encore des douleurs si cruelles dans toutes les articulations, qu'elle étoit privée de toute espece de mouvement. L'onzième jour de l'usage du Rob, elle vaquoit librement à ses affaires domestiques : elle a été guérie en cinq semaines, et est accouchée huit jours après son traitement : (ceci s'imprimoit en 1781). Depuis deux ans la mère et l'enfant continuent de jouir de la santé la plus parfaite.

Autre du même.

12°. Un malade attaqué depuis cinq ans de vérole, avoit subi, sans succès, différens traitements mercuriels ; il avoit encore pour symptômes existans, un écoulement virulent opiniâtre; sur le gland, des chancres ; au prépuce des poireaux; mais ce qui étoit effrayant, il avoit une douleur de tête si violente qu'il ne pouvoit la soutenir, ni même la soulever, sans secours, de des Maladses Vénériennes. 227 dessus son oreiller; et ce qui devoit en outre rendre sa guérison presqu'impossible, c'est qu'il avoit été attaqué, trois mois avant de commencer le Rob, d'une dyssenterie qu'il avoit gardée six semaines. Au bout de ce tems, sang ayant céssé de couler par les selles, étoit rendu par les urines, avec les plus violents effors, il étoit noir, infect et décomposé; la maladie vénérienne étoit encore compliquée chez ce malade avec le virus scorbutique.

Tous les accidens mentionnés cidessus ont cédé à l'usage du Rob seulement : le malade a été guéri en 50 jours.

Observation sur une cure dirigée par M. Andry.

13°. Une gonorrhée traitée méthodiquement et guérie en apparence depuis six ans, avoit laissé le malade, dont il est ici question, dans la plus parfaite sécurité. Il s'étoit marié sans crainte comme sans inquiétude ; mais le virus qui n'étoit qu'assoupi depuis six ans, se réveilla avec une fureur bien étrange ; il se manifesta cette seconde fois par un mal à la gorge

228 Recherches sur la guéreson violent, qui fut suivi d'ulceres chancreux à l'arrière-bouche, aux amygdales, à la luette, au voile du palais; toutes ces parties de la gorge furent entièrement rongées, malgré les traitemens mercuriels consécutifs et méthodiques qui furent administrés ; le mal se porta au front, où il survint un ulcère affreux qui menaçoit d'emporter l'œil; les traitemens locaux en arrêterent les progrès ; il parut ensuite et successivement une dureté dans l'intérieur du nez ; il s'y forma des ulcères; la cloison du nez et les deux narines ont été rongées ; d'autres uleéres occupoient toute la levre supérieure; qui en faisoient craindre la perte prochaine ; la langue fut entreprise à son tour, les différens ulcères dont elle étoit couverte, l'avoient sillonée, crévassée et rongée de près d'un tiers : le malade enfin ne pouvoit faire aucun usage d'alimens solides, et n'attendoit plus que la mort : il avoit employé pendant six années consécutives tous les remèdes connus. Dans cette extrémité facheuse le Rob lui fut administré ; et il a été guèri en moins de deux mois. Ce qu'il y a de

Des Maladies Vénérieennes. 229 remarquable dans cette observation, c'est que la femme et les enfans du malade ont été exempts de la contagion, et jouissent encore aujourd'hui de la meilleure santé. (Il y a quatre ans que ce malade est gueri)(1).

Observation de M. le Roy, Docteur en Médecine, l'un des Médecins de Monsieur, Frère du Roi.

Ce Médecin ayant, dit-il, déja employé le Rob Anti-Syphilitique avec succès, contre des accidens vénériens évidens, a cru pouvoir recourir à ce remède dans une maladie dont le caractère étoit douteux.

Il étoit question d'un exostose assez considérable et fort douloureux, survenu à la partie moyenne et interne du tibia, chez un malade qui étoit d'ailleurs dans l'état le plus fâcheux.

South Estimot

(1) Il est intéressant de faire observer que le malade, après huit jours de ce nouveau traitement, éprouva un soulagement si sensible dans la bouche, qu'il pouvoit avaler des alimens solides; ce qu'il n'avoit pas fait depuis dix-huit mois.

Ce sujet avoit été jugé poitrinaire par plusieurs Médecins célèbres, depuis huit mois. M. le Roy lui avoit fait ouvrir un cautère, et lui avoit prescrit des sucs d'herbes dépurans, légérement incisifs et anti-scorbutiques: la poitrine étoit débarrassée au point que le malade n'en souffroit plus, et qu'il crachoit peu. Dans cette cir-.constance il survint assez subitement une carie (1) à la partie supérieure de l'os coronal, pour laquelle M. Dufouart l'aine a été consulté : cette carie à peine guèrie, par les soins intelligens de M. de Saint-Julien, Membre du Coliege royal de Chirurgie, le genou gauche devint douloureux, enflé,

Note de M. le Roy.

(1) Depuis un mois ou environ il s'étoit formé une paite tumeur à la partie supérieure moyenne du coronal, qui, devenant douloureuse, engagea le malade à m'en parler. Ayant reconnu de la fluctuation, je ne le quittai pas que M. de Saint Julien, son Chirugien, ne fut arrivé, et n'en ent fait l'ouverture; ce fut alors qu'on reconnut la carie, déja trèsavancée, de la première table du coronal.

le malade

des Maladies Venériennes. 231 le malade marchant difficilement ; bientôt il souffrit de la jambe, et enfin on reconnut un exostose au moins de la grosseur d'un æuf de poule. On rechercha soigneusement si le malade n'avoit. pas eu anciennement des accidens vénériens, ou s'il ne se seroit pas exposé à en gagner : incertitude absolue à cet égard, mais appauvrissement total dans les liqueurs, espèce de cachexie scorbutique. Dans cet état, M. le Roy n'osant tenter les mercuriaux sous aucunes formes, proposa le Rob, qui, loin d'être contraire à l'affection scorbutique, plus évidente ici que la vérole, pouvoit y convenir.

On fit cependant quelques frictions mercurielles sur l'exostose ; on appliqua un emplâtre fait avec parties égales de vigo et de diabotanum. A la fin de l'administration du Rob, il restoit à peine des vestiges de l'exostose ; les douleurs s'étoient dissipées dès le douzième jour.

Ce remede a agi successivement par tous les émonctoires, pendant le traitement qui a été suivi d'un succès complet.

- Observation de M. Rossignoly, Docteur en Médecine à Grasse.

15°. Un malade manqué par plusieurs traitemens mercuriels, portoit pour symptômes :

Un abcès sinueux qui étoit placé à la voute du palais, qui se renouvelloit par intervalles, qu'il falloit ouvrir par fois avec le bistouri, qui paroissoit fistuleux et avoir déja entamé les os palatins.

Un ulcère large et profond au fond du gosier, qui en attaquoit toute la surface, et qui portoit l'inflammation dans toutes les parties voisines.

Des pustules répandues sur toute l'habitude du corps, principalement sur la poitrine et sur les épaules, parsemées de quelques éphélides.

Un testicule d'un volume considérable, avec un véritable sarcocèle.

• Et un exostose (1) à l'apophyse mastoïde de l'os temporal.

(1) M. Paulet, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, a aussi guéri, avec le des Maladies Vénériennes. 233 Ce malade a été radicalement guéri de tous les accidens ci-dessus mentionnés, en moins de deux mois.

Observation de M. Desperrieres.

16°. Un soldat âgé de 22 ans, attaqué depuis quatre ans d'une maladie vénérienne, portoit pour symptômes secondaires une ulcération considérable aux glandes maxillaires et parotides; le mal ayant résisté à plusieurs traitemens, il fut renvoyé, par congé, comme incurable. Il a essuyé depuis, sans succès, deux traitemens à Bicêtre; il y fut également jugé incurable et scrophuleux : il a été radicalement guéri par le Rob en sept semaines.

Observation de M. Andry.

17°. Une femme attaquée depuis

Rob, un malade exostosé.

Et M. Sabatier, Professeur en Médecine à Montpellier, connoît un Maître en Chirurgie de ladite ville qui a obtenu une guérison de ce genre, par le moyen du Rob. 234 Recherches sur la guérison quatre ans d'accidens vénériens ordinaires, quoique graves, se mit entre les mains de M. Quique Chirurgien à Paris ; il la traita pendant long-tems ; il employa les bains, les frictions, le sublimé corrosif, les pillules mercurielles ; les symptômes disparurent, la malade se crut guérie.

Cependant peu de jours après, il survint au cou de la malade, une dartre croûteuse qui s'aggrandit, et jetta beaucoup de sanie, et creusa la peau considérablement.

Les remédes ci-devant énoncés lui furent de nouveau administrés pendant dix mois, sans succès ; les amygdales se gonflèrent et se couvrirent de chancres qui rongerent cette partie, ainsi que le voile du palais ; le vomer se caria, la dartre s'étendit sur toute la face ; le nez fut rongé, l'os unguis fut attaqué et il sortit quantité de pus par le grand angle de l'œil ; la malade devint sourde, avevgle et muette pendant huit jours ; elle étoit d'une maigreur extrême, ne pouvant rien avaler.

Ce fut alors que M. Thieullier, Médecin de la Faculté de Paris, fut invité à venir la voir ; mais il ne la suivit des Maladies Vénériennes. 235 pas long-tems; persuadé qu'elle ne tarderoit pas à succomber.

Elle se mit ensuite entre les mains de M. Tenon, célebre Chirurgien de Paris, qui administra à la malade, avec sa prudence et ses précautious ordinaires, quarante-deux frictions mercurielles, et ensuite, pendant trois mois, la tisane de vinache : les accidens diminuèrent ; mais au bout de dix-huit mois a dartre persistoit toujours, les amigdales et la luette étoient presque détruites, la moitié du visage étoit rongée, l'ail étoit enflammé. La malade au désespoir, fut conduite chez M. Missa, médecin, qui ne lui conseilla aucune espèce de remèdes, et qui la condamna sans ressource.

Ce fut dans ces circonstances cruelles que M. Andry entreprit de la guérir avec le Rob, et sa guérison fut parfaite en deux mois.

M. Andry a invité à venir voir cette femme, lorsqu'il en commença le traitement, pendant son traitement et après sa guérison.

MM. Geoffroy, Poissonnier, Desperrieres, Paulet, Carrere, médecins, et MM. Quique et Lebreton, chirurgiens.

Observation de M. Carrere (1).

18°. Un homme âgé d'environ 30 ans, avoit eu trois ou quatre ans avant une gonorrhée virulence, de laquelle il lui étoit resté un écoulement qui avoit résisté à l'usage des toniques ; cet écoulement s'étant arrêté vers le mois d'août 1779, il lui survint une douleur presque constante à la tête, accompagnée d'élancemens violens vers le front, de tuméfaction à la joue droite, et d'une douleur lancinante dans l'intérieur de l'oreille du même côté. Après environ trois semaines de douleurs, le malade commença à rendre du pus par le nez et la bouche en grande quantité, et la douleur devint alors obtuse ; cet écoulement purulent se soutint constamment, quoiqu'en moindre quantité, jusqu'au mois

(1) Il étoit un des Commissaires chargés, par la Société de Médecine, de suivre la dermère expérience faite *rue de Verneuil*, dont il a fait le rapport à sa compagnie. des Maladies Vénériennes.

237

de novembre suivant; il cessa alors à la suite d'une éruption de croûtes plus ou moins larges qui présentoient le caractère dartreux, et qui parurent en grande quantité sur toutes les parties du corps, à l'exception du visage. Il fut mis à l'usage du Rob au mois de Janvier 1780. A la fin de son traitement, qui dura six semaines, les croûtes. avoient disparu presqu'en entier, il en restoit encore quelques-unes en petit nombre, et très-petites, ainsi qu'une rougeur sur toutes les parties où il y avoit eu des croûtes pareilles; mais dans les quinze jours suivans, ces croûtes et ces rougeurs disparurent entièrement, et depuis ce temslà ce malade s'est très-bien porté.

Observations sur deux cures, les plus intéressantes de celles qui ont été opérées rue de Verneuil, avec le Rob composé par les Commissaires de la Société Royale de Médecine, d'après la recette qui leur avoit été communiquée.

19^e. Un homme âgé de 24 ans, très-sourd, d'un tempérament foible,

238 Recherches sur la guérison délicat et presque exténué, avoit depuis trois mois unchancre très-considérable sur le gland, dont il avoit rongé une très-grande partie ; ce chancre avoit fait une excavation d'autant plus grande, qu'on avoit déja coupé et emporté deux fois des portions du gland, et qu'il en étoit tombé des portions sans · le secours de l'instrument, ni des médicamens ; il avoit encore une excoriation à l'unique portion du voile du palais, qu'il avoit conservée à la suite du délabrement de cette partie occasionnée par des ulcères au gosier, avec carie des os du palais, qu'il avoit éprouvés trois ans avant, et pour lesquels il avoit subi alors un traitement par des frictions mercurielles. Il a été entièrement guéri par l'usage du Rob ; il étoit même plus fort à la fin du traitement, qu'il ne l'étoit au commencement, et sa surdité avoit totalement fini.

20°. Un autre malade avoit eu, quatre ans auparavant, des chancres au prépuce qui disparurent à la suite de l'usage d'une tisane dont on ignore la composition ; quelque tems après

11

des Maladies Vénériennes. 239 il lui survint sur le prépuce des poireaux sur lesquels il appliqua la poudre de Sabine', et qui depuis ce tems avoient disparus et reparus alternativement, à des intervales de deux et trois mois, et ne s'étoient pas montrés depuis trois mois ; il avoit encore eu deux ans avant, un bubon à l'aine droite, sur lequel on s'étoit contenté d'appliquer un onguent suppuratif, après l'avoir scarifié; enfin depuis un mois il lui étoit survenu une excroissance, prenant son origine entre l'ongle et l'extremité du doigt index de la main droite : après avoir coupé l'extrémité de l'ongle, cette croissance ayant été scarifiée, il lui en étoit survenu une autre tout de suite sur la même partie ; celle-ci ayant été aussi scarifiée et recouverte d'alun calciné, il s'étoit formé une croûte dont la chute laissa voir une excoriation profonde dans le doigt, qui étoit devenue un ulcère chancreux assez considérable et profond, occupant toute la longueur de la troisième phalange et la plus grande partie de sa face postérieure.

Il avoit encore, 1°. des pustules,

dont quelques-unes assez étendues, répandues en grand nombre sur différentes parties de l'habitude du corps, sur-tout sur les cuisses et le visage ; 2°. un chancre considérable au prépuce ; 3°. un autre chancre plus considérable à la racine du gland, qui avoit rongé le frein et avoit fait une excavation profonde dans la substance du gland ; 4°. une dureté légere à la partie supérieure et un peu interne du bras droit ; 5°. un engorgement aux glandes axillaires du même coté; 6°. des douleurs dans tous les membres, sut-tout aux bras. Il a été radicalement guéri par l'usage du Rob.

Observation.

21°. Un jeune homme de vingt ans fort et vigoureux fut arrêté (en voyageant à Douay) par la douleur que lui causoit un bubon vénérien à l'aine gauche. Il se mit entre les mains d'un chirurgien très-renommé, qui aprés les moyens indiqués ouvrit cette tumeur avec la pierre à cautère. Lorsque la matière eut bien coulé, il lui administra le mercure en friction, après

des Maladies Vénériennes. 241 avoir employé les bains et autres préparations. Pendant et après le traitement l'ulcère prit un très - mauvais caractère, les bords se renversèrent, la suppuration devint hichoreuse et de la plus maavaise nature, l'ulcère s'aggrandit tellement en dix-huit mois, qu'il avoit seize pouces de large, sur onze de long et tous les bords den. telés. Le malade vint à Paris, il s'addressa au chirurgien le plus célébre de cette ville, qui le traita pendant six mois, sans apporter le moindre soulagement à ses maux. Il fut jugé incurable par le conseil de santé chargé de constater l'état des jeunes gens en réquisition. A cette époque, il me fit appeller. Je le trouvai dans une situation vraiment effrayante, la fièvre, le dévoiement et les douleurs l'avoient conduit aux portes de la mort. Je lui administrai mon remède, et avec quinze bouteilles prises en deux fois, et dans cinq mois, je lui ai rendu une parfaite santé dont il jouit depuis ce tems.

Un marchand de vin, âgé de 35 ans. (père de 4 enfants bien sains) fut X 2

242 Recherches sur la guérison attaqué en 1791 de douleurs de tête qui devinrent continuelles, après avoir é é périodiques ; il a souffert pendant 18 mois et a employé tous les remèdes connus. Réduit au désespoir, le père Barnabé, ci-devant religieux, chirurgien et successeur du père Potentier à l'hôpital de la charité, fut le voir; ayant examiné la tête du malade, il . distingua parfaitement la désunion et l'écartement des os du crâne. Toutes les soutures s'étant déjointes, laissoient entre leurs dentelures un espace de six lignes. Dix bouteilles de Rob délivrèrent le malade de toutes ses douleurs, après deux mois de traitement. Les forces, le sommeil, l'appétit et l'enbonpoint revinrent, seulement la réunion des os fut plus de deux ans à s'opérer. Le Citoyen depuis son traitement jouit d'une parfaite santé. Il s'est fait un vrai plaisir de raconter lui-même sa guérison à toutes les personnes qui désirent s'en convaincre.

On me permettra de ne pas grossir une liste aussi affligeante ; des guérisons de cette nature ne laissent aucun

des Maladies Venériennes. 243 doute sur la supériorité de mon remède à tous les moyens connus; mais on peut encore consulter sur ses bons effets, et pour des cas qui ne sont pas rapportés ici. M. de Lassone, premier médecin du roi; tous les commissaires qui ont suivi les expériences publiques ; les médecins et les chirurgiens deja nommés ; ainsi que M. Mostivier, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, à Bordeaux ; M. Fizibon, médecin de la même ville, qui ont l'un et l'autre employé le Rob dans des cas désespérés M. Auchier, maître en chirurgie, à Niort, qui a pardevers lui les observations les plus intéressantes ; M. Lacroux, maître en chirurgie, à Montauban, dans un cas d'ophtalmie vénérienne rébelle ; M. Lombard, chirurgien-major de l'Hôpital militaire, à Dôle; M. Bellegarric, docteur en médecine, au Saint-Esprit ; M. Desjardins, maître en chirurgie, à Troyes ; M. Dupont, docteur en médecine de la même ville ; M. le Lièvre de Zalles, médecin de l'Hôpital, au Havre-de-Grace; M. Dufour, maître en chirurgie, à Tours; M. Ellevion, chirurgien-major de l'Hô-

pital militaire des Venériens, à Rennes; M. Bouesnel, docteur en médecine, à Valloy; M. Beauregard, père, maiître en chirurgie, à Avignon; M. Reboulh, docteur en médecine, à Carcassonne; M. Gardez, docteur en médecine, au Puy en Velay; M. Lelouis, chirurgien, à la Rochelle; Douxami, officier de santé, à Poitiers; M. André, médecin, à Aix; M. Chiffoli, médecin, à Port-Malo ; M. Voisin, médecin, à Versailles; M. Bonhomme, chirurgien, à Villefranche de l'Aveyron ; M. Roullet, médecin, à Angoulême ; M. Barrier , médecin , à Pontarlier ; M. Yves, médecin, à Mont-Luçon ; M. Parisot, médecin, à Betfort; M. Parou, médecin, à Arbois; M. Darantière, médecin, à Chaumont; M. Bourgeois, médecin, à Baune; M. Bouchotte, médecin de la même ville; M. Gastaldy, à Paris.

DERNIERS RÉSULTATS.

Avant de terminer ce recucil d'ob-

des Maladses Vénériennes. 243 servations, il est de ma philantropie de prévenir mes Concitoyens sur les dangers des femmes publiques. Les jouissances même les plus incomplettes suffissent souvent à cet égard, pour propager la contagion, et il en résulte un désordre incalculable dans l'économie animale.

La maladie produite ainsi par les jeux crucls d'une fille, ou quelquefois par la scule malpropreté s'annonce rarement par symptômes apparents : Ihomme égaré, qui ne croit pas s'être compromis, s'endort dans une fausse sécurité, et vas porter dans les bras d'une épouse les germes d'une maladie déshonorante et douloureuse, dont il est dans la suite tenté de lui faire un crime à elle même, ce qui leur ótant leur estime mutuelle, propage les regrets et les peines dans le ménage le plus uni et le plus digne pour faire sourire la nature.

Le virus, porté ainsi d'une manière indirecte, est d'autant plus dangereux, qu'un homme bien constitué et sujet à des transpirations qui atténuent le mal, le porte des années entières dans son sang, sans être averti de l'altéra-

ration insensible de ses organes, et qu'une femme bien réglée n'est avertie de son malheur qu'à l'approche de son tems critique, lorsque la matrice ulcérée la conduit par des tourments intolérables à la mort.

Tous ces maux incalculables étoient aisés à éviter. Si les malades de l'un et l'autre sexe avoient pû pressentir qu'ils portoient dans leur sein l'ennemi le plus dangereux, et si pour le combattre, ils avoient eu recours à mon spécifique, le plus efficace de tous ceux que l'art a imaginé : spécifique, qui, même dans l'hypothèse, ou en seroit parfaitement sain, ne sauroit nuire aux personnes les plus délicates.

J'aurois, à cet égard, bien des remarques du plus grand intérêt à faire; mais je ne puis ici qu'effleurer la matière; elle sera approfondie un jour dans un travail particulier qui occupe tous mes loisirs : je me contente, en ce moment, d'indiquer à la fois le danger et le remède.

Deux faits trés-importans viennent à l'appui de ma théorie.

En 1786, un homme connu d'un âge plus

des Maladies Vénériennes. 247 plus que mûr, occupant une place à Versailles et marié à une femme d'une piété exemplaire que tout mettoit à l'abri du plus léger soupçon, se laisse séduire à Paris par une fille publique, qui peu contente de su générosité, n'acheve qu'en murmurant, son infame ministère : peu de jours après il survient sur le gland de cet homme téméraire une excoriation, accompagnée d'inflamation et de callosités qui prend bientôt le caractére d'un chancre vénérien rébelle, pendant trois mois à tous les remédes ; comme le malade n'avoit de sa vie éprouvé les symptômes d'aucun mal vénérien, il consulta une de ces prétresses de Vénus qui trafiquent de la jeunesse, du sexe et de sa turpitude : alors l'énigme fatal se résolut. Il apprit qu'une fille consommée dans son art odieux, peut par vengeance ou simplement par une absence habituelle de propreté, communiquer, au moyen du tact, le virus à un homme qui s'est abstenu de la jouissance.

En 1788 un jeune homme de Soissons bien constitué et plein de vigueur, vint passer quelques mois à Paris, rue

de Bondy, à l'hotel du Nord : une Anglaise le séduit, et ils se livrent ensemble à des jouissances incomplettes: ses affaires terminées, il retourne à Soissons et vole dans les bras d'une jeune et jolie femme qu'il adoroit : ce bonheur ne fut pas de longue durée: il survint peu de jours après à l'époux deux chancres sur la couronne du gland qui allumèrent dans ces sens tous les tourmens de la jalousie et toutes ses fureurs : ce couple infortuné vint me trouver, et je portai une triste lumière sur la nature de leur maladie: Le jeune homme furieux accusa sa femme de son propre crime, et s'il se fut trouvé seul, il l'eût poignardée : la jeune épouse ne répondit que par des larmes naïves qui attestoient son innocence : après ces éclats, j'interrogeai le malade sur sa vie , et il me fit l'aveu de son avanture avec l'Anglaise : comme cette dernière avoit eut recours à moi quelques jours auparavant, ce sut pour nous tous un trait de lumière : je comptai aux époux l'histoire du malade de Versailles : le jeune homme répara ses torts envers sa moitié ingénue; je traitai les deux

Des Maladies Vénériénnes. 249 malades, et depuis cette époque, ils jouissent d'une santé parfaite.

APPENDIX

Sur les maladies vénériénnes chroniques sans signés évidents, c'est-à-dire, masquées, dégénérées et compliquées.

A l'appui de ma longue expérience, je vais présenter ici l'analyse des recherches du Citoyen Carrere, médecin éclairé et dont l'ouvrage imprimé chez Cuchet en 1788, jouit d'une estime générale.

Personne, depuis la découverte de l'Amérique, époque de l'introduction du mal vénérien en Europe, ne s'étoit occupé de cette matière délicate : le célèbre Sanchez est venu, et le premier a cherché de nos jours à fixer l'attention des gens de l'art sur les maladies vénériennes qui n'ont aucun signe apparent ; ses observations sont très-précieuses ; seulement il eut été à souhaiter qu'il eût plus caractérisé le diagnostic, et le vrai traitement d'un mal qu'on porte d'ordinaire sans s'en douter, qui assoupit pendant des

années entières, se développe tout d'un coup avec activité ; qui dégénéré de sa nature primitive, se montre sous l'aspect trompeur d'une foule de maladie différente, dont les ravages sont d'autant plus effrayants qu'on en méconnoit le principe dangereux et qui deguisé sous toutes sortes de formes, échappe à la sagacité des maîtres de l'art, et élude l'action des remèdes ordinaires.

EXISTENCE DE CE GENRE DE MA-LADIES VÉNÉRIENNES---- tous les médecins connus confirment cette existence par leurs suffrages.

Mercurialis prononce formellement qu'on la trouve par-tout où les remèdes ordinaires demeurent sans activilé.

Baglivi, Vanswieten, assurent que le virus vénérien s'introduit quelquefois dans le corps, sans laisser de traces de son introduction.

Sydenham veut qu'il vicie la masse du sang sans détruire les signes apparents d'une bonne santé.

Juoner l'a vu se développer après un terme de dix ans. Je renvioe pour une foule d'autres autorités à l'ouvrages même dont j'offre la quintessence. des Maladies Vénériennes. 251 DESCRIPTION---- Le virus vénérien caché se masque sous la forme de dartres, ou d'érésipelles, de douleurs sciatiques nocturnes, catharales, rhumatiques, de phtisie ou pulmonaire, où nerveuse, d'ophtalmies rébelles ect.

Il produit quelquefois des squirres, des ulcèrcs de mauvaises qualités, l'irrégularité des régles, les affections douloureuses de la vessie, la paralysie, l'épilepsie et l'apoplexie.

Il se complique avec les thumatismes, la goutte et l'humeur des cancers, il en augmente l'activité et en reçoit à son tour un nouveau dégré d'énergie.

Sous ce point de vue, il est la cause de l'extinction des familles : sur-tout il nuit essentiellement à la propagation de l'espèce, en affoiblissant dans l'homme le principe de la génération, et en altérant, dans la femme, le jeu des organes qui doivent y concourir.

On peut donc considérer cette espèce de vice vénérien, ou comme n'ayant subi aucune dégénération, ou comme dégénéré de son principe primitif, ou comme compliqué avec des maux

d'une autre nature. Dans le premier cas sa repercussion dans l'intérieur de la machine rend ses effets, quoique les mêmes, beaucoup plus violents, c'est alors sur les substances osseures qu'il exerce toute son activité.

Dans le second, il semble ne produire des effets sensibles, qu'après avoir miné sourdement la constitution même de la machine : de là tant de maladies chroniques, qui échappent à la sagacité des gens de l'art, comme les maladies nerveuses et les obstructions des viscères.

Dans la troisième hypothèse, le vice vénérien sert d'ordinaire à donner plus d'intensité à la maladie avec laquelle il se complique, et de leur combinaison, il résulte que leurs principes primitifs sont dénaturés : alors participant, dit Vigaroux, par leur essence à l'un et à l'autre virus, ils n'appartiennent absolument ni à l'un ni à l'autre : ce qui conduit à l'insuffisance des remèdes ordinaires de la médecine.

MARCHE DE LA MALADIE---Elle dépend de la constitution du malade: si ses organes sont vigoureux, le virus se développe plutôt, irrite d'avantage des Maladses Vénériennes. 253 le tissu fibrillaire et prend plus aisément le caractère inflammatoire : le contraire arrive chez les personnes d'un tempérament délicat, ou affoiblies par l'âge, soit par l'intempérance, le virus conduit alors aux maladies d'inertie, de langueur et d'empâtement.

Il n'est point indifférent d'observer ici que les maladies vénériennes, du genre que nous les examinons, ont une marche plus lente, plus sourde, plus insidicuse chez les femmes, à cause de leurs évacuations périodiques, qui en attenuent l'activité; mais elles n'en sont que plus dangereuses, sur-tout parmi celles qui, incommodées de fleurs blanches, ne veulent presque jamais reconnoître dans cet écoulement son assimilation avec la gonorhée.

SES CAUSES. --- Le vice vénérien est ou héréditaire ou acquis.

Il se transmet par des parents dont la masse du sang a été infectée.

Il s'acquiert non seulement par la jouissance, mais encore par des baisers indiscrets, et quelquefois pour avoir bu dans un verre dont une per254 Recherches sur la guérison sonne infectée venoit de se servir. Des sages-femmes et des accoucheurs ayant mal aux doigts, en ont été atteints pour avoir accouché des femmes infectées ; des nourrices l'ont reçu de leurs nourissons où le leur ont communiqué.

Les simptômes vénériens disparaissent quelquefois dans les maladies chroniques, sans le secours d'aucun remède : alors on a la faiblesse de le croire guéri, on néglige le traitementnecessaire, on s'imagine (sur-tout les femmes) que des lotions froides, astringentes, répercussions, remplissent le but indiqué par la nature, et le virus peu-à-peu vifie la masse du sang de manière qu'il se décompose, ce qui est un principe de mort,

SON SIÉGE---- Le virus vénérien se porte toujours sur les parties faibles et privées de ressort : il affecte les nerfs dans les personnes nerveuses parmi celles qui ont la poitrine délicate, il détermine la phisie pulmonaire.

Le siège sédentaire de ces maladies varie aussi suivant le genre de vie de ceux

des Maladies Vénériennes.

ceux qui en sont affectés : il se porte chez les gens de lettres vers la tête qu'affaiblit singulièrement le travail du cabinet, chez les femmes vers les glandes du mésentere, qu'une vie trop sédentaire a déja relachées : chez les intempérants vers les premières voies, d'où résultent les digestions difficiles, les obstructions des viscères.

SES EFFETS---La lymphe viciée par une cause vénérienne parcourt avec peine des vaisseaux déja incapables de réaction, les empate et les engorge.

Arrété vers la peau, elle y produit des cloux, des dartres et des ulcères.

Dans les articulations, des douleurs analogues à celles de la goutte.

Dans les os, des exostoses, des caries.

Cette lymphe dégénérée, cause aux yeux des opfitalmies, à la bouche des aphtes, aux oreilles la surdité.

Si elle attaque le sein, elle y forme des squirres ou des cancers; si elle se jette sur la vessie, etc. elle y produit la dysurie, l'incontinence d'urine; si elle se porte vers la tête, elle peut faire naître l'épilepsie, la paralysie, l'apoplexie.

Le plus grand danger est quand le vice vénérien exerce son action sur le sensorium, parcequ'il en résulte la langueur de toutes les fonctions animales, l'apathie et quelquefois la dém nce, ou du moins l'imbécillité. Voyez la note page 160.

SIGNES DU MAL---Quoique la multiplicité des formes sous lesquelles il se présente, empêche d'ordinaire les yeux non exercés de le reconnoitre, cependant il existe des signes généraux indépendants de l'action locale du virus, de la constitution particulière du malade et de sa complication avec d'autres maladies : voici comment le savant Sanchez les fait connoître.

L'ame s'abandonne par intervalles à la mélancolie : on éprouve une douleur sourde aux épaules, au col, sur les reins et au sternum : les gencives deviennent d'un rouge pourpre, une légere rougeur survient aux yeux : on a des maux de tête fréquens, des boutons petits et en petit nombre défigurent le visage, et se jettent sur-tout sur le front. Les femmes ont des coliques plus tranchantes à l'approche de leurs règles : les malades des deux des Maladies Vénériennes. 275 sexes ont un teint jaune, plombé et quand le mal a fait des progrès, ils semblent attaqués de la consomption anglaise, ils se dégôotent de la vie et désirent d'en voir le terme.

Tous ces symptômes sont décrits par les gens de l'art, et sur-tout par *Tomitanus* et *Jordanus*. Farestus appuye sut-tout sur les dérangements dans l'organisation morale : les malades, dit-il, dominés par une imagination noire, deviennent sauvages et impatients : ils ne peuvent rien supporter, le désir de ne rien faire est leur passion dominante, et ils ne soupirent qu'après le sommeil.

Nous avons vu que les gencives du malade dans l'origine deviennent d'un rouge pourpre : à mesure que le virus se concentre, elles se gonflent, paroissent fongueuses d'un rouge pâle et quelquefois, quoique rarement, présentent un cercle légérement livide qui paroit suivre le contour de la racine des dents.

D'autres médecins expérimentés ont remarqués d'autres symptômes : telle que l'épiderme des mains qui devient rude, raboteux et se gerce quelquefois

5 2

258 Recherches sur la guérison et presque toujours une chaleur brûlante qui se fait sentir à la paume des mains.

Tous ces signes se manifestent rarement à la fois, et avec la même intensité, en général (et c'est une remarque digne de la plus grande attention) ces signes sont beaucoup moins sensibles, dans les cas ou le virus affecte quelque partie extérieure et fait explosion.

VUES SUR LA MÉTHODE CURATIVE. --Le traitement de ces maladies chroniques et masquées est très-difficile, parce que n'offrant à l'extérieur qu'un rapport éloigné avec leur principe, elles se guérissent rarement par les remèdes vulgaires qui paroissent les combattre, tel que le mercure de quelquue manière qu'on le prépare.

Le traitement est d'autant plus urgent que, quand on néglige le mal, la lymphe viciée désorganise le mouvement des solides, trouble les secrétions et les excrétions, et dérange le cour ordinaire des fluides et les conduit pour l'ordinaire à l'alkaliscence et à la dissolution.

Il suit de cette vue générale qu'il

des Maladies Venériennes. 259 faut éviter, pour le traitement, tous les remèdes qui pourroient accélérer l'inertie des solides, altérer les fluides et amener ainsi, par la dissolution totale, à la mort.

DANGER DU MERCURE POUR LE TRAI-TEMENT.---Le mercure est le remède ordinaire pour tous les vices vénériens, cependant appliqué mal-à-propos, une triste expérience démontre les désordres incalculables qu'il cause dans l'économie animale sur-tout dans les tempéraments foibles, où le genre nerveux est affecté, et où tout fait craindre une dissolution prochaine.

Un phénomène bien étonnant, c'est que la manière d'agir du mercure a une sorte d'analogie avec la manière d'agir du vice vénérien dégénéré.

Le mercure exerce ses ravages particulièrement sur les nerfs : dans les sujets délicats, il produit les palpitations de cœur, les spasmes, les couvulsions, les tremblements des membres, la ptysie nerveuse et les fièvres du même caractère.

Ainsi que le vice vénérien dégénéré, le mercure attaque le sensorium, et produit les stupeurs; la perte de la 259 Recherches sur la guérison mémoire, l'affolblissement des facultés intellectuelles, et quelquefois l'imbécilité. Voyez la note page 160.

Le mercure a encore d'autres inconvenients dans la manière dont s'exerce son intensité.

En divisant trop les fluides, il accroît leur mobilité, et détruit par là les liens qui maintiennent l'espèce de consistence que leur a donné la nature, ce qui les conduit à la dissolution.

En mettant trop les solides en mouvement, il les fait passer à la cangrène.

Un autre inconvenient du mercure est non seulement de développer un virus préexistant qui étoit caché, mais encore d'augmenter son énergie.

Si donc le mercure agit de la même manière que le vice vénérien dégénéré, s'il augmente l'affection nerveuse qu'il s'agissoit de calmer ou de détruire, s'il détermine une dissolution des solides qu'il falloit arrêter, s'il augmente l'énergie des vices étrangers avec lesquels le mal vénérien étoit compliqué, il est bien évident que l'usage de ce remède terrible doit être à jamais banni du traitement. des Maladies Vénériennes. 269 VRAIE MÉTHODE CURATIVE. --- S'il en est une qui doive avoir l'assentiment des hommes sages et amis de leurs semblables, c'est celle qui agit par des voies douces et cependant efficaces, qui opère la séparation du vice qui infecte la lymphe, et qui l'évacue sans augmenter le spásme des nerfs, et sans conduire à la détoriation des fluides et à la destruction totale de la machine.

Les seuls végétaux peuvent produire de pareils effets ; et de toutes les préparations végétales, celle qui jouit depuis près de 20 ans du succès le plus constant et le plus caractérisé, c'est évidemment le Rob Anti - Syphilitique, dont la découverte me procure le moyen de cicatriser peu-à-peu une des plaies les plus profondes faites à l'humanité.

FIN.

Fautes à corriger.

page 16g ligne 4 les succès que j'avois désiré, lisez désirés. p,174 l. 13 où étoit tous ses membres, l. étoient. p. 179 l. 5 quelques invétérées , l. quelqu'invétérées. p. 180 l. 21 ausune de ces clauses, l. de ses clanses. p. idem l. 22 je ne peus, l. je ne peux. p. 183 l. 24 ses commissaires, l. ces commissaires. p. 197 l. 20 ces avantages , l. ses avantages. p. 201 l. 11 eux-memes procures, 1. procuré. p. 204 l. 13 tel que seroit, l. telle que seroit. p. 217 l. 14 des maux de têtes, l. des maux de tête. p. 218 l. 3 tubercules élevés , l. élevées. p. 233 l. 3 en écoulement, l. un écoulement. Page 227 ligne 7, sar g ayant cessé, lisez : le sang. Idem. ligne q les plus violents effors, lisez efforts. p. 239 l. 4. disparus et reparus, 1. disparu et reparu. p. 241 1. 5 hircoreuse 1. ichoreuse. p. 242 l. 19. le citoyen, l. ce citoyen. p. 243 l. 10 Mostivier' l. Mestivier. p. 245 l. 12 par symptomes, l. par des symptomes. p, idem 1. 15 vas porter, 1. va porter. p. idem 1. 22 le plus digne pour , l. le plus digne de p. 246 que l'art a imaginé, l. imagines. P. idem l, 16 on en seroit , l. ou l'on seroit. P. 247 1. 22 par une absence de propreté , 1. par défaut. p. 248 1. 9 dans ces sens , 1. dans ses sens. p. ieem 1. 15 de son propre crime, i. de sa propre incontinence p. 249 l. 25 qui assoupit, l. qui assoupi. p. c50 l. 4 une foule de maiadie différence, l. une foule de maladies. p. idem 1. 29 à l'ouvrages, 1. à l'ouvrage. q. 251 l. 8 de mauvaises qualités, l. de mauvaise qualité. p. 253 1. 4 affoiblies par l'age, soit par l'age. p. idem l. 10 du genre que nous les examinons, l. que nous examinons. p. 2541. 15 repercussions, 1. repercussives. p. idem l. 17 vine, l. vicie. p. 257 1. 27 ont remarques , l. ont remarqué. p. idem 1. idem telle çue l'epiderme, 1. tel que. p. 258 1. 26 le cour. 1. le cou s. p. 2591. 4 a nener, l. conduire. p. 260 l. 12 cangrenne, l. gangrenne. p. 261 1. 9 détotiations, 1. dete.io.ation.

TABLE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION .	Page t
Première Partie. Tableau des moye	ns pro-
posés et employés comme antivéné	
Chap. I. Règne animal,	6
Chap. II. Régne minéral,	8
Chap. III. Règne végétal,	10
Chap. IV. Remèdes pris dans les tre	ois Rè-
gnes, et combinés ensemble,	ibid.
Chap. V. Autres moyens particulie	rs , 12
Chap. VI. Remèdes empyriques ,	
Deuxième. Partie. Du Mercure,	17
Chap. I. De l'usage du Mercure	The second se
Article I. De l'usage extérieur d	
eure,	814
Art. II. De l'usage intérieur du	Mercu-
re,	23
Chap. II. Inconvéniens du Merci	ure, 27
Art. I. Insuffisance du Mercure,	
Art. II. Infidélité du Mercure,	29
Art. III. Dangers du Mercure,	4.3
§. I. Dangers du Mercure en géné	ral, 43
§. II. Dangers de la salivation,	
3. III. Dangers de l'usage extér	ieur du
Mercure,	66
Iº. Dangers des lavemens mercu	iels, 67
II. Dangers des fumigations me	reuriel-
les,	69
IIIº. Dangers des frictions mercuri	elles,73

§. IV. Dangers de l'usage intérieu	r du
Mercure, pag	
Troisième Partie. Des Sudorifiques.	95
Art. I. Des Sudorifiques en général	, 97
Art II. Des Sudorifiques vegétaux,	
§. I. Tableaux des végétaux qui on	And the second s
employés dans le traitement des	
ladies vénériennes,	104
§. II. Du succès des végétaux dans le	
tement des maladies vénériennes,	
I. Le Coris,	122
II. L'Herbe terrible,	123
III. L'Ortie,	ibid.
IV. L'Oxis,	ibid.
V. La Rave,	124
VI. L'Acorus,	ibid.
VII. L'Aster,	ibid.
VIII. Le Figuier d'Inde,	125
IX. Le Génévrier,	ibid.
X. La Gratiole,	126
XI. Le Liseron épineux,	ibid.
XII. La Saponaire,	127
XIII. Le Buis,	127 ibid.
XIV. La Bardane,	129
XV. La Douce-amère,	130
XVI. Le Gaïac,	131
XVII. La Salsepareilte,	136
XVIII. La Cardinale-bleue,	140
XIX. L'Aconit,	141
XX. Le Putier,	142
XXI. La Ciguë,	ibid.
XXII. L'Astragalus ;	144
XXIII. L'Opium,	145

264

